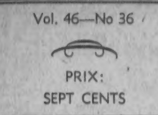
Vol. 46—No 36



PRIX:
SEPT CENTS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 11 DECEMBRE 1959

La Commission MacFarlane

Plan d'aide provinciale aux écoles minoritaires

Editorial

Le rapport de la Commission Royale MacFarlane sur l'Education au Manitoba, qui a été présenté au gouvernement le 30 novembre et qui a paru en volume dix jours plus tard, n'est pas un traité complet, ni logique de l'instruction publique. Chacun de ses 22 chapitres débute en effet brusquement par la description d'un problème sans faire allusion directe au sujet du chapitre précédent. La position des recommandations à la fin de chaque chapitre laisse voir aussi que parfois telle recommandation a été ajoutée à celles de tel chapitre en conséquence des conclusions d'un autre chapitre. Enfin, l'on sait que les quatre premiers chapitres du rapport ont été livrés au gouvernement sous forme intérimaire au mois d'août 1958, juste à temps pour guider les autorités dans la réforme du système d'octrois aux districts scolaires.

En somme, la Commission a aussi été dirigée quelque peu par les problèmes qui se sont présentés depuis quelques années devant l'opinion et par les représentations qui ont été faites lors des audiences publiques. Par exemple, dans le chapitre sur le programme des études, la Commission dit explicitement que quatre sections du chapitre ont été dictées par les questions soulevées plus communément dans des mémoires.

Bref, un effort a été fait en dernière instance pour grouper un peu les chapitres, mais ce n'est pas un volume complet et conséquent sur l'instruction publique qui en résulte; les problèmes du moment y prennent une large part de l'espace et, pour interpréter les recommandations selon leurs proportions véritables, il faut surtout en mesurer la portée, non pas à la lumière d'un système idéal, mais en autant qu'elle démontre du progrès par rapport à ce qui se fait à l'heure présente.

C'est précisément en vertu d'un jugement sur l'importance des changements proposés par rapport au passé que les journalistes ont mis en vedette le Chapitre XI qui traite de l'aide provinciale aux écoles privées et paroissiales. Cette aide ne se donne pas à l'heure actuelle et semble même en contradiction d'une politique suivie dans la province depuis 1890. En fait, une suggestion de ce genre dans un rapport fait en Ontario, en Angleterre, dans le Québec, ne soulèverait pas autant d'attention parce que les programmes de responsabilité financière du gouvernement envers les écoles non-gouvernementales y sont en vigueur depuis très longtemps. Par exemple dans le "White Paper" du ministre d'Education d'Angleterre, en date de décembre 1958, on trouve plusieurs allusions presque nonchalantes aux écoles confessionnelles. Ainsi aux pages 6 et 7: "As the first essential step the Government propose in co-operation with the local authorities and the Churches to launch and carry through a continuous building programme for primary and secondary schools covering the five years from 1960-61 to 1964-65 . . ." Et plus loin, à la page 9: "So far as the school building programme is concerned, the Government recognize that the Churches may need some further help if they are to be enabled to play their full part in carrying out their share". Heureux pays où ces questions sont d'intérêt routinier!

— I —

Un principe de base

Cependant, si le Chapitre XI de la Commission MacFarlane a soulevé un intérêt spécial à cause du contraste qu'il créait avec la pratique habituelle dans la province, il ne faut pas croire que les idées qu'on y trouve ne rentrent pas dans une conception plus large du rôle du gouvernement auprès des élèves dans les écoles.

Dès les chapitres sur les Divisions scolaires, en effet, la Commission a mise en avant comme principe que le gouvernement doit rendre possible un programme scolaire qui tient compte de tous les besoins de tous les élèves de la province. Si, par conséquent, on y prône la consolidation des écoles secondaires, ce n'est pas par désir d'uniformiser l'éducation, mais au contraire afin de mettre à la portée d'un plus grand nombre d'élèves les avantages d'un choix de cours variés et de professeurs les plus spécialisés. L'on peut même croire que les recommandations en faveur d'une organisation plus efficace de l'enseignement de la religion visent à rendre ces écoles agréables à un plus grand nombre de parents, en y introduisant autant de diversité que possible sur ce point. Cette même attitude se reflète dans le choix de langues "secondes" que l'on permettra à partir du grade 1.

Les recommandations du Chapitre XI viennent, en quelque sorte, couronner cette noble préoccupation à l'égard de la formation scolaire de chaque enfant. Dans ce chapitre l'on pose clairement comme principe de base que les écoles qui peuvent servir la majorité des élèves ont droit de priorité aux deniers publics, mais que les écoles mieux adaptées aux besoins particuliers des minorités d'importance sans nuire aux écoles majoritaires méritent aussi l'appui financier du gouvernement.

Il y a, plus loin dans le rapport, un chapitre, qui pousse ce principe encore plus loin, à l'avantage des enfants exceptionnels, brillants, partiellement aveugles, arriérés, infirmes, pour lesquels on demande l'organisation de classes, d'écoles, d'un système de transport, etc., aux dépens des autorités publiques. Il est utile de citer le premier paragraphe de ce chapitre, à savoir: "La Commission croit fermement au principe selon lequel chaque enfant a un droit inhérent aux bienfaits éducationnels conformes à ses aptitudes et à ses capacités". Ce qui peut être fait pour ces enfants dont les besoins sont très raffinés, à plus forte raison, peut être fait, dans l'intention de la Commission, pour les élèves normaux des écoles minoritaires.

(Suite à la troisième page)



L'on voit ci-dessus S. S. Jean XXIII et le président Eisenhower qui se saluent mutuellement au début de l'audience privée, en anglais, qui se déroula au Vatican dimanche dernier dans la bibliothèque privée du Souverain Pontife. L'audience dura 27 minutes.. A l'arrière-plan, le lieutenant-colonel Vernon Walters, interprète du président, Barbara Eisenhower, bru du président, et le major John Eisenhower, fils du président. (Photo NC)

Le pape bénit les efforts d'Eisenhower pour la paix

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a appelé les bénédictions du Ciel sur le président Eisenhower, "travailleur infatigable au service du peuple des Etats-Unis et de la paix mondiale".

Le Souverain Pontife a rendu hommage au président en présence de celui-ci et c'est aussi devant M. Eisenhower qu'il a adressé cette prière au Tout-Puissant. L'audience privée du chef d'Etat américain a duré 27 minutes. La conversation s'est déroulée en anglais dans la bibliothèque privée de Jean XXIII.

Pour la deuxième fois dans l'histoire, un président des Etats-Unis rencontrait le chef de l'Eglise catholique au Vatican. En 1919, Woodrow Wilson avait rendu visite à S. S. Benoit XV. Toutefois, il y a quelques années, le général Eisenhower, alors commandant en chef des armées de l'OTAN, avait eu l'occasion de connaitre le nonce papal à Paris, le cardinal Roncalli — aujourd'hui Jean XXIII.

Eisenhower ému

A sa sortie de la salle d'audience, M. Eisenhower était visiblement ému. Par la suite, en quittant l'Italie, il s'est dit grandement encouragé, ajoutant que le chef de l'Eglise catholique approuve les efforts qui sont faits pour que les peuples de la terre deviennent amis entre eux et amis de la liberté.

Durant l'audience, Jean XXIII a déclaré qu'il se réjouit de constater que les Etats-Unis, sous la direction de M. Eisenhower, "travaillent avec opiniâtreté à atteindre l'objectif élevé d'une concorde loyale, authentique, entre les nations".

Il a ajouté: "L'Eglise catholique, qui recherche constamment l'établissement d'une paix véritable entre les peuples, ne peut que se réjouir de tout effort sincère fait pour atteindre cet objectif et ne peut que souhaiter le plus grand succès à ceux qui le poursuivent."

Le pape apprend l'anglais!

Puis il a dit à M. Eisenhower: "Nous demandons de tout coeur à Dieu de vous accorder Son aide puissante dans les nobles efforts que vous déployez comme serviteur infatigable de votre peuple et de la cause de la paix dans le monde."

Remerciant le pape, le président a déclaré: "Je vous assure que je rapporterai vos paroles à mon pays, que je les lui ferai connaitre."

Le pape, qui apprend l'anglais depuis son élection, soit depuis un peu plus d'un an, s'est excusé auprès de M. Eisenhower de ne pas prononcer parfaitement cette langue. Le président l'a félicité: "Votre prononciation est excellente", a-t-il dit.

Résultat du concours de recettes

Voilà le concours de recettes de Noël terminé. La tâche des juges ne fut pas chose facile. Nos ménagères canadiennes ont si bon goût que toutes les recettes semblaient aussi appétissantes les unes que les autres. Il a fallu lire et relire ces recettes et presque analyser chaque ingrédient pour enfin arriver à l'entente suivante: 1er prix, $10.00, Mlle Alberta Audet, de St-Boniface, Man. (Gâteau de Noël); 2e prix, $5.00, Mme André Delmaire, de Wauchope, Sask. (Salade au poulet en gelée); 3e prix, $3.00, Mme Claire Lagassé, de St-Adolphe, Man. (Farce pour la volaille dans des coquilles d'oranges); 4e prix, $2.00, Mme Edmond Beaupré, de Dunrea, Man. (Gâteau ruban à la crème glacée); 5e prix, $1.00, Mme J.-W. Tremblay, de Courval, Sask. (Biscuits à la noix de coco).

Comme la lecture de chaque recette faisait venir l'eau à la bouche et que toutes les dames méritaient un prix, nous avons pensé d'en tirer quatre autres au sort et de donner quatre dollars en prix. Les chanceuses au tirage furent: Mme Albert Roy, de St-Norbert, Man. (Salade de Noël); Mme Marie-Jeanne Perret, de Duck Lake, Sask. (Crêpe au boeuf); Mme J.-S. Théberge, de Ste-Anne-des-Chênes, Man. (Fudge froid); Mlle Lorraine Taillefer, de Domremy, Sask. (Plum Pudding Glacé).

"Bon appétit" aux messieurs qui auront l'honneur de déguster ces mets savoureux au réveillon de Noël.

Grand merci aux dames qui ont pris part au concours et à toutes celles qui ont témoigné leur intérêt à la "Page Féminine" en faisant parvenir, avec leurs recettes, des lettres d'encouragement. Félicitations aux gagnantes! Elles recevront le fruit de leurs efforts dans un court délai.

(Voir "Page des Dames" pour publication des recettes gagnantes.)

ROSETTE.

Lettre de Paris

La "force de frappe atomique" française

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Les automobilistes qui défilent en rangs serrés sur la route de Paris à Orléans ne se doutent pas qu'ils passent à quelques centaines de mètres d'une bombe atomique. Rien ne les en prévient, d'ailleurs, car il s'agit évidemment d'un sujet "top secret".

C'est en effet une localité nommée Bruyères-le-Chatel, située presque à la sortie du gros bourg d'Arpajon, à une vingtaine de kilomètres au sud de Paris, que les savants et les techniciens français achèvent la mise au point de l'engin qui devrait exploser au Sahara dans quelques semaines. Le laboratoire de recherche se trouve placé au coeur d'un énorme blockhaus à demi enfoui dans la terre, doublé intérieurement d'un épais revêtement de plomb.

Cette bombe a fait un bruit considérable avant même d'exploser. Techniquement, elle se présente sous la forme d'un engin du type A., analogue à ceux que les Américains ont lancés en août 1945 sur Hiroshima et Nagasaki, c'est-à-dire que la matière fissile est le plutonium. Les progrès réalisés par la recherche font que cette bombe A. française est environ quatre fois plus puissante que celles qui anéantirent les villes japonaises; cependant, elle demeure très inférieure en pouvoir destructif aux bombes H. depuis longtemps expérimentées par les Américains, les Russes et les Anglais.

• • •

On a voulu mettre au compte de la politique de grandeur du général de Gaulle la fabrication de cet engin nucléaire français: on oublie simplement que la décision de construire et d'expérimenter une bombe A. a été prise en 1954, c'est-à-dire longtemps avant le retour du Général de Gaulle au pouvoir.

Ce qui est vrai, par contre, c'est que le général a demandé aux techniciens de pousser leurs travaux, affirmant publiquement sa volonté de doter la France d'une "force de frappe" atomique. Ses arguments sont contenus dans ce propos, tenu récemment (3 novembre) devant les élèves de l'Ecole militaire: "Puisqu'on peut détruire la France, éventuellement, de n'importe quel point du monde, il faut que notre force de frappe soit faite pour agir où que ce soit dans le monde".

• • •

Cette force de frappe serait essentiellement composée dans l'état de choses actuel d'escadres de chasseurs-bombardiers "Mirage IV", dont le prototype vient de voler à mach 2, c'est-à-dire deux fois la vitesse du son. Plus tard, l'avion serait abandonné au profit d'engins-fusées, sur lesquels les techniciens français travaillent depuis un certain temps déjà. Selon ce que l'on peut savoir des plans gouvernementaux, la France devrait disposer, en 1965, d'une centaine d'appareils de "Mirage IV", et d'autant de bombes A., ainsi que d'une dizaine de divisions terrestres "pentomiques", dotées d'engins nucléaires tactiques et aptes à manoeuvrer à l'intérieur de la "force de frappe". Le coût de cette transformation de l'appareil militaire français serait de l'ordre de 3,000 milliards de francs, à raison de 600 milliards pendant cinq ans.

Cependant, l'armée française de type classique, celle qui se bat actuellement en Algérie demeurerait ce qu'elle est présentement, même si un cessez-le-feu intervenait rapidement de l'autre côté de la Méditerranée. On estime, en effet, que cette armée, qui s'est parfaitement adaptée aux problèmes de la guerre révolutionnaire, et qui possède à fond la technique de la contre-guérilla, aurait, en cas de conflit localisé ou généralisé, un rôle très important à jouer. De Gaulle, qui avait vainement réclamé en 1935 et 1940 une force de choc mécanique et blindée distincte de l'armée traditionnelle, demeure fidèle à ses conceptions militaires: il a simplement adapté ses idées aux exigences de l'ère atomique.

• • •

C'est sur l'immense polygone saharien de Reggane, sur la piste qui va d'Adrar à Gao que se déroulera, au printemps prochain, la première expérience atomique française. L'oasis de Reggane est située au fond du désert, à 550 km. du point le plus proche de la frontière sud-marocaine, et à plus de 1,500 km. du Ghana et de la Nigeria. De l'avis des techniciens, l'explosion projetée ne présente aucun risque pour les populations qui se trouvent à proximité — très relative — du lieu de l'expérience. Les essais nucléaires américains, russes ou britanniques ont eu lieu en des points beaucoup plus proches de régions habitées, et nul n'a jamais prétendu qu'ils aient été dangereux.

L'émotion qui s'est emparée de certains états africains n'apparait pas fondée, du moins au plan où elle a voulu se situer lorsque la France fut attaquée à l'O.N.U. par ces pays.

Le vrai problème n'est pas là, et si l'Organisation des Nations Unies s'est laissée entrainer à voter, le 20 novembre, une résolution qui "prie la France de s'abstenir de procéder à des essais atomiques au Sahara", c'est moins parce que ces essais pouvaient être dangereux pour certaines populations, que parce que, en ouvrant une nouvelle étape de la course aux armements nucléaires, l'initiative française risque de faire monter l'angoisse des peuples devant le danger d'une guerre atomique.

Certes, la France n'a pas le désir d'engager un tel conflit. Sa force de frappe ne lui permettrait pas d'éviter l'anéantissement au cas où elle se heurterait militairement à l'un

(Suite à la troisième page)

Pas de concurrence de la Russie dans le marché des aliments

TORONTO — L'Union soviétique ne pourra jamais exercer une forte concurrence, sur le marché mondial des denrées alimentaires parce qu'elle aura trop à faire pour approvisionner son propre marché, a affirmé M. Frank T. Sherk, président de la J. H. Heinz Co. of Canada Limited.

PARIS — Le président de France, M. Charles de Gaulle, a choisi le mois de mai pour faire sa visite aux Etats-Unis, a-t-on appris récemment.

On rapporte dans les milieux informés que la date exacte sera fixée lorsque le président Eisenhower se rendra dans la capitale française, le 19 décembre, en vue de la conférence occidentale "au sommet".

CITE DU VATICAN — Le Souverain Pontife a confié aux correspondants qui accompagnaient le président Eisenhower que saint Paul se ferait probablement journaliste s'il lui était donné de revenir sur terre.



Parmi les richesses dont les immigrants ont doté le Canada, se trouve le renouveau du véritable sens du "Père Noël". Les Hollandais, en effet, ont gardé la dévotion des origines à l'égard du bon saint Nicolas, bienfaiteur des enfants et des pauvres. Sur la photo ci-dessus on voit un modèle, à l'occasion de la fête récente à Winnipeg. Avis aux organisations catholiques et autres qui, de plus en plus, se laissent prendre par le culte du "bonhomme" commercialisé, indigne copie de l'illustre patron. (Photo Free Press)

Ottawa et Rome à la rencontre au sommet?

LONDRES — Le gouvernement britannique n'est pas tellement enthousiaste quant à la participation de l'Italie à une conférence au sommet entre l'Est et l'Ouest, a-t-on appris de sources ordinairement bien informées.

Les porte-parole britanniques se sont gardés de faire des commentaires officiels sur les rapports en provenance de Rome selon lesquels le président Eisenhower serait favorable à la participation de l'Italie à la conférence, pour y discuter le problème du désarmement.

L'Angleterre estime toutefois que la participation de l'Italie entrainerait automatiquement celle du Canada, l'une des puissances occidentales qui prendront part aux prochaines négociations de désarmement à Genève.

La Russie exigerait alors probablement que la Pologne et la Tchécoslovaquie soient acceptées de même. Il en résulterait ainsi une grande réunion de plus d'une dizaine de chefs d'Etats.

Entre-temps, à Rome, un porte-parole italien a dit que son pays, de concert avec la France, insistera pour participer avec le Canada aux pourparlers à l'échelon supérieur en ce qui a trait à la question du désarmement.

Ces commentaires ont été faits par un haut fonctionnaire italien à l'issue des deux journées d'entretiens qu'ont eus à Rome les ministres des Affaires étrangères de France et d'Italie, MM. Maurice Couve de Murville et Giuseppe Pella.

La culture "étroite" menace l'avenir de Radio-Canada

TORONTO — La Société Radio-Canada se trouvera privée de toute puissance d'unification si on ne lui laisse rien produire d'autre que des programmes de caractère "culturel" dans le sens le plus étroit du terme.

C'est l'affirmation qu'a faite le président de la société gouvernementale, M. J.-Alphonse Ouimet, devant un club social de Toronto qui l'avait invité comme conférencier à un diner-causerie. "La culture canadienne, a expliqué M. Ouimet, embrasse une foule de manifestations, des courses de traineaux à chiens aux orchestres symphoniques, de la comédie à l'opéra, des entrevues au jazz".

M. Ouimet a ajouté qu'il ne croit pas que les Canadiens désirent la ségrégation culturelle. "Radio-Canada, a-t-il souligné, n'a jamais accordé de traitement de faveur à un segment particulier de la population".

Le président de la société s'est élevé contre les gens convaincus que Radio-Canada n'avait été créée que pour accomplir ce que les postes privés ne peuvent faire. Il n'existe ni législation, ni recommandation de commission royale, ni rapport de comité parlementaire qui prétende que la Société Radio-Canada avait été instituée uniquement à cette fin.

Le rôle de Radio-Canada, a précisé M. Ouimet, consiste à produire les meilleurs programmes possible sur une gamme très étendue de sujets.

Club des 200

Nous publierons la semaine prochaine la liste complète et définitive des membres du Club des 200 de l'AECFM.

Un Franco-Américain devient évêque de Manchester, N.H.

QUEBEC (L'Action Catholique) — Mgr Ernest-J. Primeau, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel dans la ville de Chicago, vient d'être élu évêque de Manchester, au New Hampshire, Etats-Unis. Le diocèse du nouvel évêque est peuplé de Franco-Américains dans une proportion de 60 pour cent.

On notera que Son Exc. Mgr Primeau est né aux Etats-Unis, mais que ses parents étaient tous deux des Canadiens d'origine. Son père était un Montréalais et sa mère, dont le nom de famille est Lavigne, est une ancienne Québecoise.

Mgr Primeau est le premier Franco-Américain qui accède au rang épiscopal depuis un quart de siècle. Parfait bilingue, il compte de nombreux parents parmi les Canadiens français.

Rappelons qu'il est le neveu de Mgr Victor Primeau, décédé, ex-protonotaire apostolique d'une importante paroisse de Chicago et membre actif, jusqu'à sa mort survenue en 1955, du Conseil de la Vie française en Amérique; de feu Mgr Léonide Primeau, de St-Boniface, et du R. P. Primeau, jésuite.

Il compte de nombreux autres parents au Canada, dont plusieurs prêtres, religieux et religieuses.

M. l'abbé A.-H. Laurin est inhumé à Letellier

LETELLIER — Le jeudi 3 décembre, M. l'abbé Gabriel Poitras, curé, chantait un second service pour le repos de l'âme de l'ancien curé de la paroisse, M. l'abbé A. Laurin. Le R. P. François Cousineau, supérieur de la Maison St-Joseph d'Otterburne, et M. l'abbé S. Gauvin, curé de Pinewood, Ont., où M. Laurin avait été curé lors des premières années de son ministère, étaient diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: Mgr Charles Désorcy, de l'Archevêché de St-Boniface, Mgr H. Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, MM. les abbés Adélard Couture, curé de Ste-Agathe, Maurice Dugré, curé de St-Joseph, L. Nadeau, curé d'Aubigny, et G. Trudeau, vicaire de St-Jean-Baptiste. M. l'abbé Paul Deschênes, curé de Treherne, prêta son concours à la chorale. De ces membres du clergé, six étaient porteurs actifs, les autres, porteurs honoraires.

L'assistance était nombreuse. Plusieurs cousins du défunt étaient venus de St-Boniface et d'Otterburne: on remarquait Mlle Victorine Carrière, ménagère du défunt pendant plusieurs années, accompagnée de deux soeurs grises de l'hospice Taché, M. le dentiste et Mme Hector Laurin, Mme Armand Laurin, M. et Mme Alfred Laurin, Mmes Lévêque et Leblanc, Maurice Lévesque, le Frère Desrosiers, d'Otterburne, cousin du défunt, ainsi que les quatre collégiens de Letellier, étudiant à

(Suite à la sixième page)

Cartes d'identité pour grossir la caisse libérale

OTTAWA — Nerf de la guerre, l'argent joue chez les libéraux le même rôle que dans toute autre société politique; il faut l'obtenir cependant.

Pour augmenter ses fonds et s'assurer un revenu de tout repos, même minime, la Fédération libérale nationale songe à lancer des cartes d'identité à l'intention des fidèles du parti.

Panégyrique musical de haute qualité en l'honneur de la bienheureuse Mère d'Youville

Les Jeunesses Musicales de St-Boniface ont présenté un grand concert dimanche dernier au gymnase-auditorium Notre-Dame, sous les auspices de la Société d'Enseignement Postscolaire et grâce à un octroi de la Musician's Performance Trust Fund. Sous la direction de M. Marius Benoist, la Sinfonietta de St-Boniface et un choeur mixte d'une soixantaine de voix ont alors offert à la bienheureuse Marguerite d'Youville une Cantate, composition de M. Benoist, et quelques pièces dignes d'un concert préparatoire à la grande fête de Noël. On remarquait dans l'auditoire des centaines de jeunes, amis de la belle musique grâce aux concerts des JMC, et beaucoup de Soeurs Grises venues assister à un autre triomphe de leur bienheureuse fondatrice.

La Cantate comprenait cinq parties: 1) Aspiration, Appel par la voie des miséreux, Réponse de la bienheureuse; 2) Vers l'action; 3) Au pied de la croix; 4) Crises; 5) Louanges. Les 2e et 5e parties étaient réservées exclusivement à l'orchestre. Les textes chantés en latin avaient été tirés de la liturgie romaine.

Une oeuvre très équilibrée

Au début de l'exécution de son oeuvre, M. Benoist a expliqué avec son humilité coutumière qu'il avait fallu tenir compte des moyens dont on disposait à St-Boniface en vue de ce concert. Une Sinfonietta, en effet, n'est pas une symphonie dans toute sa gloire et des artistes locaux rivalisent difficilement avec la chorale de la chapelle Sixtine. En dépit de tout cela, M. Benoist a réussi une production très équilibrée et assez variée. Le choeur et l'orchestre se complétaient harmonieusement, sans se nuire l'un à l'autre, et les deux ont manifesté une échelle étonnante de volume, d'un pianissimo délicat à un fortissimo tonitruant. Le choix d'une mezzo-soprano comme soliste principale convenait bien à la personnalité de la Bienheureuse, la vraie femme forte dont parle l'évangile, et Mlle Noëlla Poulain a su exprimer les sentiments de Mère d'Youville avec une plénitude de ton qui dominait, sans effort, le choeur et les instruments.

Les membres du trio, Mme Fabiola Turcotte, Mlle Lorraine Beaudette et M. Roméo Patry apportèrent des moments de détente entre les chants de la soliste et les complexités de l'ensemble, quoique l'acoustique de la salle faisait parfois obstacle à la compréhension des paroles. Le trio s'exécuta avec compétence et verve, mais l'on pouvait se demander si l'équilibre de cette contribution n'aurait pas plutôt exigé un contralto à la place du ténor-baryton, pour faire la contrepartie aux deux voix féminines, l'une argentée, l'autre dorée. Peut-être qu'ici encore l'auteur devait se préoccuper des "moyens"!

Un choeur de 60 membres

Le choeur dont les 60 membres étaient venus de plusieurs groupes de St-Boniface répondait docilement aux directives du chef d'orchestre, s'appliquant avec une réserve un peu monastique à appuyer les solistes et à créer une riche fusion de son avec le jeu de l'orchestre. Un latiniste aurait préféré des voyelles plus pures, mais le mélomane était convaincu que le groupe réparait ce défaut par une souplesse qui traduisait avec opportunité, les émotions les plus variées.

La composition est de qualité inégale, au moins à en juger selon l'exécution en première. Cela est dû en partie aux contrastes à établir entre les thèmes qui se succèdent et un peu aussi au fait que les solistes, n'étant pas en avant sur la scène, communiquaient plus difficilement avec l'auditoire que ne le pouvait le choeur.

Cependant, "inégale" ne signifie pas "inférieure", mais bien plutôt il s'agit de la supériorité de certains mouvements par rapport à d'autres. Quatre des cinq étapes de la cantate sont éminemment satisfaisantes.

(Suite à la cinquième page)

Report of the Manitoba Royal Commission on Education - Chapter XI - "Private Schools"

1. At the present time private and parochial schools receive no financial support from either provincial or municipal sources except that the properties are exempt from municipal taxation. Under The School Attendance Act, Section 6 (1) (a), pupils in these schools are exempt from attendance at public schools provided that the private school holds an inspector's certificate issued within one year stating "that the private school affords an education equal to the standard of the public schools in the province". The school is also required to make a regular monthly return on the attendance of pupils registered.

2. The 1958 Report of the Department of Education shows 9,292 pupils enrolled in private and parochial schools. The attendance of these pupils at private institutions receiving no public support relieves public funds of the cost of their education. However, it imposes a corresponding financial burden on the supporters of these schools. While pupils attend private schools for a variety of reasons, a vast majority in Manitoba are there because the religious conviction of the parents induces them to send their children to such schools rather than to the public schools. Their children have, of course, like all other children between the ages of 6 and 21, the right to attend a public school without fee. The chief objection of parents who are not satisfied with the public schools is that they fail to provide the religious atmosphere and attitude which they believe essential to the education of their children.

3. The issue of public support for private and parochial schools in the Province is of long standing, and over it there is a sharp difference of opinion. The Commission has received many representations asking for some public support for parochial schools. It has received an equal number advocating that public support be confined to public schools. Among the arguments put forward to the Commission in support of using public funds to assist private and parochial schools are the following:

(a) Many of them do very good work which is attested by the reports of provincial school inspectors.

(b) Religious conviction makes it impossible for some parents to send their children to public schools when parochial schools are accessible. This is a matter of conscience. Denial of it is an infringement upon religious freedom.

(c) All parents pay taxes — local, provincial and federal — to finance education in the Province. In return all parents have a right to schooling for their children. But a sizable minority of parents are so dissatisfied with the type of schooling to which they have this right that they will not use it, but instead establish schools of their own. It is neither just nor democratic to provide, out of taxes paid by all, an educational service which satisfies only the majority. So far as it is possible to provide it, minorities who pay their full share of the required taxes are entitled to a service that also satisfies them.

(d) As the local, provincial, and federal taxes required to finance education constantly increase, the payment of these taxes in addition to the full and equally rising cost of alternative schools imposes upon their supporters an ever-increasing financial burden for obeying their conscience in the education of their children.

(e) Since private and parochial school supporters are permitted to supply some of the classrooms and teachers required in the Province, so long as the educational standards prescribed by the Province are met, there is no satisfactory reason for relieving the Provincial Treasury of the Education Grants it would have incurred, had the same classrooms and teachers been supplied by local school districts. If private and parochial schools fail to meet the prescribed standards they should be prohibited, and not permitted just because they are privately financed.

(f) Some reasonable proportion of alternative schools, not so financially handicapped as to be uncompetitive, especially if not under any more regulation than is necessary to ensure compliance with prescribed standards, would encourage experimentation and diversity in education. This might exercise a good influence on the public schools. In any case, their presence is consonant with belief in the advantages and rightness of pluralism in a free and open society.

(g) In many other jurisdictions public support is given to private and parochial schools.

Over a third of the schools maintained by local education authorities in England and Wales are voluntary schools and the majority of these are Church of England primary schools. There are nearly 2,000 Roman Catholic voluntary schools and smaller numbers belonging to other religious bodies. In Northern Ireland, the majority of the primary schools and about three-quarters of the grammar schools are voluntary schools.[1]

In Scotland the local authorities themselves provide and wholly finance denominational schools — Presbyterian, Church of England, and Roman Catholic. Independent schools, including the famous "public" schools such as Eton and Harrow, receive grants-in-aid from the national treasury. This public support of private and parochial schools is held to be right in principle in The United Kingdom. In practice it has not prevented British educational standards from remaining to this day unequalled in most countries, including Canada, and surpassed by none, even Russia.

(h) In Canada all provinces except British Columbia and Manitoba have made arrangements of one kind or another to satisfy, either wholly or at least reasonably well, the wishes in education of the main minority group. In Quebec, Protestant separate schools are wholly financed by public funds — local and provincial. The Protestant school system in Quebec also has its own curriculum and examinations. In Ontario, Saskatchewan, and Alberta, Roman Catholic and Protestant separate schools are financed by local property taxes and provincial grants to schools. In Newfoundland, as in Scotland, all schools are denominational. In the other three Maritime provinces other arrangements, more administrative than statutory, have been made to satisfy the educational wishes of the Roman Catholic minority. There is no evidence that these arrangements, including outright public financing of separate schools, have undermined educational standards or the public school system in these provinces. Nor is there any satisfactory evidence that they have made for "divisiveness" or disunity. The population of Saskatchewan, having tax-supported separate schools, is no more disunited than the people of Manitoba, having only unsupported separate schools.

(i) If, where it is practical, it is made financially equitable for sizable religious minorities to have their own schools, then it would become more feasible to provide religious instruction suitable to the majority in the public schools. If so, support of Roman Catholic separate schools would serve the double purpose of providing for the school taxes paid by the Roman Catholic minority a school service that satisfies them, and of freeing the public schools to provide for the Protestant majority a school service that should satisfy them better.

4. Among the arguments that have been advanced to the Commission against extending support to private and parochial schools are the following:

(a) Every child of school age has a right to attend a public school without fee. Since all parents are not of the same religious persuasion, all public schools must by law be non-sectarian. The purpose is to safeguard against religious instruction in the faith of the majority being imposed upon minorities. Minorities cannot, therefore, validly object to sending their children to public schools on the ground that they will be subjected to objectionable religious indoctrination.

(b) A second system of schools within the Province, particularly in small and sparsely populated districts, would weaken the public school system by reducing the size of the attendance unit and duplicating services not otherwise necessary.

(c) A single system of schools tends to promote unity in the community and to avoid fragmentation which is not in the interest of the community as a whole.

(d) Over the Province, as a whole, a single school system is more economical.

(e) Rights, with respect to schools, extended to one religious group must in equity be extended to all other religious groups. The total effect of this process would be damaging to the public school system.

5. It was no easy matter for the Commission to weigh the many arguments on each side accurately and confidently enough to conclude readily that one side outweighed the other sufficiently for the Commission to recommend for it. It is one thing for the majority to have and to express strong opinions on how wrong are the views of one or more minorities. It is quite another thing for the majority in a free society to impose those strong opinions upon significant minorities who are of the opposite view. On the other hand, every organized society in accepting a rule of law thereby accepts such restrictions upon the freedom of the individual and groups of individuals as the lawmaker deems necessary in the public interest. Strong as minority rights in education are, still, were a unitary public school system clearly necessary and a dual system clearly harmful to the public interest, this Commission would recommend against a dual system. But in this case we would recommend not just withholding public support from private and parochial schools. We would recommend their prohibition.

6. The Commission, having weighed the evidence submitted and much evidence of its own, is of the view that private and parochial schools are not everywhere harmful. But equally, the Commission is agreed that in some small and/or sparsely settled school districts a second school would on balance be more harmful than beneficial both to the children attending it and to those remaining in the public school. Notwithstanding whatever harm may result, alternative schools are today permitted in even such districts just as long as they are privately financed. As the Commission recommends public support of such private and parochial schools as are not clearly injurious to education, it recommends not just non-support, but prohibition of such private and parochial schools as are, or if established would be, clearly harmful to the education of either children attending them or those remaining in the public school in the district.

7. In general it appears that in districts which are predominantly Roman Catholic it has been possible to orient the public schools sufficiently to the Roman Catholic viewpoint in education to make them reasonably satisfactory to Roman Catholic parents. To some, though perhaps a lesser, extent this also applies to other religious minorities such as Mennonites and Hutterites. The evidence submitted to the Commission indicates that Manitoba's main religious minorities are generally satisfied with the public schools in the districts in which they have control of them by virtue of being the majority in these districts. This satisfaction, however, derives here as in three of the Maritime provinces more from administrative leeway, by some held to be illegal, than from statutory rights. On the other hand, in several districts there are large religious minorities which are very unhappy with the public schools as presently administered by the religious majority in these districts. There can be no denying the majority the kind of schools it wants for its children. Where the minority is too small to make an alternative school feasible, it accepts the inevitable and submits to the majority wishes in education. But where the minority is large enough to make one or more alternative schools quite feasible without harm to the majority schools, the minority feels greatly aggrieved when, in spite of the school taxes it pays, it is denied the kind of education it desires for its children.

8. The Commission has not attempted to pass judgment on the validity of the criticisms levelled by religious minorities against the public schools to the effect that either they provide a religious atmosphere which to them is objectionable or they provide no religious atmosphere, which is equally objectionable. The Commission does, however, affirm its view that minorities have a right to dissent above all else in the education of their children, and that the majority has an unquestionable obligation not to impose upon a dissenting minority the majority view, unless it is clearly necessary in the public interest. At the same time, it has to be recognized that in the public education of children in an enormous geographic area as sparsely and heterogeneously populated as most of Manitoba, it is in practice impossible to satisfy all minority wishes. As far as the Commission, by logic and from experience of other jurisdictions, can judge the likely consequences here, we believe that in many districts a second school would harm education in those districts. In others, however, it would do no harm; perhaps some good.

9. The Commission therefore recommends that wherever minorities, religious or other, can be provided with the kind of education they wish for their children, this should be done. However, the Commission believes it must guard against its recommendation for tax support of alternative schools leading to their establishment in districts in which, as best we can judge, they would be harmful in themselves and to the public schools. The problem, as the Commission sees it, is to provide some measure of public support for private and parochial schools without injuring the public school system.

10. Having reviewed the evidence submitted to and gathered by the Commission, we are not prepared to recommend a system of separate parochial schools such as exists in several Canadian provinces. Actually the Commission has not been asked to so recommend even by the minorities seeking support of their parochial schools. On the other hand, in the opinion of the Commission the evidence does not support the view that alternative schools have been in the past, or in the future are likely to be, everywhere harmful to education generally or to the public school system specifically. The evidence seems to support the conclusion that, in the United Kingdom, private (there called "public") schools have been highly beneficial. The predominant view there in political, ecclesiastical, and educational circles is that voluntary denominational schools are desirable or even essential to the best in education. It seems to the Commission impossible to argue that separate Protestant schools are not beneficial in the Province of Quebec. Still, the Commission feels it is not necessary to pass judgment on whether they are likely to be particularly beneficial either to their own users or to public school users. To justify the rights of minorities to alternative schools, it is sufficient that they be not harmful to the public schools. On this, within the limits previously stated, the Commission is in no doubt.

11. The tax revenue, local and provincial, required to finance public schools has risen greatly in the past decade. It is likely to rise still further. Supporters of private and parochial schools have, notwithstanding that they do not use them, had to contribute their full share to the ever-rising cost of the public schools. At the same time, the cost of their own alternative schools has likewise been increasing. To the extent that they have provided schools for their own children, they have reduced the total cost of public schools. The sum so subtracted from the total cost of public schools in the Province increases substantially every year both because the cost per pupil and because the number of pupils of which the public schools are relieved increase each year. But while the relief redounding to the public school system from use of private and parochial schools increases each year, those who provide this relief do so at ever-increasing cost to themselves, and, in addition, they must pay ever more in taxes to the very public school system they relieve.

12. All things considered, the Commission agrees that some measure of public support should be extended to private and parochial schools which provide a satisfactory standard of education. We also agree that, in some though not in all school districts, this can be done without injury to the public school system, to unity, or to religious toleration. Indeed, it may benefit and give more worth to all these. In any case, practical application of the principles of democracy by which we try to live requires that whenever possible the majority be tolerant enough to provide for significant minorities the kind of education they want for their children.

13. If private and parochial schools are given some public support, as the Commission recommends they should, then we should seek to give it upon such terms as it is thought will most benefit not only the private and parochial schools, but also the public schools. The Commission believes that to this end it is essential to give these alternative schools the greatest freedom possible to experiment and to challenge the methods, achievements, attitudes, and standards in the public schools. For this reason the Commission recommends no more regulation of these schools than is necessary to ensure that the education afforded in them is up to the general standard of the public schools.

RECOMMENDATIONS

To implement these general conclusions the Commission recommends:

1. That every private and parochial school be required to incorporate and operate as a Private School Corporation.
2. That no Private School Corporation be permitted to operate schools in more than one school district, but that each may, subject to Recommendation 17, operate any number of schools within a school district.
3. That, subject to Recommendation 17, any number of Private School Corporations be permitted to operate within any school district.
4. That such schools as Private School Corporations are permitted to operate be subject to no more Department of Education regulation or control than is necessary to ensure that the education afforded in them is up to the general standard of the public schools.
5. That each school operated by a Private School Corporation be inspected, and more rigidly than now, by the Provincial School Inspector for the school district in which it is located, but only to determine whether it affords education on the whole up to the standards of the public schools in the district.
6. That pupils attending any school operated by a Private School Corporation be permitted to take Departmental Examinations if they so desire, and that, for those who do, their papers be marked and the results recorded in the regular way by the Department.
7. That the Provincial Government establish a Private Schools Grant Commission of three members having neither political nor departmental responsibilities.
8. That the three members of the Private Schools Grant Commission be
   (a) the Chancellor of the University of Manitoba,
   (b) the Chairman of the Public Utilities Board,
   (c) a Justice of the Superior Court,
   one of whom should be a Roman Catholic and one a Protestant.
9. That a sum of money, calculated by the formula of Recommendation 10, be on each June 1 paid in trust to the Private Schools Grant Commission for payment by it of grants to schools operated by Private School Corporations.
10. That the sum paid on any June 1 to the Private Schools Grant Commission be the amount equal to 80% of the product of A and B, where:
   A is the fraction equal to
   i) the number of enrolment-days in all schools operated by Private School Corporations,
   over
   ii) the number of enrolment-days in all public schools, in each case during the preceding calendar year;
   and
   B is the sum of
   i) the total provincial grant to public schools as shown in the Public Accounts,
   and
   ii) the product of the general levy,
   and
   iii) the payment made by the Province to the Teachers' Retirement Allowances Fund and any other fringe benefits provided public school teachers,
   all for the preceding calendar year;
   and where:
   "enrolment-days" means the number obtained by:
   (a) multiplying the average enrolment in each month in each school by the number of school days in the month, and
   (b) adding together the ten products obtained in (a), and
   (c) adding together for all private schools the result obtained in (b) for each private school to obtain the numerator of "A" above, and
   (d) adding together for all public schools the result obtained in (b) for each public school to obtain the denominator of "A" above.
11. That out of the sum paid on any June 1 to the Private Schools Grant Commission, the Commission make a grant in respect to the preceding calendar year to each such school operated by a Private School Corporation as has:
   (a) supplied the Commission with
   i) an audited statement of its expenditures for the previous calendar year,
   ii) an audited statement of the number of enrolment-days provided each month and in total during the previous calendar year,
   iii) an estimate of its expenditures for the current year;
   (b) on record with the Chief Inspector a Provincial Inspector's report which satisfies the Private Schools Grant Commission that the school did afford in the preceding calendar year education on the whole as good as was afforded in the public schools of the district in which it is located;
   (c) fulfilled all the conditions required, as recommended below, of a school operated by a Private School Corporation.
12. That if the Private Schools Grant Commission rejects any application for a grant only for the reason that the Provincial Inspector's report on the applicant school did not satisfy the Commission that such school afforded education on the whole as good as the public schools in its district, such school have a right of appeal to the Minister, who, if he reverse the decision of the Commission, shall direct the Commission to make the grant it would have made to such school had the Provincial Inspector's report satisfied the Commission.
13. That the grant, if any, made by the Private Schools Grant Commission to a school operated by a Private school Corporation be computed in two parts, viz.:
   (a) an Instructional Grant for each teacher employed in the school which may not exceed the lesser of
   i) the actual salary paid such teacher,
   or
   ii) the amount stated in Table 25 or Table 26 applicable to such teacher;
   and
   (a) a Maintenance, Capital, Text Book, and Fringe Benefits Grant in such amount as the Private Schools Grant Commission deems equitable having regard for
   i) the amount which, in the opinion of the Commission, was prudently spent by such school during the preceding calendar year on operation, building, text books, and fringe benefits,
   ii) the total amount then available to the Commission for grants to all such schools relative to expenditures by all of them on operation and building.
14. That even if it has not paid to every school operated by a Private School Corporation the maximum permitted, the Private Schools Grant Commission be not required to disburse each year the entire sum available to it.
15. That if pursuant to Recommendation 14 the Private Schools Grant Commission has in any year, after making all grants in respect of the preceding calendar year, a surplus on hand, such surplus be retained by the Commission but be not deducted from the normal sum next payable to the Commission by the Province.
16. That all, or any part of, the surplus at any time on hand may in its sole discretion be disbursed by the Commission as a grant to one or more schools operated by a Private School Corporation:
   (a) to adjust any inequities the Commission in its sole judgment deems to have occurred in the grant payments made in respect of the immediately preceding five calendar years;
   (b) to give financial aid in any educational project of which the Commission in its sole judgment approves.
17. That a Private School Corporation be not permitted to operate a school in which there is not at least one teacher for each two elementary grades (I to VIII) and at least one teacher for each second grade (IX to XII) taught in the school, and which, if any secondary grade is taught, contains less than four secondary classrooms.
18. That the Private Schools Grant Commission be required to keep a record of all capital grants made to each school receiving grants from it.
19. That if a school building toward the cost of which the Private Schools Grant Commission has made any capital grants ceases to be used for the education of children required or entitled to attend school within the meaning of The Public Schools Act and The School Attendance Act, then:
   (a) if such school building be not sold, the Private School Corporation which previously operated it be required to pay to the Private Schools Grant Commission an amount equal to decimal ninety-seven to the xth power ($(.97)^x$) times each capital grant made by the Commission in respect of such building, where "x" equals the number of full years from the date of the grant to the date the building ceased to be used;
   or
   (b) if such school building be sold, it be sold by public tender and the Private School Corporation which previously operated it be required to pay to the Private Schools Grant Commission the same portion of the proceeds as its capital grants in respect of such building bore to its total cost.
20. That a school operated by a Private School Corporation, to be eligible for a grant in respect of any calendar year, be required to apply for it to the Private Schools Grant Commission not later than March 1 of the year following.
21. That each school operated by a Private School Corporation be made eligible on the same basis as the public schools in the school district in which it is located for all educational aids and services, such as travelling libraries, etc., provided by the Province to public schools.
22. That a Private School Corporation be required to provide for its teachers, pensions and all the fringe benefits for which any money contribution made by the Province enters into item (iii) of Recommendation 10 of this chapter, at a cost to its teachers which is consistent with the cost to Public School teachers of the same fringe benefits, and providing benefits which are, though not necessarily identical, consistent with the benefits provided Public School teachers.

[1] Education in Britain, Reference Division, Central Office of Information, London: H M Stationery Office, March, 1958, p. 16.

AIDE PROVINCIALE AUX ÉCOLES MINORITAIRES

On trouvera dans cette page le texte complet du chapitre dans lequel la Commission Royale (MacFarlane) sur l'Education a fait connaitre ses recommandations au sujet des écoles privées et paroissiales.

Nous publions ce texte au complet et en anglais pour plusieurs raisons, et tout d'abord parce que c'est le texte officiel auquel il faudra toujours référer pour en déterminer le sens exact.

De plus, nos lecteurs auront à en discuter probablement en anglais avec leurs amis et concitoyens anglais et ils aimeront en ces occassions employer les termes précis.

Il serait même à souhaiter que ceux qui ne conservent pas habituellement les documents de ce genre, découpent la page en entier et la fassent parvenir à ceux que cela peut intéresser et éclairer parmi leurs amis de langue anglaise.

Enfin, nous avouons en toute simplicité que la copie d'une annonce de six colonnes ayant fait défaut au moment où nous discutions l'opportunité de cette publication, il nous a semblé y voir une invitation assez singulière à en profiter.

En toute humilité, nous recommandons que l'éditorial qui débute en première page soit lu d'abord et le texte ensuite, car ce dernier est un peu aride.

Il va sans dire que notre personnel considère sérieusement l'immense tâche qui consistera à traduire et à publier le texte en français.

LA REDACTION.

Une section à Winnipeg de l'Alliance Canadienne

Mme M.-Fohy St-Hilaire, de Québec, coordonnatrice de l'Alliance Canadienne (association bilingue cherchant à promouvoir la bonne entente entre Canadiens) a passé quelques jours à Winnipeg, cette semaine. Elle a rencontré plus spécialement les personnes qui depuis quelque temps organisaient dans cette ville une section de l'Alliance Canadienne et, au cours de la soirée de lundi, cette section a été officiellement reconnue. Pour le moment les membres de l'exécutif sont: M. Paul Wright, président, R. P. Ludger Guy, S. J., vice-président, Mlle Janet McDougall, secrétaire, et le professeur Marcel Richard.

Mme St-Hilaire est d'un dynamisme que rien n'arrête lorsqu'il s'agit de promouvoir les progrès de l'Alliance. Aussi a-t-elle su profiter de son séjour pour intéresser au mouvement le monde de la presse, de la radio, de la télévision, et pour multiplier les appels téléphoniques auprès de personnes susceptibles d'entrer dans la section nouvellement fondée.

En même temps elle a parlé à tous et partout du prochain carnaval d'hiver à Québec, illustrant à l'occasion ses paroles déjà convaincantes par la présentation d'un magnifique film en couleur.

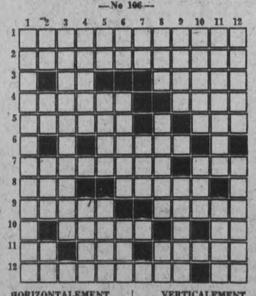
Assurée que les semences jetées en terre winnipegoise porteront des fruits, elle continue maintenant son travail dans les villes de Saskatoon, Calgary, Vancouver, etc.

Mme St-Hilaire a fondé l'Alliance Canadienne à Toronto le 22 novembre 1953 dans le but de favoriser une meilleure compréhension entre Canadiens de langue française et de langue anglaise, d'intensifier chez tous le bilinguisme et de procurer à tous des informations exactes sur les deux groupes ethniques du pays.

Depuis 1953 l'Alliance Canadienne a obtenu sa charte fédérale (1956) grâce à la collaboration de personnalités du Québec et de l'Ontario. Quatre sections locales ont leurs propres chartes: Toronto (1953), Québec (1954), Ottawa (1957) et Montréal (1958). Les villes de London-Sudbury, Winnipeg - St-Boniface, Regina-Saskatoon, Edmonton-Calgary, Vancouver-Victoria, et d'autres au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse possèdent leurs sections.

Nos Mots Croisés

—No 106—



HORIZONTALEMENT

1—Dissection des artères.
2—Partie inférieure d'une construction.
3—Mienne. — Sorte de boisson.
4—Angles saillants. — Ordre prescrit.
5—Lieu où les bêtes se sèchent. — Planche de bois.
6—Titre.
7—Qui a l'apparence d'une pluie congelée. — Irritation.
8—Elément. — Faire des listes.
9—Espièglerie. — Arrêt d'un liquide organique.
10—Canard des bois. — Pronom.
11—Dans. — Caractère de l'astrologie. — Magistrat romain.
12—Formalités qui rendent un acte authentique. — Métal.

VERTICALEMENT

1—Tribu de liliacées.
2—Lettre grecque. — Note. —, Chef. — Numéro.
3—Gonflement.
4—Divertissements. — Organe par lequel pénètrent les sucs.
5—Coup sur le tambour. — Rivière française. — Lieu de délices.
6—Impose soudainement. — Terme de dénigrement. — Agent de Louis XV.
7—Charpente du corps. — Egalité.
8—Arbre de l'Asie. — Anneaux de fer. — Conj.
9—Général turc. — Application d'esprit.
10—Fia pas. — Rendra.
11—Mettre au fait d'une science. — Fosse souterraine.
12—Individus. — Appeler les lettres une à une.

SOLUTION DU PROBLEME No 105

■ Horizontalement: 1. Accordailles; 2. Luire — Coûte; 3. Tirassais — ER; 4. Etole — Anti; 5. Rêneras — Niée; 6. Vierge; 7. Bucha — Miel; 8. Ire — Tués — Lec; 9. Les — Inné; 10. Idaho — Tes — Té; 11. Torons — Tien; 12. Susurrer.

■ Verticalement: 1. Altérabilité; 2. Cuite — Urédo; 3. Ciron — Césars; 4. Orale — Hou; 5. Réservations; 6. Aï — Un — Su; 7. Aisément; 8. Ici — Risée; 9. Losange — Ste; 10. Lu — Nielle — IR; 11. Etête — Té; 12. Sérieusement.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg
Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.
Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

La Commission MacFarlane

Plan d'aide provinciale aux écoles minoritaires

(Suite de la première page)

— I —

Une situation de faits

C'est précisément parce qu'elle s'occupe des intérêts de tous les enfants d'âge scolaire de la province que la Commission MacFarlane ne pouvait pas ignorer les faits qu'elle résume dans les deux premiers paragraphes du chapitre XI intitulé: "Private Schools". Dans ces paragraphes elle signale:

i. qu'il y a dans la province 9,292 élèves qui fréquentent des écoles privées et paroissiales;

ii. que l'existence de ces écoles due principalement aux croyances religieuses des parents, qui préfèrent ces écoles aux écoles publiques;

iii. que ces parents demandent d'une école un climat religieux et une attitude à l'égard de la religion qu'ils croient essentiels à l'éducation de leurs enfants et qu'ils ne trouvent pas dans les écoles publiques;

iv. que ces enfants, âgés de 6 à 21 ans, ont le droit de fréquenter les écoles publiques, sans frais;

v. que ces enfants ont également le droit, d'après la loi sur la fréquentation scolaire, de fréquenter des écoles privées, à condition d'y recevoir une éducation d'une valeur égale à celle qu'offrent les écoles publiques, selon un certificat de l'inspecteur;

vi. que ceux qui font vivre les écoles privées et paroissiales portent un fardeau qui serait autrement une charge sur les fonds publics.

vii. qu'à l'heure actuelle les écoles privées et paroissiales font ce travail sans recevoir de deniers publics, ni de la province, ni des municipalités;

Il est à remarquer que le principe de chance égale pour chaque enfant d'âge scolaire dans la province se manifeste en pratique au Manitoba par des octrois du trésor commun au profit de ceux qui portent la responsabilité scolaire au plan local.

La Commission se place instinctivement alors au niveau provincial et constate que sur les 170,000 étudiants de la province, il y en a 9,292 qui ne profitent pas de l'école publique et qui ne tirent pas avantage des fonds que la province consacre à l'éducation. Il s'agit alors en premier lieu d'un problème de minorité. Cela est d'autant plus vrai que dans certaines parties de la province les groupes de parents qui, pour des raisons religieuses et autres, préfèrent un programme plus souple d'instruction, peuvent influencer l'autorité locale suffisamment pour rendre l'école publique assez acceptable et ainsi se dispenser de la fondation d'écoles privées. D'où il suit que la Commission s'intéresse surtout au sort des élèves qui sont non seulement une minorité provinciale, mais aussi une minorité locale, et une minorité locale assez considérable pour justifier l'existence d'une école distincte. Enfin, à cause de son point de vue provincial, la Commission n'intervient pas auprès des autorités locales pour suggérer une solution au problème, mais elle se contente de fixer la responsabilité provinciale. En somme, on aboutit ainsi à une étude de l'aide provinciale aux écoles minoritaires.

A noter que la Commission attaque ce problème en partant d'une situation concrète, et en laissant de côté — dans tout le chapitre — la question historique. On sent dès les deux premiers paragraphes qu'il s'agit de constater des faits, de les juger en vertu de quelques principes démocratiques et d'en tirer une conclusion raisonnable, sans préjugés et sans arrière-pensées. Il est à espérer que ce chapitre sera lu dans le même esprit par un grand nombre de citoyens, car ainsi l'opinion publique arrivera inévitablement à la conclusion unanime de la Commission: en dedans de limitations sages et prudentes, il faut que la province adopte à l'égard des écoles minoritaires une politique semblable à celle qu'elle poursuit à l'égard des écoles publiques.

— III —

Une solution pratique

Avant d'arriver à cette conclusion et d'en tirer des recommandations pratiques, la Commission a signalé non seulement la situation concrète des écoles minoritaires, mais aussi les propositions qui ont été soumises à la Commission, soit pour, soit contre une politique d'aide à ces écoles. Les points favorables se résument à neuf (a-i), tandis que les points opposés sont au nombre de cinq (a-e). La Commission les expose tout simplement sans insister, mais le compromis de la fin est tout indiqué dans cette argumentation affirmative et négative: il faut aider les écoles minoritaires, en autant que cela peut se faire sans nuire aux écoles majoritaires.

A remarquer que la Commission présume habituellement l'acceptation de plusieurs principes: le caractère intangible de croyances religieuses, le respect du droit de choix des parents, la délicatesse des relations entre le gouvernement et les parents dans le champ scolaire, l'idéal politique en démocratie qui consiste à assurer le bien général en laissant la plus grande liberté possible aux activités vitales des minorités importantes, les avantages de la diversification sociale, l'exemple de l'Angleterre, de l'Ecosse et de plusieurs provinces du Canada.

De là une solution très nuancée comprenant cinq points majeurs:

1. Paiement de taxes scolaires et autres par tous les contribuables, comme d'habitude;

2. Incorporation obligatoire des écoles privées, à condition que ces écoles aient un nombre assez élevé d'élèves, qu'elles soient soumises à l'inspection du département comme les écoles publiques et ne soient pas organisées sur une base qui dépasse les frontières d'un district scolaire;

3. Création d'un fonds pour les écoles privées selon la formule suivante: 80 pour cent des octrois provinciaux aux écoles publiques, divisés par le nombre d'élèves des écoles publiques et multipliés par le nombre d'élèves des écoles privées;

4. Création d'une Commission des Octrois aux Ecoles Privées, de trois membres, pour distribution de ces fonds annuellement aux écoles qui auront soumis leurs demandes accompagnées d'un état de compte certifié, d'un rapport de fréquentation scolaire certifié et du certificat de l'inspecteur, le tout par rapport à l'année précédente;

5. Les salaires des instituteurs, en dedans des limites de l'échelle provinciale des octrois, et les fonds de pension des instituteurs auraient priorité dans la distribution des argents aux corporations privées. Ce qui reste serait distribué pour fins de construction, de l'entretien, de manuels scolaires, à toutes les corporations scolaires reconnues, en tenant compte de la somme disponible et de l'importance des demandes qui sont présentées. La somme globale des deniers publics payables aux écoles privées par élève serait toujours inférieure, et de beaucoup, à la somme payable en moyenne par élève aux écoles publiques.

Et ainsi, la Commission Royale s'applique à définir plus clairement comment la responsabilité publique envers tous les enfants d'âge scolaire dans la province s'exprimera à l'égard des élèves qui bénéficient d'une éducation équivalente et plus dans les écoles privées, c'est-à-dire minoritaires.

La "force de frappe atomique" française

(suite de la première page)

des trois grands du "club atomiques". Tout au plus, pourrait-elle disposer à son tour d'un "deterrent", d'une menace de contre-attaque atomique susceptible de décourager un éventuel agresseur:

Dans sa conférence de presse du 10 novembre, le général de Gaulle, laissant entendre que la France passerait outre aux recommandations de l'O.N.U., s'est expliqué clairement:

". . . Que les Anglo-Saxons et les Soviétiques, a-t-il dit, conviennent entre eux de cesser leurs expériences, la France ne peut que l'approuver. Mais si on voulait l'inviter à renoncer pour elle-même aux armements atomiques, tandis que d'autres en possèdent et en développent d'énormes quantités, il n'y a aucune chance qu'elle défère à l'invitation."

"En vérité, la France, en se dotant d'un armement nucléaire, rend service à l'équilibre du monde. Si l'Organisation des Nations-Unies se montre capable de mettre effectivement un terme à la menace, et si, pour commencer, elle parvient à placer sous contrôle international les engins, véhicules de la mort, comme d'ailleurs la France le propose par la voix de son délégué au désarmement, M. Moch, alors la France appliquera tout de suite et sans hésiter, et très volontiers, la loi internationale."

"Mais si l'Organisation ne veut pas et ne peut pas le faire, alors comment qualifierait-on l'échappatoire dérisoire que serait une mauvaise querelle cherchée aujourd'hui à la France?"

En bref, de Gaulle estime que, sauf un désarmement atomique complet, avec contrôle ou destruction des armes existantes, nul n'a le droit d'empêcher la France de fabriquer elle-même des armes nucléaires. La France, ou tout autre pays.

* * *

Nous touchons là le vrai problème: peut-on laisser s'étendre à la planète entière une sorte d'anarchie atomique dont on devine les effroyables dangers qu'elle comporterait? Les Etats-Unis, qui ont refusé à leurs alliés des secrets depuis longtemps connus de leurs adversaires, ont voulu tenir close la porte du club atomique dans l'idée, précisément, d'éviter cette anarchie. Mais avec le temps, et les progrès réalisés par les chercheurs et les techniciens de divers pays, la politique de la porte fermée est aussi dangereuse que vaine.

En fait, si l'attitude française est critiquable du point de vue moral — et elle est critiquée en France même par des hommes qui ne sont pas nécessairement de "gauche" — elle se justifie et se légitime dans cette situation étrange que connait actuellement le monde, où la paix ne semble règner que parce qu'il existe un équilibre de la terreur". Aucun des deux grands qui rivalisent n'ose et n'osera s'attaquer à l'autre par crainte de terrifiantes représailles. Mais si, par exemple, l'U.R.S.S. cherchait querelle à tel pays d'Europe, ou à l'Europe tout entière, avec ses seules armées de type classique, les Américains useraient-ils du "deterrent" atomique? Bien des experts en doutent.

Donc, le bouclier de l'Europe est inexistant. C'est si vrai que l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale (organisation née du traité signé à Londre en 1954, après l'échec de la Communauté Européenne de Défense, et qui groupe la France, l'Allemagne, la Belgique, les Bas-Pays, le Luxembourg, l'Italie et la Grande-Bretagne), s'est réunie le 30 novembre pour étudier "le renforcement de la coopération politique entre les Etats membres et la création d'une force de prévention nucléaire européenne indépendante de celle des Etats-Unis, et permettant à l'Europe de se défendre au cas où elle serait menacée d'une attaque limitée".

Il n'en reste pas moins, cependant, que le seul moyen de libérer le monde de la peur atomique réside dans la suppression complète des armes nucléaires. Aussi, prête-t-on au gouvernement français l'intention de lancer un appel solennel aux détenteurs de ces armes aussitôt qu'il en possèdera lui-même, afin qu'elles soient détruites toutes ensemble. Devant l'O.N.U., le délégué français, M. Jules Moch, a en effet déclaré: "Le désarmement nucléaire tel est notre objectif précis, permanent, fondamental. Si le fait que la France est le quatrième Etat libérant l'énergie explosive du noyau de l'atome aboutissait à entraîner les trois autres pays vers l'élimination nécessaire et urgente des armements nucléaires, ses efforts actuels et les recherches de ses savants auraient, sans crainte du verdict de l'histoire, servi la cause de la paix."

Maurice HERR

Le respect que l'Eglise a toujours porté envers la bible est manifesté par le livre que M. et Mme H. Kraus tiennent entre leurs mains, sur la photo. Ce volume qui contient l'Apocalypse, le dernier livre du Nouveau Testament, a été confectionné à la main, avec magnifiques illustrations, vers l'an 1250 au monastère de St. Alban's en Angleterre. M. Kraus, de New York, vient de l'acheter au prix de $130,000, le montant le plus élevé qu'on n'ait jamais payé pour un manuscrit. Comme on le sait, l'on peut voir au musée britannique plusieurs volumes du genre, faits à la main, plusieurs siècles avant le mouvement protestant, en langue vulgaire aussi bien qu'en latin. (Photo CW)

Billet du vendredi



Le célèbre critique Berenson vient de mourir à Florence

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La mort du célèbre critique américain Bernard Berenson, survenue à Florence en Italie, n'aura pas soulevé de remous formidables dans la presse, même des Etats-Unis. Il quitte ce monde à l'âge de 94 ans, ce qui veut dire qu'il était pas mal oublié. Dans la plupart des milieux, même celui de la critique d'art, qui était le sien. Dans l'ensemble, il était encore plus un écrivain universel qu'un critique américain. D'ailleurs, ce titre d'Américain lui était venu par surcroît, si l'on peut dire, car il était natif de Vilna en Pologne.

Enfant et fils de parents pauvres, qui n'arrivaient pas à gagner leur vie dans leur pays, il les suivit quand ils émigrèrent en terre américaine. C'est là qu'il fit ses études, les poussant aussi loin que possible, dans cette région de Boston où il s'établit lui-même. Mais pas pour longtemps. Dès 1887, à l'âge de 22 ans, il retraversa l'Atlantique et élut domicile à Florence, l'une des villes les plus artistiques de l'Italie, avec ou après Rome, et y vécut jusqu'à son dernier jour. Il était de ces hommes qui savent tout et parlent la plupart des langues européennes. Il fut, pendant ses années d'université, l'un des meilleurs amis du philosophe hispano-américain George Santayana, qui vécut comme lui pendant des années en Europe: Espagne, France, Angleterre et Italie.

* * *

A l'Université Harvard, Santayana fréquentait surtout, parmi ses condisciples, Berenson et Charles Loeser, qui était Juif, aussi instruit et cultivé, mais moins travailleur et se souciant peu d'écrire, tandis que Berenson avait déjà à Boston et à Cambridge la réputation d'un intellectuel de race, par suite d'articles publiés çà et là. Plus tard, Santayana retrouva ses deux amis en Europe, et c'est avec eux qu'il commença de voir, avec des yeux neufs, les principaux musées d'Italie et d'ailleurs.

A Florence, Bernard ou Bernhard Berenson étudia surtout, la plupart du temps sur place, la vieille peinture italienne, en particulier les oeuvres de la Renaissance. Avec ce résultat qu'il devint le spécialiste par excellence en la matière. On lui doit sur le sujet et d'autres, connexes, des centaines d'articles et de catalogues d'art, sans compter des livres nombreux, qui prennent le rang de classiques. Rappelons, par exemple, ses **Peintres de la Renaissance**, dont la première édition remonte à 1894, ses **Peintres florentins de la Renaissance**, son **Etude et Critique de l'Art italien**, son **Lorenzo Lotto**. Sauf erreur, Berenson était comme Loeser d'origine israélite, ce qui ne le diminue point. Il fut au contraire l'un des grands de son temps.

* * *

Devenu très vieux, il vivait surtout de souvenirs. On a dit de lui que son amour passionné de la beauté servit de thème à trois générations d'artistes, ce qui signifie qu'il fut un inspirateur inégalé. Il n'ignorait rien de cette éblouissante époque que fut celle de la Renaissance italienne, et quiconque s'y intéressait ne pouvait s'abstenir de s'appuyer sur ses ouvrages, ou de l'aller consulter chez lui, dans sa maison convertie en un véritable musée. Il avait épousé en janvier 1900, à l'âge de 35 ans, Mlle Mary Whitall, plus âgée que lui d'une douzaine de mois, originaire de Philadelphie. Elle aussi fut un écrivain, qui s'occupa comme lui d'art et de voyages, donnant des articles à maintes revues américaines, françaises et italiennes, dont la **Gazette des Beaux-Arts**, la **Chronique des Arts** et **Rassegna d'Arte**.

A Florence, partageant les mêmes goûts que son mari, elle collectionna pendant plus d'un demi-siècle des oeuvres et des livres d'art. Ils laissent bibliothèque et oeuvres d'art, de même que la somptueuse villa les logeant, à l'Université Harvard, stipulant qu'on en ferait une institution d'études humanistes. Bernard Berenson était membre de l'Académie américaine des Lettres et des Arts.

L'ILLETTRE.

Un doctorat honorifique à Mgr Joseph Cardjin

SHERBROOKE — L'Université de Sherbrooke décernera, le dimanche 13 décembre, un doctorat honorifique à Mgr Joseph Cardjin, fondateur et aumônier international de la JOC.

La ville de Sherbrooke doit être la seule que le prêtre-fondateur doit visiter lors de sa visite dans l'Est du pays.

"French for Grade 1"

Winnipeg school administrators have suggested that there may be a better way to teach French to children. They believe that more emphasis should be put on conversational French, and less on the reading and writing of it. Their assumption is sound.

It should be obvious that no Canadian child is born with an inherent ability to speak English or any other language. And we do not teach our children by forcing them first to learn the formal rules of grammar. They learn by associating words with objects, and by putting words and sentences together in daily conversation.

That is the way they should learn foreign languages at school; and it should be done at an early age before the children feel embarrassed by their mistakes. The Royal Commission on Education rightly recommended that French and German should be taught in elementary grades, and as early as Grade 1 if enough qualified teachers are available.

What is to stop this from happening? The Winnipeg school administrators say that early instruction would teach more boys and girls to speak French, "but whether French is sufficiently important to justify the cost is a matter of public policy."

It is surely more a matter of common sense, and national unity. This is a bilingual nation in which every Canadian should be proud of the ability to speak both languages fluently. Beyond that, the ability to make oneself understood among people of other nations offers rich rewards in friendship and understanding, and opens vast new fields of literature which, at present, are sadly denied to most of us. The advantages are so great that the cost should never be an overriding consideration for the school system.

There should be enthusiastic agreement among Winnipeg school trustees to do everything they can to foster the teaching of, at least, French and German from the earliest possible grades.

"Free Press",
7 décembre 1959.

Le professeur Meredith Jones

Le parler régional du Canada français

A l'occasion du congrès, les 20 et 21 novembre, du Cercle Linguistique du Manitoba et du Dakota-Nord, tenu à l'Université du Manitoba, M. le professeur Meredith Jones a donné une conférence sur "L'état actuel des études de la langue canadienne-française".

Voici la 3e tranche de cette causerie. La dernière paraitra la semaine prochaine.

— III —

Phonologie et vocabulaire

Le second exemple est pris de l'accent tonique latin populaire a; patrem-père en français moderne. Jusqu'au 16e siècle, il en était au stage de l'e fermé: pére. C'est le son que vous entendez souvent sortir de la bouche d'orateurs canadiens-français très bien éduqués. Dans le parler des ruraux et des gens moins éduqués, vous découvrez une forme plus vieille que cet é, la diphtongue dont é est la simplification. Les philologues expliquent ce changement en supposant d'abord le dédoublement du a populaire latin, puis la diphtongue ae, enfin le é ou le è. Dans le Canada rural et même dans les villes, cette diphtongue est presque normale, même chez des orateurs assez bien éduqués: paére, maére. Elle résiste même aux efforts de l'éducation scolaire. Le son moyenâgeux reste, celui que les philologues ont à découvrir et à imprimer avec astérique. Il subsiste encore au Canada et on en néglige l'étude. Nous, Anglais, nous sommes heureux de qualifier tout simplement ce parler de mauvais français, parce que le petit changement d'accentuation nous surprend. Il est une insulte à l'accent d'école publique.

Phonétiquement, le parler rural canadien-français n'est pas seulement du français mal parlé. Il possède une prononciation qui est du vieux français authentique arrêté dans son progrès, ou qui a dépassé de plusieurs stages l'évolution naturelle du français. Ne le louons pas, ne le condamnons pas. Il est pratiquement le même qu'on trouve de nos jours dans les districts ruraux isolés de France où on le décrit comme patois bizarre mais cru.

La même chose s'applique au vocabulaire. Très limité en étendue, pour les raisons que j'ai données — obstacles externes, négligence personnelle, besoins peu nombreux — il a retenu plusieurs formes de dialectes et de patois, soit de l'ancienne France, soit de la France moderne . . . De plus on parle beaucoup de mots canadiens, nés sur ce continent, ou empruntés des langues indiennes. Magasiner, un clair d'étoiles, une bordée de neige: leur nombre est plutôt minime. La plupart des mots "indigènes" sont réellement des anglicismes, empruntés de l'anglais, mais changés radicalement, comme drave (drive). Les Indiens n'ont manifestement donné que quelques mots, comme toboggan . . .

C'est là la couche inférieure, pour ainsi dire, produit d'une multitude de patois mélangés de telle sorte qu'aucune source n'a la prépondérance. Vocabulaire et prononciation viennent de partout, mais ils sont définitivement dans le cadre de la romance. Cependant, quand le Canadien français emploie ces sources de son parler pour en affirmer la supériorité, parce que ce parler est ancien, parce que vous pouvez trouver plusieurs mots canadiens-français dans Rabelais, Montaigne et Aucassin, il joue sur les mots. Une langue n'est pas supérieure par sa seule ancienneté, parce qu'elle use de vieux mots. Cette fierté est justifiée si, de plus, elle possède d'authentiques liens d'unité avec le présent et selon l'esprit de la langue . . .

Bon parler français

Si nous étudions maintenant la troisième couche, celle des Canadiens français cultivés, nous faisons face à un problème que nous Anglais connaissons bien. Nous nous plaignons nous-mêmes que nos universités anglaises produisent des spécialistes de la langue anglaise qui écrivent à la perfection, mais dont la syntaxe, la phonétique et le vocabulaire laissent beaucoup à désirer. Les Canadiens français ne sont pas différents; l'homme cultivé ne peut pas être classé dans une seule classe sociale. Avocats, médecins, professeurs, politiciens, hommes d'affaires sont fustigés par les critiques canadiens-français à cause de leur manque de maitrise de la parole et aussi de leur indifférence à l'égard de la rectitude et de l'élégance. Il y a tout de même une couche vraiment supérieure de Canadiens français, quant au parler, quoique le nombre en soit décroissant. Les commentateurs du réseau de Radio-Canada, les grands hommes politiques (Je serais fier de parler aussi bien que M. St-Laurent), les juges, quelques romanciers, quelques professeurs d'universités ou collèges en sont les représentants, mais tous n'emploient pas le meilleur idiome de la France moderne. Ils parlent avec rectitude, élégance et finesse. Leur vocabulaire n'est pas toujours très étendu, mais que pouvons-nous dire de notre vocabulaire anglais? Leur accent est authentique, légitime. Ils ont comme modèle le meilleur style oral et écrit de France, l'enrichissant de quelques archaismes et expressions locales fournis par la tradition locale. Un danger de mort menace toujours d'éteindre le parler d'une minorité, qui se trouve noyée dans un milieu culturel majoritaire de langue différente. L'admirable parler des Canadiens français cultivés est une preuve que la bataille contre la marée anglicisante, au Canada, n'est pas nécessairement perdue.

La couche sociale qui est vraiment victime de cette marée anglicisante, la couche que nous croyons en général celle du Canadien français normal, c'est la deuxième. Elle correspond à la classe moyenne, le citadin ordinaire, le boutiquier, l'employé de bureau. Mais déjà elle a englobé bon nombre de professeurs, avocats, médecins, hommes d'affaires importants, industriels, en fait tous ceux qui entrent nécessairement en contact avec les Anglo-canadiens.

* * *

Les conséquences de cette maladie de l'anglicisme ont été reconnues très tôt. Tardival cria fortement, suffisamment pour être entendu dans toute la province de Québec, en 1880: "L'anglicisme, voilà l'ennemi!" Il avait raison. A moins qu'on ne l'endigue, il constituera une paralysie conquérante, empêchant la croissance naturelle et ne produisant que des déchets. Il a déjà produit, au témoignage d'un critique, non un parler canadien-français, mais anglo-canadien-français.

Voulez-vous me spérer un wrench pour settler le washer du sink? J'ai busté un tire. Moi pour un. Voilà des exemples du plus bas anglicisme. Mais à un niveau supérieur on trouve dans les universités: J'ai fait mon application; j'ai enregistré à l'université; je vais graduer demain; délivrer une lecture; faire un appointement . . . Pierre Daviault, le champion de la lutte contre l'anglicisme, invite les gens à se hâter à mettre de l'ordre dans leur maison s'ils ne veulent pas "manquer le bateau". De tels anglicismes sont involontaires, ils frappent les oreilles sensibles comme de bons mots de Wayne et Schuster. Pourtant au Canada français, ils ne provoquent même plus un froncement de sourcil. Celui qui les emploie ne s'aperçoit même plus qu'il viole la syntaxe française et lui substitue des mots anglais ou des structures de phrases anglaises . . .

C'est là le principal reproche exprimé par les sources de France et du Canada français: la syntaxe n'est pas respectée. Les gens d'origine anglaise sont plus sensibles aux erreurs d'accentuation qu'aux erreurs de syntaxe, ou au manque de vocabulaire et d'élégance. Nous Anglais nous condamnons un homme qui prononce mal ou qui emploie un vulgaire accent. C'est à cause de cela que les critiques venant de sources anglo-canadiennes portent principalement sur l'accent: le parler canadien-français n'est pas le français de Paris parce que son accentuation est mauvaise. C'est là, bien entendu, une attitude folle. Ceux qui l'adoptent ne voudraient pourtant pas que les Anglo-canadiens essaient d'imiter l'accent du Yorkshire ou Devonshire, même s'il était employé par des gens de culture. Je veux défendre une fois de plus l'accent canadien-français, quand il est employé par un Canadien français cultivé, c'est entendu, et non par celui qui est demi-cultivé. Ce que vous entendez des lèvres des étudiants du Collège de St-Boniface, pour citer un exemple local, est dit avec un accent aussi légitime, aussi justifiable que n'importe quel autre accent. C'est l'accent du pays. C'est la syntaxe qui fait souvent défaut.

Tout ceci ne signifie nullement que les Canadiens français n'ont pas d'accents caractéristiques. La lettre r, par exemple, n'est pas prononcée comme à Paris. La grande proportion de h aspirés qui sont tombés en désuétude, excepté dans le langage classique: le héros, la haine . . . Le changement du e fermé en a: darnière, sarpent, changement linguistique bien fondé, puisque Ronsard rimait: armes — fermes, et Marot: gendarmes — termes. D'autres lois phonétiques du passé existent encore au Canada français, même dans le meilleur parler. Par exemple, la métathèse: berbis pour brebis, escouer pour secouer; la prononciation de la consonne finale: manchott, Ritchott, Brunett, litt, nuitt, fouett. En français moderne aussi, on rencontre cela: dot, net, fait . . . Pourquoi une langue n'aurait-elle pas ces particularités, surtout qu'elles ont le sceau de l'histoire de la langue et restent dans sa tradition phonétique?

D'autres changements cependant sont un peu différents, particulièrement dans le domaine de la diphtongue. L'e fermé du latin populaire est devenu éventuellement en français moderne un e ouvert après avoir passé à travers les stages de oi, woi, wa, wè ou é. Au Canada français, il s'arrête au stage du wè et devint bientôt wé; ou encore, d'une manière différente de celle adoptée en France, le son é seulement a été retenu: par exemple, mwé et twé. On entend cela tous les jours, de la part de Canadiens français du petit peuple et de la classe moyenne, et il ne sera pas facile d'en assurer l'élimination. D'autant plus qu'on prononçait ainsi en France, jusqu'à la fin du 18e siècle . . .

Seulement pour indiquer la variété des développements possibles d'un même son, à différents degrés et dans différentes régions, prenons la lettre a: lord (lard), il follait; poupa, mouman; désamancher . . . On dit habituellement que les diphtongues sont le signe certain que le langage évolue encore. Le parler canadien-français doit évoluer très rapidement . . .

Ces exemples (M. Jones les multiplia à volonté au cours de sa conférence) doivent suffire pour montrer le nombre infini de variétés, qui rendent si peu aisé la discussion de la phonologie du parler canadien-français. Ce n'est pas là un langage homogène, ni un dialecte, mais un parler régional, fruit d'une mosaïque de patois aux contrastes frappants. En général, les congrès et les critiques du Canada français déplorent, non l'accentuation, mais les éléments qui défigurent le parler: l'articulation imparfaite, les syllabes mâchées ou non prononcées, etc. Le français est une langue rigidement et clairement articulée. La lâcheté de langage du Canadien français est le miroir de notre grand irrespect national envers notre propre langue anglaise, notre mépris à l'égard de celui qui la parle trop élégamment. Nous Anglais avons peu de considération pour la précision dans le langage. Nous ne devrions pas jeter de pierres aux Canadiens français.

Maintenant je dois considérer le vocabulaire et la syntaxe. Depuis que le premier maire de Montréal, Jean Viger, a écrit son Dictionnaire des Coutumes canadiennes en 1810, grammaires et dictionnaires ont voulu corriger cette attitude de lâcheté dans la prononciation. Trois congrès de la langue française, un congrès de refrancisation en 1957 se sont attaqués principalement à la grande tragédie de l'anglicisme. Anglicismes humiliants, canadianismes non nécessaires, barbarismes déformés, solécismes qui détruisent la grammaire et la syntaxe, voilà les mortels ennemis du bon parler canadien-français. Les mots que je viens d'employer sont ceux-là même de Montigny, non les miens.

Vous pouvez trouver la liste des canadianismes dans le Glossaire. Ils remontent à l'un ou l'autre des patois amenés ici de France et demeurent encore en usage. Vous les trouvez ici au Canada aujourd'hui, et aussi chez Rabelais et Montaigne. Et il y a les expressions pittoresques, comme "avoir l'air anglais", "baiser la piastre", "faire baptiser", etc. Ou encore, les néologismes canadiens, modelés sur d'anciennes formes: le lendemain vient de l'endemain . . .

(à suivre)

GRANDS SERVITEURS DE DIEU

Jean XXIII apparait de plus en plus comme un homme de son temps, désireux de guider les fidèles dont la garde lui a été confiée et de leur fournir les divers moyens qui les aideront dans leur sanctification. L'exemple des saints est un des plus utiles pourvu qu'il soit présenté de façon simple et intéressante. C'est ce qu'a fait le Souverain Pontife dans une série d'allocutions que les Actes Pontificaux ont publiées dans leur numéro d'octobre sous le titre: "Les Grands Serviteurs de Dieu". St-François d'Assise est au premier plan, puis viennent un saint et une sainte, Charles de Sezze et Gioacchina de Vedruna, les premiers que le nouveau Souverain Pontife ait canonisés; ensuite Don Bosco, Pie X et Pie XI. Ce fascicule (no 103) se vend 35 sous à l'Institut Social Populaire, 25, rue Jarry ouest, Montréal.

Nous n'avons pas le courage de dire en général que nous n'avons point de défauts et que nos ennemis n'ont point de bonnes qualités, mais en détail, nous ne sommes pas trop éloignés de le croire.

La ROCHEFOUCAULD.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 7 décembre avait lieu la réunion régulière des comités. M. Desmond Smith, qui avait préparé le bref soumis à la province par la Ville, recevra la somme de $1,113.50 si la recommandation du comité de finances est approuvée.

Une évaluation progressive du coût de l'égout-fleuve de 108 pouces se chiffre actuellement au montant de $198,981.17. Une seconde évaluation y ajoute le montant de $39,159.94.

Le Central Housing and Mortage avise la Ville que si celle-ci veut faire changer le contrat qui existe entre la Ville et cet organisme, il faudra agir en ce sens au plus tôt pour que les changements soient en vigueur à partir du mois de mars 1960. Le Central Housing paie actuellement $99.00 pour chaque maison au lieu de taxes. Si la Ville demandait que le Central Housing paie les taxes normales applicables à ces maisons, il s'ensuivrait que les loyers monteraient. La question fut remise au trésorier et à l'avocat de la Ville pour étude.

La question des exemptions partielles de taxes pour les chapelles des communautés religieuses sera réétudiée en vue des évaluations de 1960.

Une enquête préliminaire sera faite par la province au sujet des éboulis le long de la rue Taché pour tâcher de trouver moyen d'y remédier.

La Commission des travaux d'hiver a accepté une longue liste que la Ville avait soumise. Une réunion spéciale du Conseil sera convoquée pour étudier le coût de chaque projet et pour décider lesquels auront la priorité.

Une requête de M. le Dr C. Benoit et autres résidants du chemin Niakwa touchant les services d'égout et d'eau sera aussi étudiée à la réunion spéciale du Conseil.

La Compagnie Barger Bros. a fait la soumission la plus basse pour l'égout de la rue Dumoulin, soit $146,582.65. Référé à la réunion spéciale.

L'ingénieur demande la permission de s'absenter pour prendre part à la réunion d'étude que la Compagnie Supercrete organise en Angleterre. Le comité croit que l'ingénieur ayant déjà assisté à un congrès cette année, on ne pourra pas lui accorder une autre période de temps. Toutefois le comité remet la question qui sera étudiée par le Conseil au complet.

La ville de Transcona se déclare prête à signer un contrat avec la ville de St-Boniface pour la protection contre les incendies afin de pouvoir obtenir l'aide de notre département de feu au besoin.

Le chef des pompiers, M. E.-R. Gagnon, recommande que MM. J. K. Anderson, Chas. Alford et Paul Courteau, qui agissaient comme capitaines, soient nommés au rang de capitaines à partir du 1er décembre 1959, la nomination des trois capitaines étant due à la diminution des heures de travail chez les pompiers.

Le chef des pompiers fit aussi rapport sur l'incendie qui eut lieu dans une manufacture au no 771, rue Archibald. Le feu aurait été causé par une étincelle venant d'une machine à souder et les dommages sont évalués à $10,000.

Une discussion eut lieu par rapport au coût des affiches requises pour faire suite aux règlements de la circulation qui sont déjà passés et à ceux qui sont à venir. Le montant d'argent confié à l'ingénieur par l'évaluation de ces affiches est dépensé et il réclame environ $1,300 de plus. M. l'échevin St-Hilaire demande si ces affiches seront en français aussi bien qu'en anglais.

Dans le rapport de la Commission du musée publié la semaine dernière, je regrette que le nom de M. l'échevin St-Hilaire ait été omis. M. l'échevin St-Hilaire fait partie de cette commission comme représentant de la ville de St-Boniface avec M. l'échevin Hart.

A lundi prochain.



M. Hervé Dansereau, rhétoricien du Collège de St-Boniface, est le président diocésain de la J.E.C., secteur des garçons qui comprend 34 sections dans les écoles du diocèse de St-Boniface. Fils de M. et Mme Louis Dansereau, de Letellier, Hervé en est à sa 4e année comme membre actif de la J.E.C. et il sait mettre à son service, avec ardeur, ses qualités de meneur infatigable et de sportif bien entraîné. Les autres membres du comité diocésain sont MM. Etienne Tétrault, de La Broquerie, André Ruest, de St-Pierre, et René Touchette, d'Aubigny, tous rhétoriciens. Ces quatre étudiants sacrifient leurs jours de congés (mardi et jeudi après-midi) pour promouvoir la cause de l'Action catholique chez les étudiants du diocèse, en multipliant les visites auprès des diverses sections.

M. Gérard Lagacé, de St-Norbert, fut récemment élu président de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba. Il remplace M. le Dr Jean Dupont qui depuis quelque temps est rendu à son nouvel emploi à Regina, Sask. Né à La Salle et demeurant depuis plus de 30 ans à St-Norbert, marié, père de 4 enfants, M. Lagacé a été très actif dans le travail de l'Association de Parents et Maîtres de sa paroisse, depuis 1954. Selon les directives de son exécutif, le nouveau président verra au fonctionnement des divers services qu'offre la Fédération aux centres français du Manitoba. On compte présentement environ 21 Associations qui sont aptes à s'affilier à la Fédération des APM. Les autres officiers de la Fédération sont M. Léo-J. Dufault, vice-président, M. Georges-J. Forest, secrétaire-trésorier, et le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, aumônier.

Ste-Marie

Quarante Heures

Le samedi 5 décembre, à 8 h. a.m., s'ouvraient les offices des Quarante Heures. A cette occasion avaient lieu la messe, la procession dans l'église et enfin l'exposition du St-Sacrement sur l'autel principal. Plusieurs paroissiens vinrent rendre hommage à Jésus au St-Sacrement. Le chant par la chorale fut très bien exécuté. Le samedi soir à 8 h., avait lieu l'heure sainte avec sermon par le R. P. G. Hacault, S.J. Ses paroles très appropriées furent goûtées de tous.

Le dimanche matin, les messes eurent lieu à l'autel latéral. Le sermon donné par M. l'abbé Lucien Roy, curé, porta sur la sainte communion.

L'heure sainte du dimanche soir fut prêchée et dirigée par M. le curé qui parla encore sur la communion et la préparation à la fête de Noël.

La chorale fit les frais du chant pour cette heure sainte et pour la clôture des Quarante Heures, le lundi matin. Tous les enfants de l'école assistèrent à cette dernière cérémonie, accompagnés de leurs institutrices, les Soeurs Missionnaires Oblates. Il y eut messe et procession dans l'église avec les enfants de choeur accompagnant le St-Sacrement.

Automobile trouvée

Le mercredi soir 2 décembre, M. Joseph Boux, président du comité de parachèvement pour la campagne de la Part-à-Dieu dans la paroisse, arrivait au presbytère, pour rendre compte des travaux du comité. Environ une heure et demie plus tard lorsqu'il sortit, son automobile était disparue. Heureusement, les agents de police la retrouvèrent, vendredi dernier, sur une rue de Winnipeg. Elle était en parfaite condition.

Assemblée annuelle

Le 7 décembre eut lieu l'assemblée annuelle du Cercle social des hommes de Ste-Marie. Le but principal de l'assemblée était l'élection des officiers. Après la prière d'ouverture, des remerciements furent offerts à l'ancien comité par M. le curé. M. Norbert Decloux, ancien président, remercia son comité de sa coopération et de son beau travail durant l'année qui s'achève. Le rapport du trésorier fut présenté avec sa clarté habituelle, par M. Antonin Morier.

Les élections, tenues sous la présidence de M. l'abbé Lucien Roy, donnèrent les résultats suivants: M. Norbert Decloux, réélu comme président pour un deuxième terme; M. Roger Sabourin, secrétaire; M. Arthur Brissette, vice-président; M. Antonin Morier, trésorier, pour le pour le sixième terme; M. André Courcelles, gérant pour 1960; M. L. Pélissier, assistant-gérant; au comité général, MM. Louis Vincent, Roger Fillion, Bernard Allard, Eugène St-Onge et François-R. Pambrun.

Précieux-Sang

Réunion de l'APM

La réunion de l'Association de Parents et Maîtres aura lieu le lundi 14 décembre, à 8 h. précises, à l'auditorium.

L'Association organise pour cette occasion une grande et belle fête appelée "Fierté nationale" avec distribution des prix et diplômes aux lauréats du grand concours de français de l'Association d'Education, pour l'année scolaire 1958-59. Un récital de musique et des chants exécutés par la chorale de l'école agrémenteront cette belle soirée. Des représentants, de l'Association d'Education et des personnalités religieuses, qui se dévouent depuis de nombreuses années dans divers organismes de la province, rehausseront par leurs présences cette magnifique manifestation patriotique. L'Association de Parents et Maîtres adresse une invitation cordiale à tous ceux qui ont à coeur la propagande religieuse et française, déployée avec tant de zèle par les membres de l'Association, et notamment à tous les parents des élèves de l'école.

Venez nombreux à cette assemblée afin d'enrichir votre mémoire de magnifiques souvenirs.

Artistes à la télévision mercredi prochain

Quelques élèves des cours d'art donnés par Mme Boutal, sous les auspices de la Commission Scolaire de St-Boniface, seront au programme "Busy Fingers" présenté par CBWT mercredi après-midi, le 16 décembre, à 5 h.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Le concours Norwood TV est plus alléchant que jamais ce mois-ci. Le prix qui sera tiré le 23 décembre sera un séchoir électrique. Vous n'avez qu'à répondre à cette question: "Quelle est l'aubaine extraordinaire que vous offre Norwood Television à l'occasion de Noël?" Nommez simplement l'article en vente et donnez-en le prix. Adressez vos réponses à Concours Norwood TV, CKSB.

Le concours Weston est suspendu pour la période des fêtes, mais le concours Burns continue. Le placotage également, et le "téléphone magique" est toujours très achalandé.

Le programme annuel de Mme Ragot et ses bambins s'en vient! Ne le manquez pas, c'est pour le dernier samedi avant Noël, soit le 19 décembre, à 1 h. 30. Il est commandité par Canada Safeway.

Nous avons eu mardi dernier la visite de Mme Madeleine Fohey St-Hilaire, journaliste de Québec et conférencière de l'Alliance Canadienne. Elle a présenté en interview Mme Juliette Després de St-Boniface.

Mardi également nous vous avons fait visiter l'aile St-Amant pour les enfants arriérés, au sanatorium St-Boniface. Vous avez fait connaissance avec Soeur Bouchard, cette jeune "maman" qui dirige avec tant de bonheur la Salle St-Amant. Elle vous a parlé de Mme Béatrice St-Amant, qui, veuve et maîtresse d'école, fonda dans une modeste maison de ferme de Transcona le premier hospice pour les enfants épileptiques au Manitoba.

Nos confrères de Saskatchewan et d'Alberta ne doivent pas s'étonner si les nouvelles diffusées à 11 h. 30 du soir (heure de St-Boniface) au "petit réseau" (le troisième plus grand réseau du Canada) ne reçoivent pas tout le soin qu'elles mériteraient. Il a semblé impossible jusqu'à présent de trouver dans St-Boniface un traducteur nocturne qui consentirait à prendre le contrat. La chose est donc demeurée un surplus de travail pour l'un ou l'autre de ceux qui y ont mis la main, et dans ce cas comme dans bien d'autres, il faut se consoler en se disant que c'est l'intention qui compte. Par ailleurs il n'est pas facile de savoir si oui ou non cette émission intéresse les autres postes.

Voici quelques nouveautés entrées à la discothèque: "Noëls et autres chants religieux" par Richard Verreau et les Disciples de Massenet; "Noëls et carillons" par Jacques Labrecque et la Manécanterie Meilleur; "Chantons Noël", avec Richard Verreau, orchestre et choeur dirigés par André Grassi; et le beau disque très simple, enregistré par une artiste de St-Boniface, Denise Charlesworth, qui chante des Noëls en anglais, en français, en italien et en allemand.

Un sapin attend à la porte de CKSB. Bientôt il trônera à l'intérieur et l'opération mystère commencera: chacun des employés doit choisir un cadeau pour un confrère ou une consoeur qui doit ignorer qui l'a choisi. Le présent doit être le plus excentrique possible.

Voici en quels termes un annonceur (Gilbert) a fixé son verdict sur un opérateur (L. G.), en date du 2 décembre 1959: "esprit critique, caractère chatouilleux". Pour ceux qui ne le savent pas, disons que les deux compères qui se font face de chaque côté de la vitre ont droit et devoir de faire rapport l'un sur l'autre . . . tant que la vitre ne cassera pas.

Les "Petits Gervais" font une concurrence sérieuse à Medo-Land. Un auditeur est allé jusqu'à envoyer à Valmore Gervais une feuille publicitaire de la maison Gervais, "qui distribue la meilleure crème fraîche de Normandie". Se doute-t-il d'ailleurs que tous les Gervais du Canada — comme les produits Gervais — proviennent de la meilleure crème de Normandie?

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

L'installation des officiers eut lieu lors de la dernière assemblée. Les frères Turenne et Durocher dirigèrent la cérémonie d'une manière professionnelle. Maintenant on s'attend à avoir des officiers ponctuels et réguliers. Nous sommes sûrs que tous les membres vont coopérer sincèrement, loyalement et pratiquement. Frères, envisagez l'avenir avec courage et intérêt.

On nous dit que le comité de téléphone ne marche pas parce qu'il rencontre trop de difficultés avec les femmes des frères. Celles-ci seraient accusées de ne pas transmettre les messages . . . femmes, est-ce vrai?

Le frère J. L. se rendait à l'assemblée que pour recevoir une tasse et d'une affaire à l'autre, on l'aurait oublié.

Des frères garderaient des enfants par charité: Mais encore plus beau, plus grand, plus vertueux ceux qui le font par amour. La charité, sans l'amour n'est qu'une flatterie sensuelle.

Pères, fils et filles, rendez-vous dimanche après-midi à 2 h. 30 à la salle du Précieux-Sang pour déguster des bonbons, crème glacée et dire bonjour au bon vieux saint Nicolas.

RIGOLETTO.

Validation d'un legs à Mgr Léo Blais

La Cour d'appel de la Saskatchewan a reconnu, le 1er décembre, la validité d'un testament fait par un prêtre catholique du diocèse de Prince-Albert, qui avait légué ses biens à Son Exc. Mgr Léo Blais, ancien évêque du diocèse de Prince-Albert, maintenant évêque-auxiliaire à Montréal.

M. l'abbé Emile Touchet, ancien curé de Duck Lake, avait légué à Mgr Blais une somme d'environ $41,000 qui devait servir à promouvoir la "cause des Canadiens français dans le diocèse de Prince-Albert".

Ce testament était daté du 14 août 1955.

Un autre testament favorisait les Dominicains et le frère du défunt, M. l'abbé Lucien Touchet, de Californie, qui devaient partager une partie des biens du défunt.

La question était de savoir si le testament présenté par des membres de la famille Touchet avait été fait en 1951 ou en 1957.

Par l'entremise de son procureur, Mgr Blais a demandé l'opinion de la Cour de Prince-Albert sur les testaments.

La Cour de Prince-Albert a déclaré que le testament présenté par la famille Touchet avait été fait en 1951 et non pas en 1957.

La Cour d'appel de la Saskatchewan a maintenu ce jugement de la Cour de Prince-Albert, en déclarant que le testament présenté par la famille Touchet avait été écrit, daté et signé en 1951; que le testament de 1955, léguant les biens de M. l'abbé Touchet à Mgr Blais pour "la cause des Canadiens français dans le diocèse de Prince-Albert", est bien valide.

CARNET DE

l'Institut Collégial Saint-Joseph



Concert

Le lundi soir 23 novembre, la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph se remplit d'amateurs de musique à l'occasion du deuxième de quatre concerts des Jeunesses Musicales Canadiennes. Constance Shannon Douglass, pianiste anglaise, était l'invitée de la soirée. Constance étudie sous Gladys McKelve Egbert, institutrice remarquable. Mlle Douglass a gagné des médailles d'argent à plusieurs concours, et de nombreux honneurs dans les festivals de musique. Parmi les oeuvres éxécutées, on reconnait un Scherzo composé par le musicien-poète Chopin; aussi une sonate de Beethoven avec les mouvements repris et expliqués. Mlle Douglass est une vraie musicienne, elle sait jouer le piano mais elle manque souvent de l'émotion.

En me rappelant la salle comble je suis assurée du succès futur des J.M.C. à St-Boniface. Plusieurs de nos musiciens-amateurs sont membres. A l'Institut Collégial St-Joseph, trente-sept élèves de musique ont encouragé ce mouvement en se procurant des cartes de membres.

La cotisation de $3.00 donne droit à quatre concerts et à l'abonnement au journal bilingue des J.M.C. Mais ce ne sont pas là les seuls avantages des J.M.C. Cet aperçu des oeuvres et de la vie des compositeurs connus et inconnus n'est qu'un aspect de l'avancement culturel que vous fournit l'organisation. Celle-ci en effet nous donne l'occasion, pour la première fois à St-Boniface, de manifester notre désir et notre appréciation d'une culture supérieure: supérieure aux facilités purement techniques du monde américain, oui, supérieure à ce courant de vie sans effort, sans but défini, qui manque de goût pour les belles choses.

Linda LACROIX,
11e année, cours commercial.

* * *

Ciné-Club

Toutes celles qui ont vu "Le Monde du silence" présenté le dimanche soir 29 novembre à la réunion du Ciné-Club l'ont beaucoup aimé. Le film montrait les aventures des hommes-grenouilles du "Calypso" dans la mer Méditerrannée, la mer Rouge et le golfe Persique.

Au début, nous ne voyons que des bulbes d'air qui montent à la surface: portrait très paisible, mais l'action ne se fait pas attendre longtemps. La mort tragique du bébé cachalot et le combat des requins ont ému toutes les filles. Je suis certaine que toutes étaient contentes de voir l'équipage réussir à tuer les poissons dangereux.

La réunion se termina après une courte discussion sur ce film qui en 1956 gagna un Oscar pour avoir été le meilleur documentaire de l'année. Ce fut une soirée très intéressante.

Jeannine DUMAINE,
11e année, cours commercial.

* * *

Les sabots du diable

Ce joli mystère de Noël m'a enchantée: la mise en scène qui nous transporte 500 ans en arrière dans un vieux château de France, les personnages avec leurs costumes anciens et châtoyants, leur parler vieillot mais agréable, la Saltarelle, les jolis Noëls anciens, événements mystérieux qui captivent l'imagination.

La pièce s'achève dans une atmosphère de joie et de bonheur en donnant une belle leçon de charité. C'est une excellente préparation pour célébrer un Noël vraiment chrétien.

Agnelette, la douce et noble châtelaine qui a donné ses jolis sabots à un pauvre petit chanteur à demi-mort de froid, reçoit la visite du diable déguisé en pèlerin. Celui-ci lui offre une paire de sabots "sortis de ses griffes" et emploie tous ses artifices pour la tenter et la faire succomber sept fois.

Heureusement que l'Enfant-Jésus "le petit pauvre déguisé" arrive juste à temps pour délivrer Agnelette.

L'Enfant-Jésus avec sa cour d'anges est ravissant — Agnelette est délicieuse et attachante — Le diable joue avec une souplesse et une finesse remarquable — Catuche, avec ses réparties comiques et ses peurs nous fait rire. La bonne dame Hermengarde est majestueuse et amusante tout à la fois.

Rita BOISSONAULT,
11e année, cours commercial.

* * *

Séance

Le 1er décembre eut lieu dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph, la deuxième représentation pour les élèves d'une pièce en un acte: "Les sabots du diable (mystère de Noël). Cette pièce fut montée pour la "Fête des diplômes de français".

L'histoire se déroule dans un vieux château de France au Moyen-Age, le soir du 24 décembre. Les jeunes dames, la châtelaine, les servantes, l'intendante du château attendent l'heure de la messe de minuit en s'amusant gaiement par la danse et le chant de jolis Noëls. Dame Hermengarde raconte l'histoire de Lucifer, le maudit, qui se renouvelle tous les vingt ans.

Sur le coup de minuit, toutes se dispersent vers l'église, sauf Agnelette, la douce châtelaine, qui offre l'hospitalité à un étrange pèlerin. Aucune d'elles ne se doutait que ce pèlerin, le diable déguisé, bouleverserait Agnelette par ses appâts trompeurs et ses sabots enchantés et tenterait de la faire succomber d'orgueil, d'envie, de gourmandise, etc.

Heureusement qu'Agnelette, s'apercevant de sa ruse, jette les sabots dans le foyer et appelle à son secours Monseigneur Jésus qui arrive dans un éclat de lumière entouré d'anges. A sa prière, le petit Jésus l'amène au Paradis, célébrer le glorieux Noël qui jamais ne s'achève.

Au nom de nos compagnes, nous félicitons soeur M.-Léon-de-la-Croix, pour ce chef-d'oeuvre et nous remercions spécialement notre directrice, soeur M.-Louis-des-Anges, soeur M.-Gilles-de-St-Joseph, soeur Marie-du-Saint-Esprit, Mme P. Boutal, Mme H. Gurdebeke et toutes les maitresses et élèves qui par leur coopération ont rendu possible un tel succès.

Denise BOHEMIER et
Dorothée SAVARD,
11e année, cours commercial.

Panégyrique musical de haute qualité en l'honneur de la bienheureuse Mère d'Youville

(Suite de la premiere page)

Seule la 4e et avant-dernière section semble n'être pas assez cristallisée. Destinée à exprimer les "Crises" dans la carrière de la Fondatrice, cette partie, pour orchestre seul, ne renferme pas assez de discordes choquantes. On y trouve plutôt un sentiment de confusion et d'étouffement qui indiquerait que l'auteur a voulu moins décrire les épreuves extérieures dans la vie de la Bienheureuse (moqueries, incendies, interventions de l'autorité, etc.) que l'effet de ces événements dans les profondeurs de son âme. Les artistes eux-mêmes ne semblèrent pas à l'aise dans l'interprétation de cette section qui laissa chez les auditeurs l'impression que produit un problème insoluble.

Expression de toute une vie

La première section (Aspiration) ouvrait magistralement l'oeuvre par un heureux mariage de voix et d'instruments, exprimant à la perfection la tonalité des grandes orgues dans une immense église, le tout à base d'une mélodie simple qui rappelait la courbe réitérée d'un kyrie plaintif. La voix riche et limpide de Mlle Poulain se prête parfaitement à la tâche, donnant à la richesse musicale de l'ensemble un point de ralliement bien défini, qui semblait en être le produit naturel. Le trio a bien joué son rôle d'interprète des voix des miséreux qui assaillirent la Bienheureuse de toutes parts, mais le coeur de cette section se trouvait surtout dans un joyeux empressement vers les alléluias, l'orchestre répondant au choeur et une fugue apportant au moment opportun un contraste, afin de bâtir solidement une véritable explosion de joie.

La deuxième section (Vers l'action) ne le cédait en rien à la première. Une vie si "emportée" par une charité universelle devait nécessairement se passer dans des élévations de plus en plus généreuses, pour dominer les multiples besoins. L'auteur a conçu cette action en forme de vagues d'assaut, où les emportements du zèle se mêlent aux douleurs de l'effort. Ainsi il demandait aux cuivres et à la batterie de conduire l'attaque en rangs serrés, tandis que les mugissements du cor français soulignaient à leur tour le prix de ces efforts.

Le compositeur a laissé transparaitre dans ses propos de présentation — en un français châtié, comme d'habitude — qu'il chérissait de façon particulière la troisième section, à base d'une mélodie connue: "O crux, ave, spes unica", chant traditionnel jusqu'à nos jours chez les filles de Mère d'Youville. Il avait raison d'en être fier, car il a su entremêler douleur et résignation en un morceau mémorable qui mériterait une exécution à part, en bien des circonstances. Souvenir précieux que cette descente chromatique qui fait ressortir les richesses de la harpe, de la viole et du violoncelle comme autant de vibrations profondes d'un coeur humain éprouvé, tandis qu'à l'autre bout de la gamme les voix de la soliste et du choeur expriment la sérénité d'un "fat" sublime.

La cinquième section (Louanges), description des louanges que les hommes adressent à la Bienheureuse, de celles de Dieu Lui-même et enfin de toutes les saintes femmes, fut un mouvement majestueux dans le tempo d'un largo, comme il convenait à un geste qui doit se poursuivre pendant toute l'éternité et qui donne aux hommes dès ce monde un avant-goût des activités paisibles d'outre-tombe. La ligne musicale se déroulait ici dans une série de balancements géants et d'accords exprimés par l'orchestre, le danger de l'alourdissement étant éloigné en donnant aux voix des harmonies serrées qui touchaient parfois au céleste. Après le solo, exécuté avec virilité par M. Patry, la conclusion venait couronner rapidement l'oeuvre, dans une finale où les trompettes revenaient sans cesse à la charge pour exhorter le choeur et l'orchestre à des transports de plus en plus éblouissants.

M. Benoist, biographe

Il y a quelques semaines, un triduum à St-Boniface donnait lieu à une riche gerbe de panégyriques en l'honneur de Mère d'Youville. Il n'est pas exagéré de dire que dimanche soir dernier M. Benoist a prêché d'emblée le meilleur de la série. Les souvenirs lointains d'innombrables solennités liturgiques l'ont sans doute inspiré, mais, à part la troisième section explicitement tirée d'une mélodie antique, l'oeuvre respire une originalité de bon aloi, le fruit d'un talent expérimenté qui se penche sur un texte et, au prix d'un labeur prolongé, sait en extraire des mélodies et des accords qui lui font écho avec fidélité et, ici et là, avec un éclat étincelant.

Et, après des heures et des heures de composition, laissant de côté le long de la route de multiples ébauches, l'auteur dut tenir compte des moyens à sa disposition, par exemple le choix, sinon la chasse aux participants, le tout suivi de répétitions interminables.

Les auditeurs de cette cantate ont pu dès lors asister, grâce à M. Benoist, à une biographie émouvante de la Bienheureuse et en ont retiré "un accroissement de justice".

Quel magnifique exemple, surtout pour les jeunes venus si nombreux au concert et qui ont vu devant eux un compatriote, un peu timide au micro, mais qui, avec une plume et un bâton, peut faire parler avec autorité et beauté une centaine de chantres et de musiciens!

Les Jeunesses Musicales

Avant que débute la seconde partie du programme, M. le dentiste André Lachance, président des Jeunesses Musicales de St-Boniface, expliqua aux centaines d'auditeurs l'histoire de ce mouvement international, ses buts, ses réalisations spécialement au Canada et dans l'Ouest canadien. Puis, après avoir décrit dans le détail les activités passées et le projets d'avenir du groupe de St-Boniface, où "l'on sait allier musique et langue française", il fit un appel aux jeunes à se joindre en plus grand nombre à cet organisme:"nous sommes déjà 300 membres, mais il nous faut atteindre au moins le nombre de 500." Les applaudissements chaleureux peuvent sans doute s'interpréter comme une réponse à cet appel. M. Benoist pour sa part à expliqué l'origine du Music Performers Trust Fund, qui patronnait ce concert.

Au cours de la deuxième partie du programme musical, on entendit d'abord "La Cigale", suite d'orchestre tirée du ballet de Massenet. La ronde des cigales, farandole entrainante, concluait bien cette oeuvre qui, tour à tour, avait fait entendre le tourbillon des autans, vents violents et très secs que les Toulousains connaissent trop bien, un cantabile où le hautbois exprimait si éloquemment les vertus de la vie champêtre, une variation sur l'air connu d'"Au clair de la lune", et un vieux Noël qui exprimait de façon naïve les grandeurs du mystère de la naissance du fils de Dieu.

La "Pastorale de Noël", composée par deux moines et harmonisée par Raynaldo Hahn, mit de nouveau à contribution choeur et orchestre et, de façon plus particulière, les solistes Fabiola Turcotte, Lorraine Beaudette et Roméo Patry. En écoutant les divers chants d'adoration du "petit Roi" et en suivant les bergers vers Bethléem maints auditeurs ont semblé apprécier la supériorité des "belles voix humaines" sur les instruments.

Les dernières pièces au programme ont apporté un peu de détente, spécialement "Turkey in the Straw" qui permet de flâner le long des bayous de la Louisiane et qu'un artiste (Baron) autrefois de St-Boniface, a su transcrire pour un concert en une série de "variations" qui donnèrent aux artistes une occasion de montrer leur versatilité. La courte tyrolienne de Rossini, "Guillaume Tell", conclut la soirée sur une note entrainante et gaie.

Une fois de plus, St-Boniface s'était montrée digne de sa réputation de ville culturelle et musicale. Il est à souhaiter que M. Benoist continue longtemps à présenter à ses concitoyens des concerts de cette qualité, et que les Jeunesses Musicales convient très souvent les mélomanes à de tels régals.

Ecole St-Pierre Centre

Maintenant bon courage!

"Brosse à dents . . . serviettes . . . et . . . ah, oui, mes pyjamas!" Et ainsi, après maintes et maintes vérifications, quatre jeunes filles sortent de leur demeure respective, valise à la main, sourire aux lèvres. Pour aller où? Mais pour se rendre au stage de la J.E.C. à St-Adolphe, les 21 et 22 novembre. Imaginez, quatre représentantes de la section des grandes, Lise Dandenault, Cécile Bédard, Mariette Ritchot et Paulette Mulaire, pensionnaires durant deux jours! Et quelle expérience aussi pour les cinq jeunes, Claire Pilotte, Annette Hébert, Anita Rochon, Doris Bourgeois et Marie-Rose Proulx!

C'est une fin de semaine mouvementée, remplie de trouvailles, de constatations, de suggestions et de résolutions. Six dirigeantes diocésaines sacrifient leur congé des samedi et dimanche afin de nous éclairer sur les qualités d'un vrai chef. Toutes nos discussions convergent vers un seul point: "Vivre pour les autres". Une chef doit d'abord être une responsable. Elle ne se sentira militante que lorsqu'elle aura constaté que telle ou telle âme dépend d'elle. Le Christ l'a choisie comme chef depuis toute éternité. Alors, deux idées doivent dominer dans sa vie — comme le Christ, elle doit accomplir toujours la volonté de Dieu et, de plus, voir à ce que tout son entourage connaisse et fasse le bon plaisir du Père. On nous rappelle aussi qu'une chef d'équipe doit posséder plusieurs qualités naturelles et intellectuelles telles que piété, charité, disponibilité, sincérité, curiosité intellectuelle, esprit de recherche et ouverture d'esprit. M. l'abbé L. Bouvier participe à toutes nos activités et à toutes nos réunions afin de préciser tel ou tel point et de résoudre nos problèmes divers. Ses mille et une taquineries ne manquent pas, mais toujours les personnes concernées les reçoivent avec un sourire et parfois avec une charmante riposte. (C'est déjà tout pardonné, monsieur l'abbé!)

Une telle rencontre nous permet de faire connaissance avec les jeunes de St-Malo, de St-Jean-Baptiste, de Ste-Agathe et de St-Adolphe et nous nous rendons compte que nous avons à peu près tous les mêmes problèmes avec nos équipes.

Et au Couvent de St-Adolphe il y en a de bons cordons-bleus! Les plats succulents préparés par les religieuses nous mettent l'eau à la bouche et, en y goûtant, nous ne sommes pas déçues. Le repas terminé, toutes les filles sont à l'oeuvre et la vaisselle se lave en un clin d'oeil. Puis, partout, nous chantons à plein gosier: en desservant, en se promenant, en grimpant les escaliers (et je vous assure qu'il y en a des escaliers!)

Le soir, après tant d'activités, sans retard nous caressons notre oreiller. Si, par hasard, vous vous glissez dans la pénombre du dortoir, vous entendrez un grommellement ou un ronchonnement ici, un ronflement là et enfin quelques marmottages échappés d'un rêve et qui expriment satisfaction, espérance . . . je ne sais.

Tout encouragées, nous revenons valise à la main mais avec un sourire plus radieux sur les lèvres et, de plus, la tête remplie d'un bagage de nouveaux trésors. Nous remercions sincèrement les Filles de la Croix pour leur chaleureux accueil et tous nos chefs qui se sont dévouées pour nous. Nous nous efforcerons de mettre en pratique ce que vous nous avez enseigné.

Paulette MULAIRE,
12e année.

* * *

Collation des diplômes et des prix de l'AECFM

Le dimanche 29 novembre, les élèves des écoles de St-Pierre se réunissaient pour la distribution des diplômes et des prix de français.

Après l'hymne national, la chorale interpréta avec beaucoup de justesse et d'à-propos "Les chants de la patrie", sous la direction de Sr Gérard-de-Ste-Croix.

M. l'abbé E. Lavoie, curé, distribua ensuite les prix provinciaux et les prix paroissiaux remportés par les élèves de nos écoles. M. René Mulaire faisait lecture des palmarès. Au grade XII, Rose-Marie Labelle eut l'honneur de recevoir la bourse de $50.00, ayant conservé 93 p. cent des points à son examen. D'autres prix provinciaux furent gagnés par Paulette Mulaire au XIe grade, Yvonne Massicotte au Ve grade, Eveline Vermette, de l'école Carey, au VIIe grade. Larry Gagné obtint aussi un prix d'orthographe au IVe grade. Les prix paroissiaux furent remportés comme suit: grade XII: Yvette Gagné; XIe: Henriette Ruest; Xe: Edmée Audette; IXe: Cécile Bédard; VIIIe: Thérèse Dondo; VIIe: Paulette Turenne; VIe: Gilbert Labaie; Ve: Robert Pilotte; IVe: Louise Lahaie. Classe B: grade V: André Croteau; grade IV: Georges Chouinard; à l'école Ste-Geneviève: grade VIII: Aline Audette; grade VI: Marie-Rose Audette; grade V: Pauline Pineau.

Le trophée du Sou de l'Ecolier fut présenté aux élèves de l'école St-Pierre Sud qui, sous la direction de Mme Léontine Nault, ont contribué $40.00 au Sou de l'Ecolier l'an dernier.

Les prix de rédaction du concours de Cousine Josette furent offerts à cette occasion à Paulette Mulaire du grade XII et à Marcel Desaulniers du grade XI. Les diplômes de théorie et de piano mérités aux examens de juin furent aussi distribués.

M. Hervé Sala, ex-président de l'Association d'Education fit ensuite un bref discours. Il félicita tous les élèves, surtout ceux qui remportèrent des prix, ainsi que les institutrices et les parents. Il eut une comparaison intéressante entre les perles, dans les "couvents" au Japon, et les perles de St-Pierre, c'est-à-rire les élèves se préparant actuellement à être des valeurs dans la vie. M. le curé ajouta aussi un mot de félicitations et d'encouragement.

Le chant de l'Association clôtura cette cérémonie à la fois simple et jolie.

Les élèves de la 11e année.

* * *

Fête de la Doctrine Chrétienne

Le dimanche 29 novembre, à la messe de huit heures et demie, les élèves de la septième année renouvelèrent leurs promesses du baptême, après une brève exhortation de circonstance que fit M. le curé. A l'Offertoire, la chorale de l'école entonna avec ardeur le cantique vibrant: "J'engageai ma promesse au baptême". Immédiatement après la Consécration, un garçon du XIe grade, Marcel Desaulniers, lut une formule de consécration au Sacré-Coeur de Jésus. A la fin de la messe, comme c'était le premier dimanche de l'Avent, la chorale chanta le cantique approprié à la saison: "Venez, divin Messie".

A 2 h. de l'après-midi, nous nous acheminions de nouveau vers l'église pour la cérémonie du scapulaire et la bénédiction du St-Sacrement. Les élèves du grade VII furent reçus des cinq scapulaires puis, M. le curé leur expliqua la signification de chacun. Camille Préfontaine, 12e année, offrit ensuite à la sainte Vierge, au nom de tous les élèves, un acte de consécration.

Agnès GREGOIRE et
Annette GAGNE,
11e année.

* * *

Non, pas de sainte Catherine pour les XIIe . . .

D'après le dire des anciens de l'école, il est de tradition que le XIe grade célèbre les philosophes du XIIe le 25 novembre.

Convaincues qu'il en serait comme les années passées, les filles du XIIe ne se tenaient plus de joie. Notre beau Marcel, par ses taquineries, les ancra davantage dans leur méprise, si bien que le 25 au matin toutes les filles étaient frisées et bien toilettées. Elles eurent la surprise de trouver à leur tableau d'affiches une lettre déchirée en quelque 136 morceaux, laquelle contenait un message les avertissant que la fameuse célébration était remise à plus tard.

Et depuis, les "philosophes" sont sur leur garde car, dans cette lettre, on leur annonçait qu'elles comparaitraient devant un tribunal sérieux pour tous leurs mauvais coups et tous les méfaits qu'on peut porter à leur compte. Les élèves du grade XI ont retenu les services de l'illustre juge Le Cram pour cette séance au tribunal.

Paul LANGHAN et
Roger GUICHON,
11e année.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Les épreuves

Un aspect du scoutisme qui n'a pas été mentionné très souvent dans cette chronique, c'est le point de vue utile et profitable pour plus tard des épreuves d'aspirant de deuxième classe et de première classe, sans compter les brevets.

Dès son entrée chez les louveteaux, le jeune garçon commencé à gagner et à utiliser des techniques très simples, mais non pas sans valeur. Dans ses épreuves, pour acquérir des étoiles, il aura à montrer des connaissances élémentaires en secourisme, en signalisation, en religion, etc . . . Plus tard, il pourra se spécialiser en habileté manuelle, en religion et en santé. L'idée est de l'intéresser dans un domaine pour qu'il s'y développe; et c'est un développement personnel, car on tend à lui trouver une ligne qui lui convient.

Quand le jeune louveteau monte à la troupe, il doit affronter une nouvelle série d'épreuves. Il devra passer des techniques semblables à celles du louveteau, mais un peu plus poussées. Après sa promesse, il se lancera vers la conquête de l'insigne de deuxième classe. Dans la deuxième classe, il trouvera encore des épreuves de religion, de secourisme et de signalisation. Mais en plus il apprendra des choses nouvelles dans les épreuves sur la connaisance de la nature, sur l'orientation et sur le pionnérisme.

Une fois en possession de son insigne de deuxième classe, il se trouvera en face de deux possibilités de développement: il s'acharnera à obtenir sa première classe, et en même temps, il tentera d'obtenir ses brevets qui requièrent des épreuves spécialisées. Ainsi donc il travaillera en même temps les deux sortes d'épreuves en vue de recevoir l'insigne de Scout de la Reine.

La première classe se trouve comme un dernier approfondissement des techniques précédentes. Au terme de cette étape, le scout est un as en carthographie, en campisme, etc. . . La première classe demande beaucoup de travail et peu nombreux souvent sont ceux qui l'atteignent. Ordinairement, on devient scout de première classe seulement après trois ans dans la troupe, soit vers 15 ou 16 ans.

Nous avons dit des brevets qu'ils sont des spécialisations. Leur nombre se chiffre à près de 85. Par exemple, on aura les brevets de chanteur, de boutte-en-train, de cuisinier, de mécanicien, etc . . . Avec chaque brevet, on donne un petit insigne avec un dessin représentatif cousu dessus.

Quand l'éclaireur passe à l'étape Foulard-Rouge, on lui apprend à mettre en pratique en commun ses techniques apprises antérieurement. Chez les routiers, ce sont toutes choses acceptées et connues, qui sont normales et naturelles en excursion.

Crèches de Noël

La meute Langevin a organisé un concours de crèches de Noël entre ses quatre sizaines. Le jugement final doit avoir lieu lundi soir prochain.

TOUJOURS PRET.

Films français à l'AECFM

Les Caisses Populaires Desjardins

Fidèle à l'admirable esprit d'entraide qui a toujours animé les Canadiens, un homme a fondé, au début du 20e siècle, une coopérative d'épargne et de crédit. Cet homme s'appelait Alphonse Desjardins et son oeuvre voulait d'abord répondre aux besoins de crédit des classes ouvrière et rurale, faire disparaitre l'usure et, dans les campagnes, freiner l'abandon des terres. Humbles au début, les Caisses Populaires sont devenues et restent aujourd'hui de puissants organismes.

Marée montante

L'histoire des coopératives dans les Maritimes. Le film insiste particulièrement sur le goût de vivre et l'espoir qu'elles ont redonné aux pêcheurs qui ne connaissaient que la misère — des hommes comme Willie Leblanc, par exemple, pour qui la coopération aura été le pont sauveur entre ces années de famine et les temps meilleurs que nous vivons. Les syndicats, tant de production que de consommation, ont si bien réussi dans les Maritimes, qu'on vient d'Ecosse, de Jamaïque et même de Chine pour étudier leurs méthodes en vue de les adopter.

Chanteurs acadiens

La chorale de l'Université St-Joseph du Nouveau-Brunswick, dont la réputation n'est plus à faire, interprète trois charmantes compositions: "Chanson de noces", tendre mélodie pleine de douceur; "Hymne à la nuit", où l'on pressent le poids de mystères de cette partie du jour; "Les raftmen", enfin, sortie tout droit du plus vrai de notre folklore et dont l'oreille ne finit plus de goûter la verdeur et le rythme bousculé.

On peut se procurer ces films au secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

PETITES NOTES

M. et Mme Théophile Baron (Claudia Saulnier) et Mlle Yvonne Baron, de Gravelbourg, Sask., sont revenus d'un voyage à Sherbrooke, P.Q., et aux Etats-Unis où ils ont visité des parents et amis. Ils ont rendu visite à M. et Mme Oscar Saulnier, de St-Boniface.

M. et Mme Théophile Baron, Mlle Yvonne Baron et M. et Mme Oscar Saulnier, ainsi que Mlles Hélène et Adèle Saulnier et M. René Saulnier, de Winnipeg, ont rendu visite à M. et Mme Antonio Saulnier, de La Salle, dernièrement.

Ouverture à La Salle d'une belle école consolidée valant $50,000

LA SALLE — La nouvelle école consolidée St-Hyacinthe de La Salle fut solennellement bénite dimanche dernier à 3 h. p.m., par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, en présence de l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education, de MM. Joseph Chabalier, représentant de l'AECFM, R. Lightly, inspecteur en chef, T. Whitley, inspecteur de la région de La Salle pendant six ans, A. Corriveau, nouvel inspecteur de la Division Seine, Paul Lord, de St-Norbert, président de la commission scolaire de la Division Seine, Gaston Rochon, ancien président de la commission scolaire locale, Louis Labelle, président actuel, Paul Vouriot, Georges Bernuy et Fernand Lavallée, commissaires, Mme Pierre Simard, secrétaire de la commission scolaire depuis 38 ans, Rév. Mère Provinciale des Filles de la Croix, des Soeurs Grises de l'école St-Norbert, et de très nombreux paroissiens.

MM. les abbés Albéric-J. St-Laurent, curé de La Salle, Pierre Raymond, vicaire et visiteur des écoles, et le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, accompagnaient Son Excellence au cours des cérémonies liturgiques. Le ruban à l'entrée de la nouvelle école fut coupé conjointement par l'hon. McLean et M. Gaston Rochon; Mme Pierre Simard présenta la clé à M. Louis Labelle qui ouvrit la grande porte et permit à la foule d'entrer à la suite de Mgr Baudoux.

Immédiatement après les cérémonies liturgiques, tous purent visiter à loisir cette moderne école primaire qui reçoit plus de 80 enfants des grades 1 à 8 des districts scolaires de St-Hyacinthe, Beaudry, Prestwick et Barkham. L'édifice, dont la construction était entreprise en juillet dernier, au coût de $50,000, contient pour le moment trois classes bien éclairées, meublées des pupitres plutôt récents que contenait l'ancienne école, et aux murs peinturés de différentes teintes: il y a la classe rose, la classe bleue et la classe brune, respectivement fréquentées par les élèves des grades 1 et 2 où enseigne la supérieure du couvent, Sr Claire-Lucille, des grades 3 à 5 où enseigne Mlle Reine Brémaud, de Ste-Agathe, et des grades 6 à 8 où enseigne Sr Emilia.

Une 4e salle de classe n'est pas meublée pour le moment, mais sert temporairement de salle de récréation et, le midi, de salle à dîner. L'école comporte plusieur caractéristiques intéressantes, entre autres ce fait que les tuyaux de chauffage ont été placés dans l'épaisse couche de ciment qui constitue le plancher (il n'y a pas de soubassement) et que les bouches d'air se trouvent au haut des murs dans chaque appartement. Le système d'eau courante constitue une commodité très appréciée.

Immédiatement après les cérémonies liturgiques et la visite de l'école, tous se rendirent à la salle paroissiale pour assister à un programme musical présenté par les élèves et pour écouter quelques discours. M. labbé P. Raymond, maître de cérémonies, présenta chacun des orateurs, après avoir félicité les commissaires et les contribuables de leur grand acte de foi en l'importance de l'éducation: car, dit-il, on avait une bonne école à La Salle, mais les besoins de la consolidation paroissiale l'ont emporté sur tout désir d'économie inopportune.

L'hon. McLean rappela d'abord que le dimanche est un jour parfaitement approprié, lorsqu'il s'agit de l'ouverture officielle d'une nouvelle école, puis il montra comment le rapport final de la Commission Royale MacFarlane est un tout complet qui traite de nombreux problèmes que les autorités responsables étudieront avec grand soin. Faisant allusion à la diversité d'opinions que ces problèmes peuvent soulever, il demanda que chaque parti sache montrer beaucoup de tolérance et de compréhension. Il conclut en donnant d'intéressants détails historiques au sujet de l'école consolidée St-Hyacinthe et en formulant le voeu que 'le Manitoba soit la meilleure province du Canada dans le domaine de l'éducation de la jeunesse".

Après que l'abbé Raymond eut félicité les élèves de La Salle qui remportèrent cette année six prix provinciaux et la plus forte moyenne (81 p. cent) lors du concours de français, M. Chabalier, représentant de l'Association d'Education, transmit à toute la population de cette paroisse les félicitations de l'Exécutif: "Vous avez compris, dit-il, qu'une école bien outillée et un corps professoral de qualité aideront les jeunes à mieux apprendre, à ne jamais cesser de s'améliorer intellectuellement, à tendre toujours à une plus grande perfection."

M. Whitley, longtemps inspecteur dans la région, compléta les données historiques présentées par les orateurs qui l'avaient précédé, puis il sut dire de bons mots d'appréciation au sujet de son successeur, M. Corriveau.

Le nouvel inspecteur sut rendre à M. Whitley ses compliments, en montrant comment il prend une succession de tout repos: "mon prédécesseur a su semer le meilleur esprit partout où il passa et me léguer un territoire où règne l'ordre le plus parfait". Puis M. Corriveau offrit bien gentiment ses félicitations aux commissaires, aux religieuses institutrices, aux élèves, et conclut en disant que le nouvel édifice est l'expression extérieure de la générosité et du dévouement des paroissiens de La Salle.

Après avoir souhaité la bienvenue à M. Paul Lord et aux Soeurs Grises de St-Norbert, ainsi qu'à M. Harry P. Shewman, membre de l'Assemblée législative, l'abbé Raymond invita "son curé" à dire un mot personnel de remerciement aux invités et aux paroissiens. M. l'abbé St-Laurent s'acquitta de cette tâche avec délicatesse, n'oubliant personne. Il dit spécialement la joie de ses paroissiens de posséder parmi eux en un tel jour, Son Excellence, l'honorable ministre de l'Education, trois inspecteurs, et il sut dire avec grande fierté comment les commissaires de La Salle, les institutrices et les contribuables ont parfaitement compris le message de Mgr Baudoux au sujet de la consolidation paroissiale et répondu avec enthousiasme à son appel.

Son Excellence sut montrer comment les prières de la bénédiction d'une école contiennent de façon claire la vraie pensée de l'Eglise au sujet de l'éducation, féliciter la population de La Salle qui a compris que la consolidation favorise un plein rendement scolaire dans le moment présent, correspond mieux aux exigences actuelles dans le domaine de l'éducation. Il conclut en disant que plus que jamais les parents, l'Eglise et l'Etat doivent travailler en collaboration pour le bien des enfants.

La réunion se termina par un goûter, préparé par les dames et les demoiselles de la paroisse.

Grande-Clairière

Çà et là

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Jean eut lieu à la résidence de Mme Thomas Albert, de Hartney. Un nombre assez considérable de membres assistaient, sous la présidence de Mme Narcisse Isabey.

Le souper paroissial fut un véritable succès. La somme de $364.00 fut réalisée. Le comité désire remercier tous ceux et celles qui se sont dévoués à cette occasion.

Le tirage des billets de loterie aura lieu au cours du concert de Noël, le mardi soir 22 décembre.

Le Club 4-H fut réorganisé pour une troisième année. Les dames en charge de la couture sont Mmes Octave Moreau, Jean Rey, Charles Druwé et Maurice Boulanger. Les membres sont divisés en quatre équipes cette année et l'on compte dix membres actifs. Bon succès pour l'année 1959-60.

Vol. 11, no 6 6-12-59

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole secondaire Grades 7 à 12

Semaine de la messe

Elle a été soulignée avantageusement. Chacun de nous possédait son "Prie avec l'Eglise" et des affiches artistiques et pieuses ornaient les murs d'entrée de la chapelle. Nous avons signalé notre participation par un geste paraliturgique. Au moment de l'offertoire, les élèves se sont approchés processionnellement pour déposer leur offrande de sacrifices, de travaux d'intentions que chacun avait inscrit dans une enveloppe. Un autre jour, c'était l'offrande de nos occupations de la journée avec des objets symboliques. Et l'on vit nos benjamins de septième, élever vers le ciel des choses aussi suggestives qu'un globe terrestre, un paquet de livres, un plateau de pain et fruits, des patins, et même un oreiller. Eh oui! même notre sommeil est source de mérites quand on l'offre à Dieu, d'un coeur droit et pur.

Le R. P. Supérieur présida toutes ces manifestations de notre foi et de notre enthousiasme pour la messe.

Maladie

La maladie est venue nous incommoder, occassionnant des visites au médecin, un séjour à l'hôpital et même la recherche de traitements et de repos à l'étranger. Le Frère Jean, qui s'était fracturé un poignet, se voit maintenant parfaitement rétabli. Le Frère Lalonde, notre professeur de chant, dut être hospitalisé quelques jours à St-Pierre.

Dans le cas du Frère Bigras, nos sympathies s'accompagnent de profonds regrets. Il lui faut chercher au pays du Québec les traitements et le repos que l'état de sa santé réclamait depuis longtemps. Nous espérons que le courage et l'esprit de foi qu'il a manifestés par ce retard à réclamer des soins adéquats lui vaudront une prompte guérison. N'oubliez pas, Frère Bigras, que vous appartenez maintenant à notre province, vous qui lui avez donné dix de vos meilleures années. Bonne chance et prompt rétablissement.

Professeur, ancien élève

La Providence a permis que M. Reynald Lavack fut disponible au moment où la maladie nous privait d'un professeur. M. Lavack est avantageusement connu du corps professoral de notre province, y ayant enseigné en divers endroits, en plus d'y avoir exercé les fonctions de principal en des points stratégiquement difficiles. Qu'il se retrouve chez lui parmi nous et qu'il se fasse une carrière brillante dans notre milieu français et catholique plus paisible.

Améliorations

Besoin d'adaptation, soins particuliers d'un corps qui se développe! Notre Collège ne finit pas de se renouveler. Nous applaudissons présentement à l'apparition de ventilateurs à la salle d'étude, de tableaux à la salle de musique, cette salle qui fraternise par co-habitation quant à son espace (non quand au bruit) avec la dactylographie.

Shakespeare lui-même fréquentera dorénavant nos classes. Nous nous sommes, en effet, permis d'acquérir les disques de ses meilleurs drames pour familiariser davantage nos élèves avec les textes et du même coup les faire mieux apprécier.

Evolution

Tout changement vers le progrès nous force à croire à l'évolution. Nous dépassons aujourd'hui la quinzième année de l'organisation de notre "High School". D'aucuns s'obstineront-ils par inconscience à ne pas le croire?

Les recommandations de la Commission Royale nous laissent avec des espoirs bien légitimes! Que notre Collège soit reconnu officiellement et le glas des légendes et des mythes sonnera joyeusement. Moins que jamais, aurons-nous l'intention de renier notre devise: "Sinite parvulos venire ad Me" (Laissez venir à Moi les enfants), ni de négliger ou de rejeter aucun des déshérités de la fortune sous une forme ou sous une autre. Les faits n'ont-ils pas assez prouvé que la population masculine du secondaire est en droit de compter sur un pensionnat qui favorise ses études, sa formation d'homme et de chrétien?

Patinoire et gouret

Une patinoire superbe, l'oeuvre d'un préfet et d'un comité des jeux dévoués, nous permit d'être les premiers de la région à évoluer sur la glace. L'augmentation sensible du nombre de nos élèves permet de mettre en activité des équipes plus nombreuses et plus solides. N'a-t-on pas vu un certain samedi, le nombre surprenant de soixante-quinze joueurs se succéder et se prélasser dans des joutes organisées?

Les parties de gouret sur le plan local ont mis aux prises d'abord les Anciens contre les Nouveaux. La victoire, il va sans dire, favorisa les Anciens parmi les élèves actuels.

Les externes eurent ensuite l'audace de défier les pensionnaires. Mal leur en prit, puisqu'ils essuyèrent une défaite.

Les vaillants joueurs du Sacré-Coeur de Winnipeg furent les premiers à nous visiter sur notre glace. Une partie chaudement disputée et de ce fait des plus intéressantes tourna cependant à l'avantage du Collège.

Nos porte-couleurs furent moins favorisés en jouant contre le Juniorat, le vendredi soir 4 décembre. Ils furent défaits au compte de 4 à 2.

Bulletin du mois

A l'honneur pour excellence: 12e année, Winston Barton, 80%; 11e année, Jacques Audet, 78.4; 10e année, Jean-Paul Gobeil, 89.6; 9e année A, Richard Desaulniers, 72.3; 9e année B, Gilbert Perreault, 79.1; 8e année, Antony Hookham, 87; 7e année, Ronald Musick, 90.4.

Comme récompense à ceux qui avaient conservé leur témoignage d'excellence pour conduite et application, un film leur fut présenté pendant la période d'étude du soir. Une quarantaine de spectateurs applaudirent l'histoire intéressante et instructive de Lorna Doone.

Souhaits des Fêtes

Cette chronique étant la dernière avant les Fêtes prochaines, veuillez, chers lecteurs, recevoir nos souhaits anticipés d'une joyeuse saison de Noël et d'une Bonne et Heureuse Année 1960. A l'an prochain!

Dunrea

Mmes Léopold et Charles Girardin recevaient avec plaisir, ces jours derniers, la visite de M. Emmanuel Girardin, accompagné d'un ami, de Weyburn, Sask.

MM. Napoléon et Joseph Boulet, ainsi que Mme Joseph Boulet et ses fillettes, Pauline et Yvette, sont allés passer la fin de semaine à St-Boniface et Winnipeg, revenant le lundi 7 décembre.

Prompt rétablissement à M. Alfred Bisson, hospitalisé à Killarney.

St-Jean-Baptiste

C'est le dimanche 13 décembre à 8 h. qu'aura lieu dans la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste, une soirée "Rose" à l'occasion du dimanche "in gaudete".

Le programme, à cause de la diversité de ses numéros, sera très varié. En plus des poèmes, récitations, chants divers et la comédie intitulée "Un mari sur mesure", l'orchestre de St-Jean-Baptiste captivera totalement les personnes présentes même contre leur gré, tant son répertoire et ses membres sont nouveaux et variés.

Les pionniers de la paroisse feront revivre sur la scène leur jours heureux d'antan en déployant dans un "Country Hoedown" tous leurs vieux talents. On y ajoutera quelques tournées de bingo, de cartes et un excellent goûter pour intéresser et satisfaire tous les goûts. Même une boite-surprise est réservée au chanceux de la soirée.

Tout cela est promis dimanche soir à St-Jean-Baptiste pour la minime contribution de cinquante cents.

Les personnes des paroisses voisines sont les bienvenues. Au-revoir!

Nominations à l'exécutif chez Labatt's



M. John P. Labatt

M. D. G. McGill

M. J. H. Moore, président de John Labatt Limited, annonce la nomination de M. John P. Labatt comme vice-président en charge du marché au siège social de London. M. Labatt était auparavant président de la brasserie manitobaine de Labatt Ltée. On s'attend à ce que sa nouvelle fonction lui permettra de rester en relations suivies avec le Manitoba. M. Labatt est descendant de la quatrième génération de la famille qui a fondé la fameuse compagnie de brasserie.

M. Moore annonce aussi la nomination de M. D. G. McGill comme président et gérant général de la brasserie manitobaine de Labatt Ltée. M. McGill a été au service de Labatt Ltée durant 20 ans, y compris ses services durant la guerre avec la Marine Royale Canadienne.

M. l'abbé Laurin . . .

(Suite de la première page)

la Maison St-Joseph. Ces derniers ont dû retourner pour la classe de l'après-midi.

M. Alban Gallant fit la quête. Après les funérailles, les prêtres étaient les invités de M. le curé pour le dîner tandis que les parents se rendaient chez M. et Mme Jean Cadieux, née Marie-Paule Laurin.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Herménégilde Bouchard, affligée du décès de sa mère, Mme Malvina St-Godard, ainsi qu'à M. et Mme Arthur Havers (Yvette Boiteau) éprouvés par la mort de leurs filles jumelles, âgées de deux semaines.

Retraite

Six dames sont revenues bien enchantées de leur retraite fermée à St-Boniface la semaine dernière. Ce sont Mmes Alice Barnabé, Rose-Alma Comeault, Antonin et Paul Jutras, Madeleine Boiteau et Alphonse Saurette.

Çà et là

M. Joseph Dupuis est revenu de l'hôpital de Morris où il a subi une opération. Il progresse rapidement.

M. Odilon Bois, se sentant mieux, permit à sa soeur, Mme Pamella Houle, de retourner chez elle à Garry, Indiana.

M. Jean-Paul Gauvin a accepté un emploi au garage Tétrault à St-Boniface. Claire Genest le remplace au magasin général de M. Graveline.

Mme Marie-Paule Bourne (née Jutras) rendait visite à sa mère, Mme Alice Jutras, lundi dernier. Elle était accompagnée de sa fille, Joyce.

Hockey

Dimanche soir, St-Pierre et Letellier ont fait partie nulle, 8 à 8 dans une partie exhibition. 125 spectateurs ont applaudi la partie.

Saint-Malo

Remerciements

Mme Octave Gosselin et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie par de nombreux bouquets spirituels, offrandes de messes et bouquets de fleurs, lors du décès de M. Octave Gosselin, qui les a frappés si soudainement.

Powerview

Souper paroissial

Le dimanche 6 décembre avait lieu le souper paroissial de Notre-Dame du Laus à l'occasion de la campagne de la Part-à-Dieu. La pâtisserie Pelland, de St-Boniface, était en charge du repas servi dans la salle Château. La paroisse était représentée par 220 personnes. L'invité d'honneur, Mgr Charles Désorcy, C.S., représentait Son Exc. Mgr Maurice Baudoux.

M. Lucien Desilets, président général, souhaita la bienvenue à tous, en français et en anglais. Le repas terminé, il invita Mgr Désorcy à adresser quelques mots. Les principaux orateurs furent M. Hector Dupont, qui énuméra en anglais les besoins diocésains et paroissiaux, M. Dorila Beaudet, qui expliqua comment faire la promesse lors de la sollicitation, et M. Lucien Laroche, qui parla sur les responsabilités du chrétien. M. l'abbé Raymond Roy, curé, prit ensuite la parole et promit qu'avec la coopération de tous, la paroisse posséderait l'année prochaine une église qui fera l'orgueil des paroissiens.

A l'arrière de la salle, on pouvait voir en miniature la future église. La soirée se termina par des paroles de remerciement du président.

Départ

C'est avec regret que les paroissiens ont vu partir M. Eugène Lévesque et sa famille qui sont allés s'établir aux Etats-Unis. M. Cyril Rey, employé au garage Tremblay, occupe maintenant sa résidence.

St-Adolphe

Décès

Mme Anna Dumaine, née St-Pierre, rendit son âme à Dieu le lundi matin 30 novembre, au domicile de sa soeur, Mme Rose Baril, à l'âge de 76 ans. Elle eut une longue maladie de treize mois et endura ses souffrances, tant morales que physiques, avec une grande résignation. Son mari, Jean-Baptiste, mourait en mai dernier.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Jean-Baptiste, de Storthoaks, Sask., Louis, de Laflèche, et René, de St-Boniface; deux filles, Sr Marie Guiborata (Georgette) O.F.M., de Montréal, et Mme Camilla Brough, de Norwood; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; quatre frères, Eugène, d'Eldorado, Illinois, Arthur, de St-Georges, Jules, de Montréal, et Henri, de Québec; sept soeurs, Mme Marie-Louise Pepin, du Vermont, Mme Hector Héroux (Maria), de Trois-Rivières, Mlle Camilla et Mme Rose Baril, de St-Adolphe, Srs Amanda et Marie St-Pierre, S.G.M., et Mme Arthur Chrétien (Thérèse), de Gaspé, P.Q.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 2 décembre, dans l'église paroissiale, à 10 h. a.m. La défunte repose près de son mari dans le cimetière local.

Remerciements

Les familles Dumaine, St-Pierre, Baril et Chrétien, remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières et fleurs, qui vinrent prier au salon funéraire et assistèrent aux funérailles. Reconnaissance aussi à M. l'abbé A. Brunet, curé, qui vint chaque jour bénir la malade et lui administrer les derniers sacrements, aux Soeurs Grises de St-Boniface, aux Soeurs Oblates, aux Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie et enfin aux Filles de la Croix qui dirigèrent le chant; merci également aux chanteuses de St-Adolphe.

RÉUNION, À GLENLEA, DU BUREAU DE RÉFÉRENCE

Tel que prévu dans les sections 444A, 471B et 471C de l'Acte des Ecoles Publiques, on vient d'annoncer que le BOARD OF REFERENCE tiendra une réunion à l'école Cartier no 100 à Glenlea le 15 décembre 1959, à 3 h. p.m., dans le but d'entendre toute personne, ou son porte-parole, intéressé à présenter des pétitions au sujet du transfert du District Scolaire de Cartier no 100 de la Division Scolaire Morris-MacDonald no 19 à la Division Scolaire Seine no 14.

A. A. MacDonald,
secrétaire.

Envoyer toute réponse à:
Board of Reference,
Chambre 158, Edifices du Parlement,
Winnipeg 1, Manitoba.

Défilé de "modes scolaires" de l'APM de St-Pierre-Jolys

ST-PIERRE — Le jeudi 26 novembre dernier, l'Association de Parents et Maîtres de St-Pierre tenait sa seconde réunion de l'année. Une excellente assistance prouva une fois de plus l'intérêt suscité chez les parents de cette paroisse lorsqu'il s'agit de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, par Mlle Mariette Préfontaine, secrétaire, l'on passa immédiatement à l'un des régals de la soirée. Depuis septembre dernier, alors que l'on suggérait l'adoption d'un costume spécial pour les jeunes demoiselles d'âge scolaire, l'école était devenue un véritable centre d'achat de tissus. Plusieurs religieuses et dames dévouées avaient été préposées à cette charge. Mme Victor Joubert aiguisa donc la curiosité de tous en donnant le compte rendu de ce va-et-vient. La surveillance de la vente n'avait pas été assez sévère, une quantité considérable de tissus manquait!

Cette remarque devenait point d'interrogation lorsque des coulisses apparurent sur le théâtre les huit institutrices laïques, revêtues du costume "officiel". De chaleureux applaudissements les accueillirent. La surprise fut accentuée lorsque celles-ci exécutèrent une courte mais gentille danse de folklore. Les parents et visiteurs furent unanimes à dire et répéter que le tout était charmant.

Un merci spécial aux institutrices qui ont démontré un bel esprit de coopération et de gaieté: Mmes M. Rochon, J. Vinet, T. Dandeneault, Mlles J. Massicotte, M.-B. Gaborieau, M. Préfontaine, P. Ruest et D. LeGourrièrec (celle-ci est la publicitaire de l'APM).

Ce fut ensuite le tour des élèves à révéler leurs talents divers. Sous l'habile direction de leurs institutrices, ils présentèrent quelques numéros spéciaux préparés à l'occasion de la Semaine des Missions:

1 "La Fête du Christ-Roi", saynète par les élèves du grade VI, dirigée par Mme L. Dandeneault.

2 "De joyeuses marraines", saynète par les élèves du grade V, dirigée par Mlle D. Le Gourrièrec.

3 "René Goupil à sa Mère", chant mimé par les élèves de V et VIe années, sous la direction de Mlle M.-B. Gaborieau.

4 "Les Petits Canadiens sont missionnaires", récit mimé par les élèves du grade I, dirigé par Mme M. Rochon.

5 "March of the Lead Soldiers", duo exécuté par Huguette et Raymond Lavergne.

6 "The Indian Chief", duo exécuté par Hélène et Paul Roy.

Il ne faudrait pas conclure que l'assemblée fut consacrée entièrement à un défilé de talents artistiques. Mme P. Tessier, vice-présidente, introduisit le conférencier, M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo. Il traita de "L'adolescence du jeune homme", avec tact et "gros bon sens". M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, se fit le porte-parole de tous en offrant de sincères remerciements à M. l'abbé Roy pour sa très intéressante causerie.

Un goûter vint clore cette réunion très animée et agréable. Tout en le savourant, les parents profitèrent de l'occasion pour rencontrer les institutrices et pour remercier ceux et celles qui avaient si généreusement contribué au succès de cette soirée!

Municipalité de Sainte-Anne

Rural Municipality of Ste. Anne
Manitoba

Public Notice

Under the provisions of The Municipal Act, and the Public Schools Act, notice is hereby given that By-law Number 1-59 of the Consolidated School District of Ste. Anne No. 2379 will be submitted to a vote of the resident electors of the said school district, entitled to vote thereon at the time and place herein named and described.

The purpose of the said By-law is to provide for the cost of erecting a new twelve-room elementary school and auditorium equivalent to four rooms at a total cost of $240,000.00, by the issue and sale of Debentures bearing interest at 6¾% per annum, repayable in twenty consecutive annual instalments of $22,216.01. The debentures shall be dated December 1st, A. D. 1959, and shall be payable on December 1st, in each of the years 1960 to 1979, both inclusive.

The vote of the electors entitled to vote on the said By-law shall be taken on Friday, the 18th day of December A. D. 1959, between the hours of 9:00 o'clock in the forenoon, Central Standard Time and 8:00 o'clock in the afternoon Central Standard Time, of the said day, and the polling place shall be at the Municipal Hall, in the Village of Ste. Anne, Manitoba.

The returning officer as appointed by the Clerk of the Municipality will attend at the Municipal Office in Ste. Anne on Thursday, the 17th day of December, A. D. 1959, between the hours of 11:00 o'clock in the forenoon and 12:00 o'clock noon to appoint persons to attend at the polling place and the final summing up of the votes by the clerk, on behalf of persons desiring of promoting or opposing the passage of the said by-law respectively.

As soon after 9:00 o'clock in the afternoon of the day of the vote as practical at the Municipal Office in the Village of Ste. Anne, in Manitoba, the returning officer, in respect of this submission of the said by-law No. 1-59 shall sum up the number of votes for and against the said by-law.

A copy of the said by-law is on file in the Municipal Office of the Rural Municipality of Ste. Anne at Ste. Anne, in Manitoba, and may be there inspected during office hours by interested parties before the vote thereon is taken.

Dated at the Village of Ste. Anne, in the Province of Manitoba, this 27th day of November, A. D. 1959.

Roger Smith,
Secretary-Treasurer.
The Rural Municipality of Ste. Anne.

Les paroissiens de Ste-Rose-du-Lac disent adieu à leur ancien curé

STE-ROSE-DU-LAC — Organisée par les Chevaliers de Colomb et la Ligue des Femmes Catholiques, cette veillée paroissiale avait pour but de remercier et de rendre hommage au R. P. I. Desautels, O.M.I., curé sortant de charge.

En effet, le P. Desautels, curé de la paroisse de Ste-Rose depuis 1954, venait de recevoir une nouvelle obédience pour les missions oblates de Kenora, Ont. Ce fut pour lui un coup de surprise . . . Ce le fut également pour tous les paroissiens, qui vinrent en grand nombre à la fête!

La salle de l'Auditorium était remplie: on y chanta, on joua aux cartes, on s'y amusa fort . . . tout en gardant une note de tristesse au départ d'un si bon pasteur.

M. Joseph Maillard, syndic, dans une courte mais riche adresse toute empreinte d'affection et de reconnaissance, interpréta, en français et en anglais, les sentiments de tous.

Le séjour du R. P. Desautels à Ste-Rose, outre le ministère toujours absorbant d'une grande paroisse, fut marqué au début par la grande campagne diocésaine de finances, et par les débuts prometteurs d'une grande et magnifique Grotte de Lourdes. Un troisième événement, lourd à porter celui-là, fut, en juillet dernier, la destruction par la foudre de la très belle église bâtie en 1915, église qui était devenue le point de mire, un signe caractéristique de toute la région, . . . si bien que maintenant, de quelque côté que l'on vienne à Ste-Rose, ne voyant plus son clocher haut et majestueux, on sent un vide impressionnant!

Et puis une autre campagne s'amorce, paroissiale celle-ci, pour la reconstruction du temple. En plein travail, voici que l'obéissance arrête le pasteur et l'envoie dans un autre champ d'apostolat. Mais son sacrifice est garant du succès des oeuvres laissées! Il en est ainsi dans l'Eglise de Dieu, les uns sèment, les autres récoltent, mais toujours l'oeuvre divine se poursuit . . .

Après l'adresse, il y eut présentation d'un cadeau: un magnifique porte-plume avec joli cadran, et une bourse bien garnie.

Comme il se doit, un discours du héros de la fête suivit, imprégné d'affection paternelle à l'égard de paroissiens reconnaissants.

Ensuite le nouveau curé, le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., déjà vicaire à Ste-Rose depuis quatre ans, demanda à tous leur fidèle collaboration, promettant de sa part un entier dévouement à tous et à chacun, en tout temps.

Le programme comportait plusieurs beaux chants de la chorale, dirigée par M. l'abbé C. Vachon, curé de St-Amélie.

Six confrères, curés et missionnaires voisins, entouraient le R. P. Desautels, O.M.I.

Conclusion générale de tous à la sortie: "Nous avons eu une bien belle soirée." "Ça fait du bien une telle réunion." "Au revoir à notre ancien curé, bienvenue au nouveau!"

La Salle

Çà et là

Le mercredi 3 décembre, M. et Mme Antonio Saulnier et leurs enfants, Adèle, René et Jean-Paul, avaient le bonheur d'être visités par M. et Mme Théophile Baron, de Gravelbourg, de retour par avion d'un voyage dans l'Est du pays. Ces visiteurs étaient accompagnés de leur fille Yvonne. L'on remarquait aussi à cette réunion familiale, M. et Mme Oscar Saulnier, de St-Boniface, et Mlle Hélène Saulnier, Oblate de Marie-Immaculée, de Winnipeg. Mme T. Baron est la soeur de MM. Antonio et Oscar Saulnier.

Le vendredi 4 décembre, M. et Mme Armand Durand et leur bébé, de Routhledge, Man., étaient de passage chez M. et Mme Charles Cormier.

Le dimanche 6 décembre, M. et Mme Joseph Boulet, de Dunrea, Man., rendirent visite à leurs parents, MM. Elphège, René, Alva et Gérard Lavallée.

C'est avec regret que les paroissiens ont appris la nouvelle du décès de M. l'abbé Alphonse Laurin, ancien curé de la paroisse de juillet 1956 à juin 1958. Plusieurs garderont longtemps un pieux souvenir de cet homme de Dieu qui se caractérisait par sa grande charité et sa tendre dévotion envers la sainte Eucharistie.

Ste-Amélie

Mariage Beaulieu-Casavant

Le samedi 21 novembre à 11 h., M. l'abbé Charles Vachon, curé, bénissait le mariage de Mlle Diana Casavant, fille de M. et Mme Georges Casavant, de Ste-Amélie, avec M. Gordon Beaulieu, fils de M. et Mme Alfred Beaulieu, de Cayer, Man.

La mariée entra à l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par sa grand-mère, Mme Art. Desjardins, père. Elle était revêtue d'une robe blanche trois-quarts de dentelle de nylon avec rangs de nylon plissé et garnie de sequins et perles. Elle avait un voile court retenu par une couronne de perles et sequins et elle tenait un bouquet d'orchidées.

La mariée, étant Enfant de Marie, alla déposer la couronne des Enfants de Marie sur le petit autel de la Sainte Vierge, accompagnée de deux Enfants de Marie, Mlles Germaine Verhaeghe et Liliane Pinette. Elle lut l'acte de consécration et ensuite les chantres entonnèrent "Bonne Marie" et "Donnez-leur un beau jour". De jolis cantiques furent chantés en français et en anglais durant la messe.

Les filles d'honneur étaient Mlles Linda Breland, de Cayer, cousine du marié, et Gloria Casavant, soeur de la mariée. Mlle Breland portait une robe "aqua" de nylon sur taffetas et tenait un bouquet, et Mlle Casavant portait une robe rose de dentelle et voile sur taffetas. Elle avait aussi un bouquet. Les garçons d'honneur étaient MM. Maurice St-Germain et Aimé Corbel, cousins des mariés. Le marié était accompagné de son père. Un diner fut servi chez les parents de la mariée. Le soir il y eut un banquet à la salle de Laurier et une veillée dansante, au son de la musique des "Trail Riders".

M. Elsime Soucy, de Winnipeg, était venu pour les noces, ainsi que Mme Martel et une autre tante et un oncle du marié. Les mariés allèrent en voyage de noces en Colombie-Britannique.

Çà et là

Mlle Berthe Langlois est allée rendre visite à sa soeur religieuse des Soeurs de la Miséricorde à Edmonton, la semaine dernière.

Félicitations à M. et Mme Paul Martin (Françoise Peeters), à l'occasion de la naissance d'un garçon né à l'hôpital de Ste-Rose le 10 novembre.

Félicitations à M. et Mme Maurice Vandenbosch à l'occasion de la naissance d'une petite fille, le dimanche 6 décembre, à l'hôpital de Ste-Rose.



Le dimanche après-midi 29 novembre, à l'aréna de St-Pierre, eut lieu la présentation du trophée "La Liberté et le Patriote", offert aux élèves de l'école St-Pierre Sud pour leur généreuse contribution au Sou de l'Ecolier. La présentation fut faite par M. Hervé Sala, représentant de l'Association d'Education. Sur la photo on voit un groupe d'élèves de l'école St-Pierre Sud. Mme Léontine Nault est l'institutrice.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Secrétaire de rédaction: Paul Léveillé
Rédacteurs-en-chef: Gabriel Dufault, Robert Pelletier
Chroniqueurs: Alberto Bonomo, Walter Kleinschmit et Gérald Gaudreau

Ces compositions du grade IX sont l'application des principes appris dans la narration.

Le coucher du soleil

Au loin, le soleil se couche entre les cimes glacées des plus hautes montagnes, laissant l'horizon tout en flammes. Pas un nuage dans l'azur cendré du ciel qui, pendant toute la journée, a été éclairé par une lumière pure et harmonieuse. Là-bas, les fenêtres les plus éloignées flamboient sous ses derniers rayons aveuglants et des teintes vives de rouge et de jaune courent dans l'espace. Lentement, cet énorme astre commence à décliner pendant qu'une lutte se livre entre les ténèbres et la clarté. Le clair de lune éclaire la terre maintenant envahie par les ténèbres. Ici et là dans la sérénité du ciel, quelques étoiles scintillent. Tout dort, tout repose.

André TARDIFF.

* * *

Le lever du soleil

Tout est sombre. Tout est noir. Un brouillard embrume la terre et couvre même le sommet des plus hauts arbres. Le froid gèle les animaux qui essaient de se réchauffer et la rosée s'établit sur les fleurs étiolées. Lentement l'aube surgit. La lune disparait et un disque argenté semble sortir de la terre elle-même pendant que le coq chante gaiement. Le soleil jaune souffre, rouge ponceau et orange pâle se lève et gravit pouce par pouce les escaliers du ciel. Il lance sa lumière ardente vers les nuages denses et la projette vers les eaux pures des rivières et des lacs qui étincellent comme mille diamants; il réchauffe les ténèbres et fait pâlir les couleurs trop vives. Les feuilles vivement coloriées d'un rouge mat, d'un jaune pâle, orange clair ou d'un vert jade brûlent sous le soleil éblouissant. Puis, plus rapidement le soleil se lève jusqu'à ce qu'il occupe le centre de son royaume d'où il règne en maitre suprême.

Robert SAVAGE.

* * *

La première neige

Vers la fin de l'automne, le ciel pur devient pâle; la plupart des arbres ont perdu leurs feuilles multicolores. Peu à peu des nuages gris cendrés couvrent le ciel. Peu de temps après des petits flocons de neige descendent majestueusement pour former un tapis blanc sur toute la terre. Un vent s'élève, fait tourbillonner les jolis flocons et la neige descend plus rapidement. Un pouce, deux pouces; la neige augmente; bientôt tous les toits sont couverts. Les corbeaux noirs font un agréable contraste avec la blancheur du sol. Le temps passe et la neige diminue. Laissant un rafraichissement sur toute la terre, elle remonte au ciel.

Roger PARISEAU.

* * *

Premiers souvenirs d'enfance

La mémoire, c'est une chose étrange. Plus loin elle retourne dans le passé, plus elle devient un rêve. Je me rappelle vaguement notre vieille maison sur la rue Hargrave: une maison fade, à deux étages, ne ressemblant pas beaucoup aux autres maisons du quartier. Je suis sûr qu'il y avait un magasin à bonbons de l'autre côté de la rue, mais je ne puis pas me souvenir de l'endroit. Il y avait aussi un chalet où j'allais il y a plusieurs années, mais lui aussi semble être englouti dans la brume, plus rêve que réalité. C'aurait dû être un bel endroit, le gazon luxuriant, ondulant jusqu'au bord de l'eau. Là, sur le petit quai, je m'étendais quelquefois en regardant mon image dans l'eau calme et pure. Parmi les merveilles autour de moi se trouvait un gros chien St-Bernard.

Maintenant il me semble étrange de me rappeler des choses si insignifiantes, et que je ne puisse pas me rappeler le nom de la plage, comment nous nous y rendions. C'est peut-être que notre sens des valeurs change pendant les années et que les choses, qui alors nous semblaient si impressionnantes, ont perdu avec le temps notre attention.

Bert VAN DE VYVER, grade X A.

* * *

Trois cloches

Ont mérité 100% en catéchisme dans leur dernier examen les élèves suivants (classe du R. F. Audette): Richard Fourneaux, Donald Gervais, Marcel Gosselin, Gérard Guay et Normand Paul.

Ici et là

Un mot de félicitations à notre brigade scolaire pour son excellent travail aux intersections des rues.

Plusieurs trophées ont été reçus et seront distribués aux meilleurs cadets du tir. De sinsères remerciements au Frère Beck et à M. Pelletier pour leur dévouement dans ce domaine.

Les élèves du grade XI s'orientent présentement dans l'entrainement militaire spécialisé. "Le changement de la garde" requiert beaucoup de précision et d'attention. Les élèves coopèrent avec beaucoup d'enthousiasme, car l'honneur de leur classe est en jeu.

Le club de chimie est de nouveau à l'oeuvre, sous la direction du Frère Rohe. Nous savons comment ce club a obtenu de succès l'an dernier et tout promet bien encore cette année.

Le Pas

Mariage

Le 31 octobre dans la cathédrale Notre-Dame du Sacré-Coeur, Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., bénit le mariage de Mlle Fernande Pelletier, fille de feu M. et Mme Horace Pelletier, de Québec, avec M. Neil Gérard McPhee, fils de Mme Anne McPhee, de Winnipeg et de feu M. John McPhee. La réception eut lieu à la salle Guy.

eLs mariés ont fait leur voyage de noces à Minneapolis et d'autres endroits de l'est. Ils résideront à Le Pas.

Va-et-vient

M. le docteur et Mme A.-L. Jacobs sont revenus lundi d'une visite de deux semaines à Winnipeg et Portage la Prairie.

Mme E.-M. Saura, de Swan River, est venue visiter ses fille et gendre, M. et Mme Jack Johnson.

M. et Mme D. R. Stevens sont partis pour une visite de deux semaines à Toronto et Hamilton.

M. et Mme W. C. Ready sont partis pour aller résider à Dauphin. Tous leurs amis se sont réunis dimanche soir pour leur offrir une veillée avant leur départ, et leur ont présenté de beaux cadeaux. La veillée se termina par un délicieux goûter.

Incendie

Le lundi 23 novembre, un incendie a détruit la demeure de M. Donalson. Mme Donalson, âgée de 70 ans, et son fils, William ont péri dans les flammes.

Lorette

Filles d'Isabelle

A notre assemblée sociale du 19 novembre, nous avons eu la visite de notre régente d'Etat, Sr M. Gary, de St-Boniface, accompagnée de Mme Jacqueline Legal et de Mlle G. Kenny. Il y eut aussi l'installation des officières pour l'année 1959-60. Les dames qui s'occupent des oeuvres sociales avaient organisé une partie de cartes. Les prix favorisèrent Mme M.-A. Dansereau, notre régente de Lorette, et Mme Marguerite Désorcy.

Mme M.-A. Dansereau remercia Sr M. Gary d'avoir bien voulu se déranger pour assister à l'installation des officières. Celle-ci répondit avec des paroles encourageantes pour notre cercle et fit appel à nos efforts pour augmenter le nombre de nos membres.

Le tout se termina par un succulent goûter servi par les membres du comité social.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE
8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
12.00—Nouvelles
12.15—Musique légère
12.45—Programme juif
1.30—Claves et maracas
2.00—Prog. ukrainien
3.00—Prog. polonais
4.00—Prog. allemand
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet social, nouvelles
6.30—Tour de chant
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Match intercités
8.00—Discographie
9.00—Nouvelles
9.15—Opéra
11.30—Nouvelles, fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles et chronique sportive
7.40—Vive la joie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la joie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la joie
9.00—Nouvelles
9.10—Vos problèmes mesdames
9.30—Un homme et son péché
9.45—A vendre, à échanger
10.00—Nouvelles
10.05—Une heure avec vous
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—L'Ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, condition des routes
1.15—Marché aux bestiaux
1.16—Chansons vedettes
1.30—Réveil rural
1.45—Siesta
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Visages de l'amour
2.45—Arc-en-ciel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Succès du jour
5.00—Nouvelles, commentaires
5.30—Fin d'après-midi
6.00—Nouvelles, chronique sportive
6.15—Début de soirée
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.10—Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
7.30—Nouvelles

LUNDI
7.35—Album de voyages
8.00—Musique légère
8.30—La vie ouvrière
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Festivals européens
11.30—Nouvelles

MARDI
7.35—Interviews et reportages
8.00—Des idées et des hommes
8.30—Théâtre dans un fauteuil
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. ukrainien
10.30—Concert symphonique
11.30—Nouvelles

MERCREDI
7.35—Cabaret latin
8.00—Parade des succès
8.30—Petites symphonies
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. allemand
10.30—Album des chefs-d'oeuvre

JEUDI
7.35—Interviews et reportages
8.00—Le monde du sport
8.30—Musique légère
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. allemand
10.30—Album des chefs-d'oeuvre

VENDREDI
7.35—Revue de la presse
8.00—La science peut-elle répondre
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. hongrois
10.30—Concert

SAMEDI
7.00—Ouverture
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles, chronique sportive
7.40—Vive la vie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la vie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie
8.50—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Le maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Une heure avec vous
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Chansons vedettes
1.25—Nouvelles
1.30—Opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Nouvelles
5.15—La langue bien pendue
5.30—Fin d'après-midi
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.15—Début de soirée
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles, prévisions, carnet mondain
7.15—Variétés
7.25—Nouvelles
7.30—Revue de la semaine
8.00—Musique de danse
8.30—Quand l'opéra se donne des airs
9.00—Chronique canadienne
9.30—Musique de danse
10.00—Concert léger
10.55—Album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouvelles, fermeture

Venez chanter et danser avec les Gais Manitobains

Les Gais Manitobains invitent "tous leurs parents, les anciens membres, leurs autres ami(e)s, étudiants, étudiantes, journaliers, ouvriers, gens de bureau, professionnels, "retirés", enfin tous ceux qui sont intéressés ou veulent s'intéresser à une jeunesse sainement enthousiaste de danses et de chants de folklore. Ils vous invitent tous à une bonne veillée canadienne, dimanche soir prochain, 13 décembre, à 8 h. p.m., au gymnase Notre-Dame, angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, à St-Boniface.

Au cours de cette soirée canadienne, vous serez invités à participer activement aux danses (qui seront variées et pour tous les goûts) et il est certain que l'entrain contagieux vous portera à chanter, avec les autres, certaines chansons à répondre et quelques cantiques de Noël bien connus. Vers la fin de la veillée, l'on servira un goûter qui vous aidera à refaire vos forces et vous permettra de rentrer chez vous sans trop de difficulté.

Combien pour tout cela? Si le coeur vous en dit, vous pourrez déposer une gentille offrande, un don ou un chèque dans le plateau près de la porte d'entrée, Votre geste sera très apprécié, surtout si vous amenez un grand nombre d'amis-bienfaiteurs . . . des autres paroisses, de la campagne.

Les Gais Manitobains n'ont pas souvent la chance de vous offrir une veillée canadienne, mais vous les avez vus parfois sur la scène ou vous les connaissez de réputation. L'an dernier ils ont organisé une soirée spéciale pour leurs parents et ce fut un succès formidable. Cette fois-ci ils espèrent que, par centaines, leurs parents et amis viendront les rencontrer au gymnase Notre-Dame. Ils vous promettent de passer quelques heures dans une atmosphère de gaieté, de joie et de grande simplicité.

Qui peut refuser une si charmante invitation? Les Gais Manitobains ne méritent-ils pas l'appui de tous, eux qui ne refusent jamais de servir les grandes causes ou de réjouir les coeurs des moins favorisés? Qui ne sait que cette jeunesse, amie de la belle chanson et des danses les plus dignement entraînantes, n'a jamais refusé de semer la joie chez les pensionnaires d'institutions telles que l'hospice Taché, le "Home for Girls" à Selkirk, etc. A l'occasion, ils ont rendu visite à d'autres jeunes des paroisses rurales, Lorette, St-Jean-Baptiste, Otterburne, etc. Les perceptions, pour les causes religieuses, nationales, de bienfaisance, furent pour eux l'occasion de manifester concrètement leur dévouement désintéressé.

Mais surtout, sous la direction de leur dévoué aumônier, M. l'abbé Léo Couture, ils s'entrainent à toujours occuper chrétiennement et dignement leurs loisirs, leurs récréations, sans égoïsme, de façon communautaire. C'est pourquoi chaque dimanche après-midi, sous la direction des membres de leur dévoué exécutif, dans le Cercle Ouvrier ou tout autre local disponible, ils se réunissent pour apprendre de nouvelles chansons, pour s'initier aux danses les plus variées (polkas, grandes valses, danses carrées, etc.), commençant et terminant toujours leurs réunions par une courte prière.

C'est cette belle jeunesse qui lance une invitation générale par la voix de son aumônier et de son exécutif: Jean Hébert, directeur, André Fréchette, assistant-directeur, Pierre Boux, meneur, Monique Côté, meneuse, Florent Arnaud, trésorier, Jacqueline Constant, secrétaire.

La soirée commencera à 8 h.

Le sens des affaires

La scène se passe dans un grand magasin.

Un client tombe en descendant l'escalier et pousse un cri. Aussitôt un des directeurs d'accourir.

— Vous êtes-vous fait mal? demande-t-il plein de sollicitude.

— Oui, répond le client, je me suis fracturé la jambe.

Le directeur de faire signe à un employé.

— Venez, monsieur, au rayon de l'orthopédie.

Et il ajoute avec un sourire aimable:

— Vous y trouverez un superbe choix de béquilles à des prix tout à fait intéressants.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	82.6	83.6	84	84.4	84.4
C.W. no 3	79	79	78.6	79.2	79.2
Fourrage no 1	77.4	77.4	77.2	77.6	77.6
Fourrage no 2	77.4	74.4	74.2	74.6	74.6
Fourrage no 3	71.4	71.4	71.2	71.6	71.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	110.2	111.4	111.2	111.6	111.4
C.W. no 3—6 rangs	108.2	109.4	109.2	109.6	109.4
Fourrage no 1	95	96.2	96	96.4	96.2
Fourrage no 2	93.6	95	94.6	95.4	95
Fourrage no 3	90.6	92	91.6	92.2	92
SEIGLE —					
C.W. no 2	112⅛	112⅛	113⅛	113.4	113⅝
C.W. no 3	107⅜	107⅜	108⅜	109	109⅛
C.W. 2 rej.	108⅝	108⅝	109⅝	110	110⅛
C.W. no 4	96⅝	96⅝	97⅝	98	98⅛
Ergot	94⅝	94⅝	95⅝	96	96⅛
Sur voie net	112⅛	112⅛	113⅛	113.4	113⅝
AVOINE —					
Décembre	77⅞	79	79.2	79⅝	79⅝
Mai	79⅛	79⅞	80	80⅛	80.2
Juillet	77⅞	78.2	78⅝	78⅝	78⅝
ORGE —					
Décembre	95	95⅝	95.4	95⅞	95.6
Mai	99	100.2	100	100⅞	100.2
Juillet	98.6	99.2	99.2	99.2	99.2
LIN —					
Décembre	348.6	351.6	357.6	358	355.6
Mai	356.4	358	364.4	365	363.2
Juillet	345.6	350	356	356	354.4
SEIGLE —					
Décembre	112⅛	112⅛	113⅛	113.4	113⅝
Mai	119⅛	119⅛	120	120.4	120⅛
Juillet	116⅛	116.6	117⅝	117⅞	117⅝

St-Eustache

Baptêmes

Le 6 décembre: Marie-Diane-Carol, fille de M. et Mme Claude Rivard, née le 26 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Rivard.

Le 6 décembre: Joseph-Louis-Mérille, fils de M. et Mme Noël Rivard, né le 28 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Leclerc.

Gagnantes

Jeanne Lachance et Mariette Rivard remportèrent le prix de la meilleure composition dans un concours sur les vocations. Félicitations à ces deux jeunes étudiantes.

St-Laurent

Mariage

Le samedi 28 novembre, le R. P. L. Brassard, O.M.I., curé, unissait dans les liens du mariage Mlle Gracia Carrière, fille ainée de M. et Mme Edgar Carrière, et M. Jean Chartrand, fils de M. et Mme Ovila Chartrand. Tous deux avaient pour témoin leurs pères respectifs.

La mariée était vêtue d'une longue robe de satin blanc couvert de tulle et de dentelle de nylon avec corsage ajusté garni de perles et de paillettes et manches longues se terminant en pointes de lis. Son voile court était bordé de dentelle identique à celle de la robe et était retenu par une couronne de rosettes de nylon garnies de perles. Son bouquet se composait de roses rouges et blanches et de muguets.

Les filles d'honneur, Mlles Irma Carrière, soeur de la mariée, et Gisèle Coutu, nièce du marié, étaient vêtues de robes bleu pâle avec bandeaux et gants de même nuance. Elles portaient des bouquets de roses pêche et de muguets blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Ernest Lambert et Edgar Carrière (fils), cousin et frère de la mariée.

Durant la messe, M. Adrien Chartrand et Mme Edmond Verrier chantèrent des cantiques appropriés, accompagnés à l'orgue par M. François Gratton.

Après la messe, un long cortège d'automobiles bien décorées se rendait chez M. et Mme Ludovic Chartrand, oncle et tante de la mariée, où un diner à la dinde fut servi. Le R. P. L. Brassard, qui avait bien voulu accepter de rehausser la table d'honneur par sa présence, proposa le toast aux mariés. Pour la soirée, de nombreux invités accompagnaient les nouveaux mariés à la salle d'Oak Point pour y passer une veillée dansante.

M. et Mme Jean Chartrand remercient, par la voie du journal, tous ceux et celles qui ont fait de cette fête une journée inoubliable.

En Saskatchewan

Jackfish

Çà et là

Le dimanche 29 novembre eut lieu la distribution des prix de français et catéchisme à l'école, suivie d'un concert apprécié par tous.

M. et Mme Denis Esquirol, accompagnés de Mme Henri Esquirol, sont allés à Edmonton, visiter M. et Mme Don Mighton, fille de Mme H. Esquirol.

MM. Ronald et Laghlin Taylor, de Paynton, étaient de passage chez M. Jos. L'Heureux ces jours derniers.

M. et Mme Clément Bru et leurs enfants, de North Battleford, étaient en visite chez M. et Mme Jos. L'Heureux, récemment.

Naissance

A M. et Mme Roger Ferron est né un garçon qui porte le nom de Léon. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Ferron, grands-parents de l'enfant.

Montmartre

Assemblée

Le mercredi 2 décembre, une assemblée de l'A.C.F.C. avait lieu pour élire un nouveau comité. Furent élus: président, M. Louis Fournier; vice-président, M. Wilfrid Lepage; secrétaire-trésorier, M. Georges Caron. Les conseillers sont Mmes Damien Perron et Dosithé Coupal, MM. Damien Perron, E. Perras, Emile Rainville et Réal Coupal. Ils décidèrent que le dimanche 6 décembre serait la journée de l'A.C.F.C. à Montmartre et que la perception serait faite.

Bingo

Le dimanche 29 novembre, les gens se réunirent pour jouer au bingo au profit de Foyer-Ecole. Au commencement, il y eut la distribution des prix. Foyer-Ecole présenta une bourse aux premiers des grades 8 à 12. Les gagnants furent: grade 11, Claire Caron et Jeanne Perras; grade 10, Rita Perron et Berthe Boudreau; grade 9, Cécile Caron et Irène Giroux; grade 8, Roger Boudreau et Blanche Labrèche. M. l'abbé J.-A. Foisy adressa un mot d'encouragement aux élèves.

Va-et-vient

MM. Jos. Labrèche et Louis Douan, Mmes Emilien et Roger Labrèche se rendirent à Spring Valley, Sask., pour y visiter M. et Mme A. Amerud.

M. et Mme P. Goulet, de Regina, étaient de passage chez M. Palma Goulet.

M. et Mme Willie Pépin, de Regina, passèrent la fin de semaine à Montmartre.

Mlles Aline et Suzanne Marchildon, de Radville, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Louis Fournier.

La distribution des prix de français au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le 29 novembre, en la salle académique du couvent Jésus-Marie, avait lieu la distribution annuelle des prix de français, sous la présidence de Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg.

Plusieurs membres du clergé et bon nombre de parents et d'amis étaient venus encourager les élèves des grades 1 à 12.

Mlle Paulette Piché montra d'abord avec quelle ardeur les élèves ont recommencé une nouvelle année, puis Mlle Monique Piché fit la lecture du palmarès pour les cours élémentaires. Figuraient en première place d'après les résultats des examens de l'A.C.F.C.: au grade 3, Alice L'Heureux, au grade 4, Claudette Bourgeois; au grade 5, Maude Robert; au grade 6, Nicole Boudreau; au grade 7, Jeanne Bourgeois; au grade 8, Alda Bouvier.

En guise de répit, "Le Hanneton" fut récité par Mlle Marguerite Morin qui sut captiver son auditoire tout au long de cet intéressant monologue.

Les élèves des cours supérieurs reçurent ensuite leurs prix. Celles qui obtinrent les premiers prix sont: au grade 9, Marianne Fournier; au grade 10, Liliane Martin; au grade 11, Claudette Lemyre; au grade 12, Diane Martin.

Mlles Cécile Moquin et Céline Perron interprétèrent deux jolies chansons de leur répertoire: "Chante à la joie" et "Librement". Après quoi on procéda à la distribution des prix spéciaux pour les élèves qui ont montré le plus d'application au cours de l'année 1958-59: au grade 1, Cécilia Huel; au grade 2, Valérie Sirois; au grade 3, Diane Chevrier; au grade 4, Claudette Bourgeois; au grade 5, Yvonne Poirier; au grade 6, Réjeanne Couture; au grade 7, Eugène Jacques; au grade 8, Denise Morissette; au grade 9, Marianne Fournier; au grade 10, Irène Larochelle; au grade 11, Pauline Duclos; au grade 12, Diane Martin.

English-French: au grade 3-4, Diane Donahue; au grade 5-6, Thomas Phillipson et Connie Leblanc; au grade 7, Stanley Phillipson; au grade 8, Jeanne Gingell; au grade 9, Theresa Keck; au grade 11, Marlene Jacob et Anthony Keck.

De beaux volumes furent offerts aux gagnants de chaque groupe au concours oratoire du printemps dernier: Monique Piché, Eugène Jacques; Marianne Fournier, Robert L'Heureux et Thérèse Geoffrion.

Après la remise des diplômes, un gentil orchestre rythmique, où les élèves du grade 5 firent preuve d'aptitudes musicales, exécuta deux jolies pièces. Ce numéro fut très apprécié par les parents de ces artistes en herbe.

Les élèves de l'école Piché reçurent aussi leurs prix. Se sont classées premières; au grade 3, Suzanne Larochelle; au grade 4, Diane Verville; au grade 5, Janine Verville; au grade 6, Liliane Verville; au grade 7, Alice Larochelle.

La coutume de donner les prix et les certificats de religion se continue et donc tous eurent la joie d'applaudir ceux qui se sont distingués, soit pour l'application en classe, soit pour les examens du diocèse. Ce sont: au grade 1, Rose-Marie Geoffrion; au grade 2, Valérie Sirois; au grade 3, A. L'Heureux; au grade 4, Claudette et Claire Bourgeois; au grade 5, Diane Bourgeois; au grade 6, Jeanne Dorais et Cécile Lizée; au grade 7, Eugène Jacques; au grade 8, Irène Piché; au grade 9, Marie Goddu; au grade 10, Annette Desautels; au grade 11, Irène Larochelle; au grade 12, Diane Martin et Gaston Blanchard.

Pour les cours anglais: au grade 1, Dale Paton; au grade 2-3, Janie Deschênes; au grade 4-5-6, Jeanne Gosselin et Suzanne Bolen; au grade 7-8, Emerald Ross et Yvonne Dumont; au cours supérieur, Anthony Keck.

Aux examens du diocèse: Raymond Laflamme, Réal Lizée, Jean Couture, Marc Pinsonneault, Albert Gaumond, James Beaubien, Edouard Mailhot et Anthony Keck.

Deux chants de groupe fort bien rendus furent présentés par les élèves du grade 12: "Notre pays" et "Allons amis".

Mgr Decosse voulut bien dire le mot de la fin et encourager les étudiants à continuer leurs efforts. Il souligna ensuite le beau, mais difficile travail des professeurs, travail qui n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur, dit-il. Ses paroles encourageantes ont su stimuler l'ardeur de tous.

L'"O Canada" chanté avec âme mit fin à cette mémorable soirée.

Les professeurs et les élèves désirent remercier particulièrement tous ceux qui ont contribué à récompenser dignement les succès obtenus en donnant des prix spéciaux. Ce sont: Son Exc. Mgr A. Decosse, M. l'abbé D. Dugas, curé, le R. P. B. Paris, O.M.I., M. l'abbé A. Guénette, la Rév. Mère Provinciale des Soeurs Jésus-Marie, la Rév. Mère Supérieure de l'hôpital St-Joseph, M. le juge Hébert, M. le Dr Rosario Morin, Me Allyre Sirois, M. Dumont Lepage, M. Roland Pinsonneault, M. Paul Marchand, MM. les syndics de la cathédrale Ste-Philomène, les Chevaliers de Colomb, la Ligue des Femmes Catholiques, la Confrérie de la Doctrine Chrétienne, le Cercle paroissial de l'A.C.F.C., MM. les commissaires de l'école de Gravelbourg et la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Merci également à tous les autres amis du français qui ont encouragé les concurrents de quelque manière que ce soit.

L'organisation Foyer-Ecole de Lisieux étudie les nouvelles constitutions

LISIEUX — La deuxième soirée de l'association Foyer-Ecole eut lieu le mercredi 2 décembre, retardée d'une semaine, dû à la tempête. A cause d'un malentendu, il n'y a pas eu de rapport sur la première réunion qui eut lieu le 20 octobre. Il y eut alors, les élections pour les deux prochaines années, d'après les nouvelles constitutions. M. Claude Préfontaine a été élu président. Il aura comme assistant M. Paul Sabourin, vice-président, et Mme Lionel Lamontagne, secrétaire. Félicitations à ces nouveaux officiers et sincère merci à M. Georges Faucher et Mme Albert Emond pour le beau travail qu'ils ont fait dans l'exercice de leurs fonctions au cours de l'année dernière. A cette soirée du 20 octobre, entre le forum et le goûter, une visite simulée à la morgue a impressionné fortement tous les assistants.

Mercredi dernier, une trentaine de paroissiens assistaient. Après la prière d'usage et la lecture des minutes par la nouvelle secrétaire, Mme L. Lamontagne, le nouveau président, M. Claude Préfontaine a demandé à M. le curé de faire lecture des nouvelles constitutions de Foyer-Ecole et de les expliquer. Elles avaient été étudiées et approuvées en premier lieu lors du congrès de l'AFCIS à Prince-Albert, au début de novembre.

Suivit le forum sur la lecture des enfants, à l'école et à la maison au cours de l'année scolaire. On divisa les assistants en deux groupes sous la direction respective de M. le président et de M. le curé. Les secrétaires étaient Mmes Georges Faucher et Albert Emond.

Les parents ont été émerveillés du beau travail que les religieuses font auprès des élèves au point de vue lecture. Ils ont compris la grande nécessité de ce moyen de formation mais aussi la grande surveillance continuelle à y apporter pour éviter les mauvaises lectures si dommageables à ces jeunes âmes. Il y eut ausi un court forum général sur "Les sources de notre foi": la Bible et la Tradition.

Vint ensuite la discussion de la question toujours épineuse mais toujours nécessaire: celle des finances du cercle paroissial de cette association. Après quelques mots d'explications par la Rév. Sr Legal, S.G.M., principale de l'école, sur les différents besoins de ce nerf de guerre, même dans cette association, on décida d'organiser une partie de cartes avec vente de paniers, pour le dimanche 20 décembre. Bienvenue d'avance à ceux qui, même de loin, désireraient se joindre à nous.

"Un homme mal pris", tel était le titre d'une saynète offerte à la partie récréative de la soirée. M. Arthur Sabourin, jouant le rôle de cet homme, voulait faire raccourcir un pantalon avant de rencontrer sa dulcinée, le soir. Cette chère Catherine était représentée par M. Cléophas Chrétien, extrêmement bien déguisé à cet effet. Le pauvre homme mal pris demanda donc l'aide successive de sa mère, Mme G. Sabourin, sa grand-mère, Mme Ronceray, et d'une servante, Mme L. Fontaine, pour faire son ouvrage. Mais elle refusèrent, tout d'abord, soit à cause d'une lettre importante, d'un tricot délicat ou d'un surcroit de travail. Mais à tour de rôle et à l'insu l'une de l'autre, elles coupèrent un bout du pantalon, avec le résultat que l'on imagine. Et sans s'en apercevoir, le pauvre, en retard, enfile son pantalon et court au devant de sa dulcinée qui en le voyant, s'évanouit . . .

La boite aux questions était presque vide, ce soir-là; alors, les réponses n'ont pas été longues. Le prix de présence a été gagné par M. Cléophas Chrétien et le goûter délicieux, comme toujours, a été servi par les familles: L. Fontaine, Lionel Lamontagne, Grégoire Faucher et Cléophas Chrétien. A la prochaine!

Çà et là

Le 22 novembre avait lieu le bazar de l'école, organisé par les religieuses institutrices et leurs élèves. Ce fut un très beau succès. Un goûter gratis termina la soirée.

M. le curé fait sa visite paroissiale.

Mme Gingras fut employée quelques semaines chez M. Albert Emond.

Un dîner de famille chez M. et Mme Philippe Préfontaine réunissait Mme Léda Préfontaine, MM. et Mmes J.-S. Lalonde, L. Isabelle, de St-Victor, Henri Brisebois, d'Assiniboia, Emilien et Omer Préfontaine et Gustave Tessier, de Lisieux.

Ceux qui furent hospitalisés dernièrement sont, M. Henri-L. Audette, à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, Claudette et Ronald Tessier, qui subit une intervention chirurgicale à l'hôpital d'Assiniboia.

Mme Henri-L. Audette est patiente à l'hôpital d'Assiniboia; M. Guy Préfontaine, à l'hôpital Providence de Moose Jaw, Mme Georges Sabourin, à l'hôpital d'Assiniboia. M. Joseph Chrétien passa aussi quelques jours à l'hôpital.

Mgr R. Lussier, P.D., d'Assiniboia, Mgr Alfred Roy, P.D., curé de Gull Lake, et M. l'abbé R. Larivière, de Gravelbourg étaient de passage au presbytère.

MM. et Mmes Armand Gaucher, de Coderre, Jacob Nosal, de Regina, ont visité M. et Mme Albert Emond.

M. et Mme Philippe Préfontaine et leur fils, Léo, visitèrent leur fils et frère, Guy, hospitalisé à l'hôpital Providence, de Moose Jaw.

Baptêmes

Jeannette-Clara, fille de Laurent Lamontagne et de Norma Fisher, née le 12 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Fontaine.

Ronald-André, fils de Raymond Fafard et de Germaine Bourdages, né le 6 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme André Philippon.

Joseph-Edouard, fils d'Albert Emond et de Marguerite Gaucher, né le 16 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Jacob Nosal.



Vonda

Election de l'ACFC

Le 2 novembre eut lieu l'élection d'un nouveau comité paroissial de l'ACFC. M. Louis Lepage fut nommé président; Mme Rosaire Bussière, vice-présidente; Mme Philippe Rivard, secrétaire; Mme Philippe Bussière, Mlle Désirée Hamoline, MM. Georges Haudegand, Léopold Hamoline et Hervé Leblanc, conseillers.

Le nouveau comité désire remercier les membres sortant de charge, ainsi que les délégués: M. et Mme Fernand Denis, M. et Mme Hervé Leblanc, M. Antonio de Margerie et Mlle Rose-Hélène Gaudet, qui ont représenté la paroisse au congrès de Gravelbourg. Un merci aussi à Hervé Leblanc qui, à son retour, donnait un intéressant résumé du congrès.

La journée de l'ACFC, qui avait été fixée au 15 novembre, n'a eu lieu que le 22 à cause de la température glaciale. Là encore, le comité remercie M. l'abbé O. Lacroix, curé, pour ses bonnes paroles explicatives au sujet de l'ACFC, les dévoués percepteurs pour le bon travail, les paroissiens pour leur louable générosité envers l'Association.

Léoville

Le mercredi 25 novembre eut lieu à Léoville une assemblée régionale de la Ligue Féminine Catholique. Parmi les visiteurs on remarquait MM. les abbés J. Campagna, G. Timmermans et G. Deschamps, ainsi que plusieurs dames des paroisses de Laventure, Spiritwood, Mildred, Shell Lake et Shellbrook.

L'assemblée commença par la prière de la Ligue, récitée par M. l'abbé R. Gaudet, suivie de quelques mots de bienvenue par la présidente, Mme G. Chalifour.

Les discours furent donnés par M. l'abbé Deschamps, Mme Lomer, de Hafford, présidente diocésaine, et Mme A. Colleaux, de Prince-Albert, organisatrice de la Ligue.

Tous se rendirent à la salle Légion pour un succulent dîner servi par les dames de la Ligue. La journée se termina par la messe à 4 h., suivie d'un thé.

Les dames de Léoville espèrent que les visiteurs sont retournés contents de leur journée.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Comités de classes pour l'année 1959-60

Classe de Philosophie: professeur titulaire, le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I.; président, Edouard Rymek; vice-président, Robert Boulanger; secrétaire, Conrad Bussière.

Classe de Rhétorique: professeur titulaire, le R. P. Wilfrid Sicotte, O.M.I.; président, Daniel Couture; vice-président, Daniel Mooney; secrétaire, Gérald Gauthier; 1er conseiller, Guy Richard; 2e conseiller, Gérard Archambault.

Classe de Belles-Lettres: professeur titulaire, le R. P. Henri Desrochers, O.M.I.; président, Robert Béchard; vice-président, Claude Allard; secrétaire, Roger Sylvestre.

Classe de Versification: professeur titulaire, le R. P. Paul Plamondon, O.M.I.; président, Léo Pinel; vice-président, Cyril Giroux; secrétaire, Alain Nogue.

Classe de Méthode: professeur titulaire, le R. P. Gérald Labossière, O.M.I.; président, Paul Chèvrefils; vice-président, Réal Forest; secrétaire, Rosaire Denis.

Classe de Syntaxe, professeur titulaire, le R. P. André Levasseur, O.M.I.; président, Gaétan Allard; vice-président, Roger Delveaux; secrétaire, Joey Tucker.

Classe d'Eléments: professeur titulaire, le R. P. Maurice Robitaille, O.M.I.; président, Bernard Poissant; vice-président, Joseph Metka; secrétaire, Jules Michaud.

Classe des Arts et Métiers: professeur titulaire, le R. P. Charles Brûlé, O.M.I.; président, Victor Baron; vice-président, Patrick Thibault; secrétaire, Constant Bandet.

Académie française

La parole publique n'est pas négligée au Collège de Gravelbourg: pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur les activités de l'Académie St-Pierre, ainsi que sur les efforts de l'Académie anglaise et d'autres organisations similaires.

Voici en bref le résumé de nos deux dernières académies: la séance du 11 novembre s'ouvrit comme de coutume par la prière suivie de la lecture des minutes. Nos déclamations furent rendues par MM. Claude Doutre, Richard Robert et Norbert Cénérini qui donnèrent successivement les poésies suivantes: "Le lion" de Sully Prud'homme, "Le temple" de Lamartine et "La panthère noire" de Leconte de Lisle.

Nous eûmes aussi le bonheur d'entendre d'intéressants discours: M. Ovide Dion nous parla du projet de base lunaire et des fusées qui sont envoyées présentement à la lune en nous faisant voir qu'un jour certaines personnes s'y rendront: ceci nous permettra ensuite de contrôler s'il se trouve des habitants sur Mars.

Puis, ce fut au tour d'un rhétoricien de nous entretenir de l'apport des révolutions dans le monde. M. Armand Mercier nous donna aussi un aperçu de la situation de la France en 1791. Avec le ton convaincu qu'on lui connait, M. Daniel Creurer vint nous raconter l'histoire de notre Alma Mater depuis sa fondation: il conclut son exposé en incitant chacun à orienter un collégien vers Gravelbourg l'an prochain.

Trois élèves vinrent improviser sur des thèmes préparés d'avance: MM. Albert Lepage, Serge Poulin et Gérard Archambault. M. Jean-Charles Poirier distribua à chacun les louanges et les critiques méritées et cette séance académique se clôtura par un mot du Père Directeur et l'hymne "O Canada".

Le 30 novembre, un autre régal oratoire nous attendait dans la salle des réunions. M. Henri O'Reilly nous montra l'importance de l'instruction chrétienne: il prouva son point par des exemples bien choisis. Un élève natif de Berlin, M. Josef Strohhofer vint nous parler du problème angoissant qui étreint le monde à l'heure actuelle: "L'unification allemande et le problème de Berlin".

Une déclamation rendue par Gérald Marchand, "Le vieillard et les trois jeunes hommes" de Lafontaine, apporta une détente à l'auditoire. Puis, M. Raymond Préfontaine nous remit devant les yeux "L'histoire du pétrole".

Un orateur bien connu celui-là, M. Gérald Gauthier, traita du sujet "Conviction et action": il fut chaudement applaudi. M. Roch St-Jacques rendit "La leçon des érables" du chanoine Lionel Groulx. Pour terminer les discours, rien ne convenait mieux que de parler de la solidité de notre cours classique: M. Wilfrid Giroux le fit avec chaleur.

M. Daniel Mooney improvisa sur la vie des étudiants de l'Université de Saskatoon sur le plan religieux et M. Louis Marchand traita de la loi des immigrants au Canada. Une franche critique de M. Roger Benoit vint détendre l'auditoire et provoqua des applaudissements bien mérités.

Un dernier mot du Père Directeur, le Père Plamondon, et la quatrième séance académique prit fin par l'hymne "O Canada". Voilà comment on cultive la parole publique au Collège.

Daniel COUTURE,
secrétaire, Arts II.

Les Alouettes

Depuis déjà plus de deux semaines, les Alouettes ont commencé leur entrainement pour la saison de gouret 1959-60 qui s'annonce intéressante. Ceci consisiait en exercices de culture physique, tout particulièrement la course pour dégourdir les jambes et développer l'haleine. Notre camp d'entraînement a reçu dix-huit joueurs déterminés et c'est avec ardeur et ambition qu'ils ont suivi ces exercices. Le soir après l'étude, on se réunissait de nouveau au gymnase, gouret à la main et avec une rondelle pour pratiquer le lancer. Pendant ce temps, le comité des jeux se dévouait pour assurer l'arrosage des patinoires et ce fut avec hâte et enthousiasme que nous tenions notre première pratique il y a environ quinze jours. En effet, nous avons constaté que les fruits de nos quelques sueurs s'avéraient profitables.

Comme l'an passé, les porte-couleurs du Collège feront encore partie du circuit de la ligue Wood-River. Cette année, ils tâcheront de mesurer leurs forces avec celles des équipes de Laflèche, Willow-Bunch, Gravelbourg et Assiniboia.

Le dimanche 29 novembre, à 12 h. 30, on annonça une assemblée générale pour tous les élèves au gymnase. Les Pères y assistaient en qualité d'invités d'honneur. C'était la présentation officielle du club des Alouettes sur le théâtre. M. Guy Richard, de Trois-Rivières, P.Q., agissait comme maître de cérémonies et c'est avec charme et vivacité que sa voix résonnait au micro.

Quelque deux heures après, les Alouettes mettaient les pieds sur la glace de la Palestre pour faire face à des adversaires dignes d'eux: les Hornets de Gravelbourg. Malgré tous leurs efforts et les grincements de dents de la foule, le Collège fut défait par 7 à 4. Vous allez dire, chers lecteurs, que nous avons mal commencé l'année. J'avoue cependant que si nous n'avons pu gagner la partie par les points, nous l'avons sûrement gagné comme victoire morale, parce que les joueurs, de la première mise au jeu jusqu'au dernier sifflet, ont joué avec toutes leurs capacités et se sont rendus compte que c'est en travaillant fort et en tirant la corde ensemble que la victoire nous sourira.

Il existera alors une atmosphère de bonne entente d'entraide, et ceci est très important à toute équipe dans chaque sport. Personnellement, je crois que c'est ainsi que notre équipe pourra donner son meilleur rendement. Disons aussi que nous représentons le Collège, et la réputation de l'institution dépend grandement de l'esprit du club.

Voici la liste des Alouettes 1959-60: gardien, Léo Bosc, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.; défenses, Ovide Dion, de Ferland, Guy Lavallée (capitaine), de St-Laurent, Roger Sylvestre, de Bellegarde, Lionel Fournier, de Ferland, et Ernest Tremblay, de Flin Flon, Man.; avants, Jean-Charles Poirier, de Bellegarde, Conrad Bussière, de Vonda, Donald Sirois, de Saskatoon, Philippe Gosselin (assistant-capitaine), de Fife Lake, Serge Poulin (assistant-capitaine), de St-Jean, P.Q., Robert Béchard, de Sedley, Albert Lepage, de Vonda, Donald Meloche, de Fort William, Ont., Gérard Archambault, de Duck Lake, Raymond Préfontaine, de Lisieux, et Orville Amyotte, de Davis; entraineur, le R. P. Florido Turgeon, O.M.I.

Guy LAVALLEE,
Arts II.

Dumas

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Kipling, ont visité M. et Mme R. Zébière.

M. Richard Lamontagne, de Winnipeg, visita des parents.

M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, d'Alida, rendirent visite à leur parents.

Mme Emile Blaise fut patiente durant quelques jours à l'hôpital de Kipling.

La section Foyer-Ecole de Bellegarde entreprend sa 2e année d'activités

BELLEGARDE — Le 27 novembre dernier, une quarantaine de parents et d'instituteurs se réunissaient à la salle paroissiale de Bellegarde pour une première réunion de Foyer-Ecole pour l'année 1959-60. Le Foyer-Ecole de la paroisse St-Maurice en est à sa deuxième année d'activités.

Après la prière d'usage récitée par M. l'abbé E. Toupin, curé, le président, M. Alphonse Aimé, souhaita la bienvenue aux membres présents. Avec beaucoup de conviction, il communiqua à ses auditeurs la consigne que Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, donnait à un groupe de Chevaliers de Colomb: "Nous avons l'importante mission de rayonner notre Foi, nos convictions religieuses dans tous les secteurs de la vie. Partout où nous passons, nous devons être d'autres Christ". Il souligna particulièrement nos devoirs dans trois domaines: l'Education, la Vie sociale et la Famille.

Vint ensuite l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1959-60. M. Alphonse Aimé, souffrant de la paralysie d'une corde vocale, a dû donner sa démission à la présidence. C'est à regret que l'assemblée se vit obligée d'accepter ce changement de président. Depuis la fondation de Foyer-Ecole, on avait bénéficié de la compétence et du savoir-faire exceptionnel de M. A. Aimé. Tous remercient le président sortant de charge pour son dévouement jamais démenti et pour l'impulsion grandissante qu'il a su donner à l'organisme Foyer-Ecole.

M. Gilbert Mahin fut élu comme nouveau président. Les autres membres du conseil élu sont: vice-présidente, Mlle Simone Roussel; secrétaire, M. Lucien George; conseillères, Mmes Félix Sylvestre, Euclide Bourgeois, Maurice Moreau, Gilbert Mahin et Lucien George; membres ex-officio, M. l'abbé E. Toupin, curé, le R. F. Yvan, S.C., principal, et la Rév. Sr Marie-Adélard, F.D.L.C., supérieure.

Le R. F. Yvan, S.C., principal de l'école, présenta le sujet du forum: "Les bonnes manières". Il souligna d'abord certains motifs de fierté et d'intérêt pour notre école. Puis, vint la présentation du sujet de cette soirée: "Tout n'est pas dit en éducation du fait que l'on envoie ses enfants à l'école. Tout n'est pas dit pour le professeur du fait qu'il enseigne le programme. L'Education est beaucoup plus complexe . . . Les bonnes manières sont un ensemble de qualités qui rendent le commerce doux et agréable entre les hommes. Elles ont un sens plus profond que les coutumes; elles se rapportent plutôt aux personnes qu'à un code de politesse. Surnaturalisées, elles rejoignent la vertu de charité . . . C'est au foyer, puis à l'école que les jeunes se formeront aux bonnes manières. . ."

Après cette présentation du sujet, les membres se divisèrent en quatre commissions pour discuter des questions préparées sur le sujet. Après une heure et demie de discussions, les secrétaires de chaque commission donnèrent un rapport général à l'assemblée.

La discussion se prolongea pendant le goûter que servirent quelques dames. La prochaine réunion aura lieu le 29 décembre. Tous sont cordialement invités.

Val Marie

Çà et là

Le dimanche 29 novembre avaient lieu le souper annuel et le bazar au profit de l'église. Sous l'habile direction de Mme Hector Bellefeuille, l'événement fut une magnifique réussite et les recettes ont dépassé les pronostics les plus optimistes. Aussi, la présidente remercie tous ceux et celles qui ont donné sans compter leur temps et leur argent. Une mention spéciale doit être faite, dit-elle, des religieuses de Val Marie pour leur immense travail à l'occasion de cette soirée.

Plusieurs couples ont célébré dernièrement leur 25e anniversaire de mariage: MM. et Mmes Adalbert Côté, Ovide Nadeau, Arthur Nadeau et Kermid Erne.

Mme Edwige Nadeau (veuve) a épousé M. Alphonse Dussault, récemment.

M. et Mme Stanislas Clément sont revenus de Winnipeg où ils ont visité leurs deux filles, Liliane et Hélène, et d'autres parents.

M. et Mme Wilfrid Douville et leur famille, de Ponteix, étaient en visite à Val Marie.

Chronique de CFRG
710 (1230) Kilocycles

Avec le retour des Fêtes et de la saison des cadeaux, le poste CFRG enrichit sa discothèque de quelques disques microsillons pour tous les goûts, mentionnons entre autres: des chansons nouvelles de Noël, un groupe de chansonnettes à la mode, sans oublier les contes d'enfants et la musique campagnarde.

A ce propos, est-il normal que les requêtes diminuent d'une façon si dramatique?. Nous vous invitons à ne pas vous gêner pour demander les pièces de votre choix. Permettez-nous seulement les quelques remarques suivantes: d'abord qu'il nous est très difficile de donner suite à des requêtes incomplètes, où l'on ne donne pas de titres précis et de détails sur le(s) destinataire(s), la date de l'anniversaire, etc. Pour ce qui est du choix des disques, encore ici, notre discothèque est limitée, et nous devons parfois remplacer des pièces demandées, par d'autres, que nous croyons appropriées.

Il est important que vous nous fassiez savoir, par écrit, vos griefs ou vos suggestions si vous voulez compter sur un service soutenu et amélioré.

Jeunes et moins jeunes voudront se donner la main au Concours de Noël du Coin des Tout-Petits. Une seule condition: dire ce qu'est un santon. Envoyez vos réponses à Grand-maman, Poste CFRG, Gravelbourg. Nous encourageons les élèves de nos écoles à participer en groupe, c'est plus facile et les chances de gagner sont aussi bonnes . . . d'autant plus que la classe pourra peut-être bénéficier de votre chance! Les prix sont nombreux et de qualité! Faites un effort spécial en ce Noël 1959 pour encourager votre poste, tout en vous accordant de magnifiques chances de remporter les honneurs.

Mamans, papas, garçons et fillettes, étudiants et étudiantes, tous peuvent participer. Les prix seront accordés selon les âges. Ecoutez le Coin des Tout-Petits chaque jour à 5 h. pour tous les détails du concours.

La semaine prochaine, nous publierons l'horaire complet de Noël ainsi que de la veille de Noël. Veuillez en prendre note, ainsi que des détails supplémentaires qui vous seront fournis sur les émissions spéciales de ces deux jours.

Storthoaks

Mariage

Le mercredi 25 novembre, à 2 h. p.m., M. l'abbé F. Marcotte, de Redvers, bénissait l'union de Mlle Lucienne Gofflot, fille de M. et Mme Lucien Gofflot, avec M. Wayne Thomas, fils de M. et Mme Percy Thomas, de Redvers.

La mariée entra à l'église au bras de son père, aux accords d'une marche nuptiale, jouée par Mme Armand Bourget, organiste. Les solistes étaient Mmes André Chicoine et Aimé Gauthier.

La mariée portait une longue robe blanche de tulle et dentelle sur satin avec corsage ajusté garni de paillettes. Son voile court était retenu par une tiare garnie de perles. Les manches longues se terminaient en pointes de lis. Elle portait un collier et des boucles d'oreilles en pierre du Rhin, cadeaux du marié. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur étaient Mlles Yvette Robidoux et Betty Thomas, cousines des mariés. Elles portaient des robes trois-quarts de dentelle sur taffetas, bleue et rose respectivement, avec petites couronnes des mêmes nuances comme coiffures. Leurs bouquets étaient roses et lilas.

Les garçons d'honneur étaient MM. Guy Labossière, cousin de la mariée, et Jim Thomas, frère du marié. MM. Gustave Philippe et Georges Thomas, cousins des mariés, agissaient comme huissiers.

Le souper eut lieu à la salle paroissiale pour une soixantaine de convives. Un joli gâteau de noces ornait la table d'honneur. La veillée dansante eut lieu à Redvers. Les mariés reçurent de nombreux et jolis cadeaux.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi un costume rose avec manteau de fourrure, petit chapeau de plumes blanches et accessoires assortis. A leur retour, M. et Mme W. Thomas demeureront à Redvers.

Baptêmes

Le 29 novembre: Rosaline-Marie, fille de M. et Mme Laurent Henrion. Parrain et marraine, M. et Mme Félicien Henrion, grands-parents de l'enfant.

Le 6 décembre: Marie-Rose-Jeannette, fille de M. et Mme Alfred Chicoine. Parrain et marraine, M. le Dr et Mme Honorius Millette, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 novembre: Laura-Anne, fille de M. et Mme Rodrigue Beaudoin. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Paradis, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Le R. P. R. Lechasseur, O.M.I., de St-Boniface, remplace M. l'abbé M. George durant son absence qui durera trois semaines. Celui-ci est parti en compagnie de M. Georges Rogg.

Mme Yvonne Paradis est revenue demeurer dans la paroisse après une absence de deux ans.

Bazar paroissial

Le bazar paroissial qui eut lieu le 22 novembre fut un réel succès. Plusieurs comptoirs arrangés avec goût et remplis de toutes sortes de belles et bonnes choses furent très achalandés et faisaient honneur aux vendeuses.

La pêche amusa fort les enfants et même les grands; les jeux variés intéressèrent tout le monde; entre autres, celui qui consistait à deviner le nombre de fèves contenues dans un bocal. M. J.-Guy Lapierre gagna. Au tirage, Mme Thomas Salut, de Fertile, gagna une montre-bracelet pour dame et Mme Gérard Meunier gagna la montre pour homme.

Il y eut ensuite un bingo auquel un grand nombre de personnes prirent part. Voici les noms des gagnants: MM. Eugène Gofflot, Félicien Henrion, Jean Dumaine (3), Willie Toupin, T. Dubois, L. Smith et J.-B. Paradis, Mme R. Demas et Earl Peters.

Les recettes furent d'environ $650.00.

Saint-Front

Baptêmes

Le 25 octobre: Maureen-Marie, fille d'Arthur Lamoureux et de Doreen Bonthoux, née à Rose Valley le 11 octobre. Parrain et marraine, M. Alphonse Bonthoux et Mme Léna Labelle, de Carrot River.

Le 29 novembre: Laurent-Oscar-Joseph, fils d'Eugène Messier et de Marguerite Vaillancourt, né à Spalding le 18 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Messier, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Le dimanche 22 novembre, les Dames de Ste-Anne tenaient leur réunion chez Mme Donat Quessy. Seize membres étaient présents. Il fut décidé de faire une soirée le dimanche 6 décembre au profit de l'église. C'est les dames de Ste-Anne qui ont acheté, par M. H. Roy, durant l'été, le beau Christ qui orne le grand crucifix placé au-dessus de l'autel.

M. Henri Basset, sa fille et son mari, M. Victor Pitchko, de Peterson, Sask., ont fait une visite à leurs parents et amis de la paroisse.

Mlles Diane Plamondon, et Claudette Quessy, de Saskatoon, sont venues passer quelques jours chez leurs parents.

M. et Mme Lucien Dubreuil, de St-Brieux, sont venus, le dimanche 22 novembre, voir leurs parents.

MM. Laurent Plamondon et P. Proulx sont allés à Bellsite, Man.

M. et Mme J. Shearer sont revenus de leur voyage à Bellsite.

St-Brieux

Distribution des prix

Le dimanche 29 novembre, les paroissiens de langue française ont joui d'un beau film présenté à la salle paroissiale par M. l'abbé A. Guénette, de Gravelbourg. Il y eut ensuite distribution des prix de français et de catéchisme. M. le curé remercia, en termes appropriés, tous les élèves et institutrices, pour le beau travail de l'année et les exhorta à continuer. M. Jos.-Ed. Chabot, président du comité paroissial de l'ACFC, adressa la parole pour encourager les paroissiens dans leurs activités françaises. Il promit, au nom du C.P., de beaux prix en argent, qui s'ajouteraient aux prix de l'ACFC, aux deux premiers de l'école qui emporteraient les meilleurs succès dans l'étude du français.

Çà et là

Le dimanche 29 novembre avait lieu un souper au ragoût, servi à la salle paroissial à environ cent quarante personnes, au profit de la patinoire. Durant le souper, un tirage fut fait par M. Laurent Happ, président. Mlle Rose-Marie Gallays fut l'heureuse gagnante de la poupée, et Mme Migadel du deuxième prix de $5.00. Sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

Une réunion familiale eut lieu le dimanche 29 novembre chez M. et Mme Eugène Carfantan à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. M. et Mme H. Ritchie (Hélène) et leurs deux enfants, Mlle Estelle Carfantan et M. Louis Carfantan, sont venus de Saskatoon à cette occasion.

M. et Mme Peter Senga et leur famille sont déménagés à Melfort où M. Senga travaille depuis quelque temps.

M. Tony Skok est parti pour Slave Lake où il travaillera durant les mois d'hiver.

M. Georges Verhelst partait en automobile pour un congé d'une semaine à Vancouver. Il était accompagné de M. et Mme Alb. Parent et leur fils, Edouard.

M. et Mme Ray. Bérubé passèrent quelques jours à Havre, Mon., récemment.

M. et Mme Elie Jablert recevaient leurs enfants, à une veillée surprise à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage, le 14 novembre. De jolis cadeaux leur furent donnés. Un délicieux goûter termina la soirée.

A l'occasion du 55e anniversaire de mariage de M. et Mme Honoré Dumélie, leurs enfants s'assemblèrent chez M. et Mme Willie Klein (leur fille) pour un somptueux repas préparé en leur honneur. Venait ensuite la distribution de plusieurs cadeaux, témoignage de la joie et de la gratitude de leurs enfants. Etait présente, leur fille, Mme Madeleine Coupal, de Regina.

Décès

M. Joseph Szabo, âgé de 76 ans, est décédé le mardi 1er décembre à l'hôpital de Melfort.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, trois filles, la Rév. Sr Elisabeth, Soeur de la Charité d'Evron, Mme Louis Csapo, de St-Brieux, et Mme A. Kapeller, de Mistatim; un fils, Steve, de St-Brieux.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 4 décembre. Les porteurs étaient: MM. François Gaillard, Louis Horwath, Daniel Carfantan, Joseph, George et Mike Kajner.

Naissance

M. et Mme Edouard Lefebvre sont les heureux parents d'un fils né le 22 novembre.

Mariage

Le 24 novembre, en l'église Ste-Radegonde, M. l'abbé A. Moquin bénissait le mariage de Mlle Lauréanne Jacques, fille de M. et Mme Albert Jacques, de Laflèche, avec M. Walter Peterson, fils de M. et Mme Louis Peterson, de Fir Mountain, Sask.

La mariée était ravissante dans sa longue robe de nylon blanc en dentelle Chantilly, avec boléro. Elle portait un voile chapel retenu par une couronne en pierre du Rhin. Elle portait un collier et un bracelet en pierres "aurore boréale", cadeau du marié. Elle tenait un bouquet de fleurs rouge cerise.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Doreen Peterson, soeur du marié, et Ivy Gregory. Elles étaient vêtues de robes trois-quarts, rose et bleue, avec accessoires de même nuance.

MM. René Jacques, frère de la mariée, et Hervé Greffard, cousin de la mariée étaient garçons d'honneur.

La mère de la mariée portait un costume bleu marine avec accessoires bleu pâle, et la mère du marié, une robe bleu et accessoires rouilles.

Après la cérémonie un délicieux dîner fut servi à près de 100 convives. Le soir, il y eut soirée dansante à la salle de la légion.

Parmi les invités l'on remarquait, MM. et Mmes Gaston Jacques, Arthur Jacques, Alex Bolen, de Gravelbourg, Nap., René et Emile Greffard, de Fir Mountain, Trefflé Brisebois, de Ferland, Réal Gaudreau, de Bateman, et Magloire Bouvier, de Meyronne.

Les nouveaux époux firent un voyage de noces dans le nord de la province A leur retour ils demeureront sur une ferme à Fir Mountain.

Funérailles, à Prince-Albert, du constable T.-R.-P. Ethier

Le lundi 30 novembre, dans la cathédrale du Sacré-Coeur, avaient lieu les funérailles du constable Théodore-Richard-Paul Ethier, décédé à l'hôpital de Shaugnessy, C.-B., à l'âge de 21 ans. M. l'abbé C. Tremblay chanta la messe funéraire. Les servants de messe étaient P. Bundon, B. Macht, R. Russell, D. Lacroix et E. Einarson. M. l'abbé N. Castelyns dirigeait le choeur de chant où figuraient Mgr J.-A. Boucher, MM. les abbés L. Blondeau et J. G. Lang, Mmes H. Brown et E. McCullagh, MM. A. Pagé, H. Lahaye, H. Paulhus, J. Szypula, J. Ward, E. Swystun, R. Cej et M. Dansereau. Mme Simonne Ward touchait l'orgue.

Le R. P. R. Drouin, O.P., est venu réciter les prières d'usage au salon funéraire MacKenzie.

Six membres de la Police Montée portaient le cercueil et un bon détachement formait la garde d'honneur. Au cimetière, le vétéran William Lamb rendit les honneurs au mort.

L'enterrement eut lieu au cimetière Memorial.

Né à Prince-Albert, le constable Ethier fit ses études primaires à l'école St-Paul. Il prit une part active dans la troupe des scouts catholiques. Il étudia deux années au collège Notre-Dame, puis finit ses hautes études aux collèges de Prince-Albert et de Riverside. Le constable Ethier avait été élu le premier président du conseil représentatif des étudiants de cette dernière école et du "Catholic Youth Organisation". Il était très intéressé dans les cercles sportifs de baseball et de gouret. Le 7 avril 1958, il s'enrôla dans la Police Montée Royale Canadienne, fit ses débuts d'entrainement à Rockcliff, Ont., et le compléta au "Regina Depot Division," en janvier 1959. Il fut alors assigné à la Division E, à Vancouver.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme William Ethier, et un frère, Raymond, tous de Prince-Albert.

Service

Le jeudi 3 décembre avait lieu le service de Mme Mary Lamb, décédée le 30 novembre, à l'âge de 86 ans. Elle laisse dans le deuil deux fils et trois filles.

Mme Lamb faisait partie de presque toutes les sociétés de bienfaisances locales et travailla sans compter jusqu'à sa dernière maladie. Pour son dévouement inlassable, elle reçut plusieurs décorations, notamment de la "Canadian Legion", de la "I.O.D.E.", etc. Son intérêt envers les anciens combattants n'a jamais diminué et en reconnaissance de ses services, la Légion lui conféra le titre de membre honoraire. Les succès continus de la journée du coquelicot furent attribuables en grande partie à ses efforts inlassables.

Malades

Les RR. PP. L. Simard et J. Valois, O.M.I., M. Ephrem Dion, de Prince-Albert, M. Emile Fournier (père), M. L.-R. Levasseur, de Spiritwood, et Mme A. St-Pierre, de Prince-Albert, sont patients à l'hôpital de la Ste-Famille.

Mme Saul Chicoine est en convalescence chez elle.

Le thé et le bazar

Le thé et le bazar annuels des Dames Patronnesses de l'hôpital de la Ste-Famille ont remporté un franc succès. Ils eurent lieu à la résidence des infirmières, le mercredi 2 décembre. Mme J. F. Berry présidait, assistée de la Rév. Sr Elisabeth. Mmes G. Golton et E. McCullogh étaient en charge du registre et des membres. La gagnante du prix spécial fut Mme R. W. Kirkby, du sanatorium de Prince-Albert. Mmes W. Beaton et Mlle Gladys Noonan étaient en charge du tirage.

Radville

Club Canadien

Le 1er décembre, M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles de langue française, était de passage à Radville et a profité de l'occasion pour ranimer le Club Canadien qui était dans le coma.

La réunion s'est tenue chez M. Victor Bourassa. Vingt membres étaient présents. Souris Valley était représenté par cinq membres. Après le rapport lu et approuvé, M. l'abbé Ducharme donna un résumé des activités qui ont été discutées au congrès de Gravelbourg, entre autres trois principales résolutions qui sont à l'étude par un comité nommé au congrès. Les résultats de cette étude seront publiés dans le journal si le comité arrive à une conclusion.

M. l'abbé Ducharme fut chaudement applaudi et remercié pour ses bonnes paroles d'encouragement. Après la séance, un goûter fut servi par M. Victor Bourassa.

Jubilé d'argent

Le 21 novembre, 60 personnes, parents et amis de M. et Mme Antoine Pirio, les ont surpris par une visite pour fêter leur 25e anniversaire de mariage. Tous ont passé une agréable soirée.

Les jubilaires ont reçu une jolie cafetière électrique, cadeau de la famille, et une chaise de télévision pivotante, présent des amis. Un gâteau à trois étages portant un 25 argenté, confectionné par Mme Joseph Martin, ornait le centre de la table.

La soirée se passa en parties de cartes et autres divertissements et fut suivie d'un délicieux goûter. M. et Mme A. Pirio, en quelques mots émus, remercièrent cordialement leurs parents et amis.

M. et Mme C. Béliveau, fille et gendre des jubilaires, de Moose Jaw, et leur fils, Albert, du collège Campion de Regina, étaient présents à la fête.

Çà et là

M. L. Bourassa et Mlle Jeannette Bert, de Souris Valley, sont hospitalisés.

Le 3 décembre, un grand nombre de personnes assistaient à l'ouverture du salon, à l'hôtel Empire, dans l'aile qui a été construite à droite de l'hôtel. M. Yves Legal en est le gérant.

Meyronne

M. et Mme Félix Tétrault, de Melaval, étaient en visite chez les familles Chouinard et Edouard Roy.

A l'occasion de la journée de l'A.C.F.C., MM. les abbés Roger Ducharme, visiteur des écoles, et D. Dugas, curé de Gravelbourg, étaient de passage au presbytère et chez les familles Louis et Raymond Girardin et Marcel Monette.

M. l'abbé Georges Thuot, curé de Mankota, se rendait dernièrement au presbytère et chez ses parents.

Mme Joseph Chouinard, de Gravelbourg, a passé une semaine chez ses fils et bru, M. et Mme Omer Chouinard.

Meilleurs voeux de rétablissement aux malades de la paroisse hospitalisés à Laflèche et Kincaid.



Mme Adrien-Y. LeGars, qui vient d'être réélue membre de la Commission scolaire des Ecoles catholiques de Saskatoon, commence sa 15e année de service et elle a l'unique distinction d'être la seule femme à avoir rempli ce poste à Saskatoon. Intéressée à tous les problèmes d'éducation, elle manifeste toujours un spécial et très vif intérêt dans l'enseignement du français. En reconnaissance d'un travail poursuivi pendant plusieurs années, le ministre de l'Education Nationale de la République Française la nomma en 1955 "officier d'Académie pour services rendus à la culture française". Paroissienne des Sts-Martyrs-Canadiens, Mme LeGars est présidente de la section 11 de l'AFCIS et présidente du "Coin Français" de Saskatoon.

(Photo Star Phoenix)

Willow-Bunch

Baptême

Le 3 décembre: Luc-Robert, fils de Rosario Martin et de Delvina Bourgeois, né le 23 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Martin.

Va-et-vient

Mgr A. Roy, curé de Gull Lake, MM. les abbés R. Larivière, de Gravelbourg, et L. Rodrigue, de St-Victor, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière. Ce dernier rendit visite à ses parents, M. et Mme François Rodrigue.

M. Maurice Raboud, de Regina, au service de la compagnie Northern Electric depuis cinq ans, fut transféré à Toronto pour six mois où il prendra un cours avec la compagnie. Il vint visiter ses parents, M. et Mme Jacques Raboud, avant de partir pour Toronto.

Penticton, C.-B.

Le bazar fut un vrai succès. Les recettes s'élevèrent à $3,307.32, moins $552.10 de dépenses, laissant un profit net de $2,755.22. M. le curé remercia chaleureusement tous ceux et celles qui y participèrent.

M. le Dr Bourget, Mme Verville, Mme Dumont et M. Léo Beaudin, patients à l'hôpital, sont en bonne voie de guérison.

La température rafraîchit. On aperçoit de la neige sur les montagnes, mais ici les pelouses sont vertes et les pêcheurs sont nombreux, vu le passage du délicieux poisson blanc qui abonde.

Veillardville

Première messe en 1939

Les paroissiens de la mission St-Antoine de Veillardville ont fêté le dimanche 29 novembre le 20e anniversaire de la première messe célébrée dans leur nouvelle église en 1939 par le R. P. Jules Desrosiers P.S.M. Il y a eu une belle assistance à la messe et dans l'après-midi, tous se sont réunis à la salle du village pour la vente de charité, suivie d'un souper servi à plus de 300 personnes.

Assistaient au souper: quelques-uns des missionnaires dévoués ayant desservi la mission dans le passé, les RR. PP. B. Sharkey, de Melfort, G. Van Vynckt et G. Massé, de St-Front, tous Prêtres de Ste-Marie.

Dans un discours à la clôture du souper, tous les trois se sont dit heureux de se retrouver parmi les paroissiens, aux applaudissements de ces derniers, tous contents de les revoir.

Pour clore la soirée, M. le Dr Ewing, de Hudson Bay, a bien voulu passer sur l'écran des films qu'il a photographiés lui-même durant son séjour en Syrie, au Liban et autres pays.

Le R. P. U. Dubois, P.S.M., curé actuel, a présidé aux cérémonies de la journée.

Gravelbourg

Félicitations à Mlle Claudette Lemyre, fille de M. et Mme Henri Lemyre, de Gravelbourg, étudiante du grade 12 au couvent Jésus-Marie, qui a remporté le deuxième prix, une bourse de $250.00, au concours oratoire final des Caisses Populaires de la Saskatchewan qui s'est tenu à Regina le 5 décembre. Elle remporta aussi la somme de $110.00 dans les éliminatoires, ce qui lui fait la somme totale de $360.00. Félicitations aux Caisses Populaires pour une si belle entreprise.

MM. et Mmes Oscar Piché et Henri Thibodeau sont allés à Camrose, Alberta, visiter M. et Mme Raymond Thibodeau.

M. et Mme Harry Lafrenière, de Drummondville, P.Q., visitaient des parents et amis de Gravelbourg, récemment.

M. et Mme S.-M. Bonneau sont partis pour la Californie y passer quelques mois.

* * *

Bibliothèque

L'Amicale du Collège de Gravelbourg a lancé une souscription, sous forme de tirage, pour aider à l'organisation de la bibliothèque de son Alma Mater. La date de ce tirage est fixée au 20 décembre.

Elle prie les détenteurs de livrets de fournir un effort maximum pour vendre leurs billets et lui faire tenir les souches le plus tôt possible. N'oubliez pas notre mot d'ordre: "Un livret — un volume".

Elle remercie les membres inscrits à son "Club des 200", soit par cotisation pécuniaire, soit par offrande de volumes à la bibliothèque du Collège.

Bientôt paraîtra la liste complète de ce "tableau d'honneur"; nous la souhaitons longue, car notre cause est des plus belles!

L'exécutif de l'Amicale,
Pierre Lafrance, président.

Vawn

Mlle Dickie a passé la fin de semaine du 5 décembre chez ses parents à Prince-Albert.

Les joueurs de hockey Vawn-Edam ont donné une partie de bingo dans la salle, le 4 décembre, au profit de leur ligue et ont réalisé près de $100.00.

Naissances

A M. et Mme E. Lacoursière est né un fils à l'hôpital de North Battleford, le 4 décembre.

A M. et Mme Henri Dussault est née une fille à l'hôpital de North Battleford, le 7 décembre.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques a eu lieu au presbytère le 1er décembre. Dix-sept membres ont assisté. M. l'abbé G. Pouliot a donné un résumé de l'assemblée régionale tenue à North Battleford le 26 novembre. Le thème de la Ligue étant de ramener à la foi pratiquante les catholiques "tombés", M. le curé a demandé de faire dire une messe une fois par mois à cette intention.

La présidente diocésaine, Mme P. Lommer, a exprimé l'espoir que ces assemblées régionales permettront aux membres de mieux comprendre les devoirs de la Ligue. Elle a ensuite présenté Mme Colleaux, présidente du comité d'organisation, qui a clairement défini les devoirs de chaque présidente de comité.

La messe a été célébrée à quatre heures par le directeur spirituel diocésain, M. l'abbé G. Crépeau.

Un goûter fut servi dans la salle paroissiale.



Tous missionnaires

Redonnons à Noël tout son sens

L'intention missionnaire bénite par le Souverain Pontife pour décembre est: Qu'en Afrique et en Asie la Fête de Noël garde tout son sens pour attirer les âmes au Christ. En rapport avec cette intention, un article a paru dans Bloc-Notes de décembre du Service Missionnaire des Jeunes (C.P. 1247, Québec). C'est un article très au point que je laisse à votre méditation, ainsi que les 14 questions qui s'y rapportent.

Cousine JOSETTE

NOEL! Oui, déjà ce mot qui nous fait rêver:

Car il est question de Noël dans l'intention de décembre que vous préparez dès maintenant.

Regardez, nous dit le Pape, ce que certains chrétiens ont fait de Noël. La fête de l'Enfant-Dieu, prétexte à réjouissances païennes. La naissance du Christ déchristianisée. Franchement, les non-chrétiens peuvent-ils encore s'y retrouver dans tout ce déballage de sapins, de dindes et de Père Noël! Jusqu'à la messe de minuit que l'on fourre entre les huitres et les serpentins des réveillons-surprise.

Encore serions-nous excusables, cette nuit-là, d'exagérer les manifestations de notre joie, si elles répercutaient la grande joie annoncée au monde par les anges:

"Voici que je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple! aujourd'hui dans la cité de David, un Sauveur vous est né qui est le Christ-Seigneur."

Mais beaucoup de chrétiens ont oublié pourquoi ils se réjouissent. Leur satisfaction égoïste n'est plus la joie immense des sauvés, "ce secret gigantesque du chrétien" qu'il faut vite partager avec toute la terre.

"Et ceci vous servira de signe, dit encore le messager céleste, vous trouverez un nouveau-né enveloppé de langes et couché dans une crèche."

Donnons-nous au monde ce signe de la pauvreté, de l'humilité, de l'esprit d'enfance qui sont le message de Noël?

Heureusement tous les chrétiens n'en sont pas là. Je sais plus d'un foyer où l'Afrique et l'Asie pourraient se donner rendez-vous pour apprendre Noël. Car Noël y signifie vraiment l'Amour qui se répand d'En-Haut et qui réunit tous les coeurs.

Ne nous attardons pas à critiquer ceux qui ne comprennent plus Noël. Appliquons-nous à redonner nous-mêmes tout son sens à cette fête, pour que beaucoup soient attirés à l'Enfant, comme autrefois les Mages.

A cet Enfant du ciel et de la terre, qui accomplit toutes les promesses de Dieu et qui comble toute l'attente des hommes.

Au Prince du monde nouveau qui vient nous apporter la Paix.

Questions

1 Quel est le blâme du Pape aux chrétiens au sujet de Noël?

2 Décrivez un Noël déchristianisé?

3 Quel sens peut-il avoir aux yeux d'un non-chrétien?

4 Quelle est la grande joie annoncée au monde par les anges?

5 Nos manifestations de joie à Noël repercutent-elles cette grande joie?

6 Pourquoi les Chrétiens doivent-ils se réjouir à Noël?

7 Donnez des exemples de satisfaction égoïste?

8 Quel est le secret gigantesque des chrétiens?

9 Quel est le signe donné par le messager céleste?

10 Le message de Noël comporte trois signes, nommez-les?

11 Que signifie Noël dans plus d'un foyer où l'Afrique et l'Asie pourraient se donner rendez-vous?

12 A quoi devons-nous nous appliquer?

13 Dans quel but?

14 Quels sont les deux titres donnés ici à Jésus?



Depuis l'automne, le R. P. Joseph Gendron, S.J., est le directeur de Service Missionnaire des Jeunes à Québec. Le SMJ est un nouveau service qui vient d'être créé au sein de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi (Conseil de Québec). Le but de ce Service est de promouvoir l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi et les fins qu'elle poursuit, auprès de la jeunesse étudiante dans tous les diocèses rattachés au Secrétariat national.

Les "cousins" écrivent . . .

Chère cousine Josette,

Je viens vous remercier sincèrement pour le beau livre que j'ai reçu pour ma composition. J'étais très heureuse de recevoir un livre parce que j'aime beaucoup à lire.

Je suis certaine que tous vos cousins de Legal et moi-même vous écrirons assez souvent. Nous ne savions pas que nous avions une aussi charmante cousine. Merci aussi de nous avoir donné l'occasion de vous connaitre.

Nous avons déjà commencé à préparer une nouvelle composition pour votre concours de Noël. J'espère qu'il y en a d'autres de Legal qui verront leurs compositions choisies par vous et je sais qu'ils seront aussi heureux que je l'ai été.

Je termine en vous disant mon meilleur merci et quand nous aurons moins de travail, nous vous écrirons de longues lettres de nouvelles.

D'une Albertaine reconnaissante,

Paulette REGIMBALD,
de Legal, Alta.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

Je tiens à vous remercier pour les deux livres intéressants que vous m'avez envoyés comme prix pour ma composition intitulée "Ma mère". J'ai déjà lu un livre et l'autre sera lu avant longtemps, car je fais de la lecture, mon passe-temps.

C'était pour moi une vraie joie d'écrire une composition sur ma mère. Il y a déjà sept ans qu'elle est morte, mais je garde un bon souvenir d'elle. Je l'ai décrite telle que je la vois maintenant.

Une fois de plus, je vous dis un grand merci. Bonne chance dans vos entreprises et continuez à nous donner des concours.

Sincèrement,

M.-Germaine LAPLANTE,
de Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

Je viens vous dire un gros merci du fond de mon coeur pour le beau livre que vous m'avez envoyé.

Mes parents sont très contents de mon succès, et mon plus grand désir est de continuer à travailler mon français afin de faire encore honneur à papa et maman, et aux religieuses qui sont si bonnes et dévouées pour nous tous.

Encore une fois, un grand merci, et j'aime lire votre beau journal.

Sincèrement,

Nicole Carrier,
du grade 5 au couvent
de St-Claude, Man.

L'âge ingrat

— Si le conducteur te demande ton âge, avait dit la maman à son petit garçon avant de monter dans le train, tu lui répondras que tu as cinq ans.

Effectivement, le conducteur posa la question au petit bonhomme et celui-ci fut fidèle à la consigne.

— Mais tu es passablement grand pour tou âge, remarqua l'employé du chemin de fer. Quand auras-tu six ans?

— Aussitôt que je descendrai du train, reprit le petit garçon.

A LA CONQUETE DU MONDE

1 - Sous l'impulsion de l'esprit

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

Bande no 11



1. Les Apôtres sont de nouveau arrêtés, mais sans brutalité, car le peuple leur est favorable. Ils sont amenés au Sanhédrin; là ils proclament que, par la grâce du Saint-Esprit, ils sont les témoins de ce Jésus que le tribunal a "fait mourir en le pendant au bois". En entendant cela, le grand-prêtre et les membres du Sanhédrin frémissent de rage.



2. Mais un membre du Conseil se lève: c'est le pharisien Gamaliel, vénéré de tous pour sa sagesse. "Ne vous occupez plus de ces gens-là, dit-il, laissez-les aller. Si l'oeuvre qu'ils veulent faire vient des hommes, elle se détruira d'elle-même (combien de fondateurs de sectes a-t-on déjà vu passer!); si elle vient de Dieu, vous ne sauriez la détruire."



3. Le conseil de Gamaliel fut suivi par le Sanhédrin, incapable d'avoir raison de cette poignée d'hommes. Mais avant d'être relâchés, les Apôtres sont condamnés à être battus de verges. Les voici dans la salle des exécutions. L'un d'eux est déjà dépouillé de ses vêtements jusqu'à la ceinture, ses mains sont attachées à une courte colonne munis d'un anneau. Le bourreau choisit le fouet aux fortes lanières de cuir.



4. Ces lanières tracent des sillons sanglants sur le dos et les bras de l'Apôtre; pendant ce temps, un lecteur: le chef du tribunal, lit un passage approprié des Saintes Ecritures. C'est avec beaucoup de courage et une grande joie intérieure que les Apôtres subissent ce cruel traitement, heureux d'avoir été jugés dignes de "souffrir pour le nom de Jésus".

Bande no 12 Le service des tables

Notes agricoles

Nouvelles variétés de blé

La mise en distribution de deux nouvelles variétés de blé a été annoncée récemment par le ministre de l'Agriculture du Canada, l'hon. M. Douglas S. Harkness.

Il s'agit des variétés "Pembina" (Pem-bi-na) et "Canthatch" (Can-Thatch), formées au centre de recherches antirouille de Winnipeg, Manitoba.

Pembina possède d'excellentes aptitudes à la mouture et à la panification. Il est aussi plus résistant à la rouille et un peu plus hâtif que Selkirk; celui-ci ayant été jusqu'à présent le blé le plus en usage dans les régions exposées à la rouille de l'Ouest canadien. Un peu moins résistant à la verse que Selkirk, cependant. Pembina sera distribué aux cultivateurs du Manitoba et de cette partie de la Saskatchewan sise à l'est du troisième méridien.

Doué lui aussi de bonnes aptitudes à la mouture et à la panification Canthatch offre toutes les qualités de Thatcher et, en outre, une certaine résistance à la rouille de la tige. Etant par contre sensible à la rouille de la feuille, il ne convient pas aux régions habituellement envahies par la rouille. Il sera distribué dans les territoires à l'ouest du troisième méridien aussi bien qu'à l'est, mais au nord du township 30.

Puisqu'il s'agit d'une première distribution, on pourra se procurer des semences de l'un et de l'autre en s'adressant au ministère de l'Agriculture du Canada; tous les stocks de cette provenance porteront le sceau et l'étiquette officiels du ministère.

Minimum et maximum de semences alloués à un même cultivateur: 1½ boisseau et 12 boisseaux, la plupart des stocks étant enregistrés et le reste certifié ou commercial. Les prix varieront de $4.50 à $2.50, selon la catégorie.

La distribution sera limitée à un lot de semence d'une seule variété par ferme ou par fermier à l'intérieur des deux zones déjà signalées, jusqu'à épuisement des stocks. Par fermier, il faut entendre un homme ou une femme, majeurs (d'âge), qui possèdent et cultivent une certaine étendue ou un lopin de terre. Ne sont pas nécessairement éligibles les personnes dont le seul titre est d'être propriétaires d'une ferme.

On peut se procurer des bons de commande en s'adressant à M. A.-B. Masson, Bureau des semences, Service de recherches, 518 Federal Building, Winnipeg. Les blancs de commande indiquent les façons les plus appropriées de faire sa demande.

Le volume appartenant à chacune des catégories ne sera connu qu'une fois terminés la préparation et le classement. Vu que les quantités totales sont restreintes, il y a avantage à adresser sa commande immédiatement.

• • •

Des variétés de maïs de choix

La production du maïs ou blé d'Inde de table constitue une source très importante de revenus pour bon nombre de cultivateurs à proximité des villes. Rares également sont les jardins ruraux qui ne renferment pas quelques rangs de maïs. L'industrie de la mise en conserve du blé d'Inde absorbe aussi la récolte de nombreux producteurs.

Producteurs et consommateurs tirent donc profit des expériences dans certaines régions afin de connaitre: 1) les variétés les plus productives, 2) celles qui contiennent le plus de sucre, par conséquent, celles qui sont les meilleures au goût et que le consommateur préfère et ce dans les trois catégories: hâtives, semi-hâtives et tardives.

Une expérience poursuivie à la station d'essai de Frelighsburg, P.Q., depuis quatre ans démontre que les variétés Spancross, Seneca Arrow et Seneca Chief sont les trois variétés à conseiller pour cette région des Cantons de l'Est, écrit M. Omer Allard, agronome à la Ferme expérimentale de Lannoxville.

Comme variétés hâtives mises à l'essai, il y avait les Seneca 60, Seneca Daybreak et Spancross; comme variétés semi-hâtives, les Golden Beauty, Seneca Beauty et Seneca Arrow; enfin, les variétés tardives essayées étaient Golden Cross Bantam, Seneca Chief et Seneca Supermarket.

Des trois variétés hâtives, Seneca 60 et Spancross mûrissent presqu'en même temps. Les épis de Spancross sont un peu plus gros et un peu plus pesants mais Seneca 60 renferme par contre un pourcentage de sucre légèrement supérieur à celui de Spancross. Parmi les variétés semi-tardives, nous avons conservé Golden Beauty et Seneca Arrow. Golden Beauty mûrit environ une semaine après les deux variétés hâtives déjà mentionnées et Seneca Arrow de cinq à sept jours après Golden Beauty. Toutes deux contiennent à peu près le même pourcentage de sucre, plus élevé que celui des deux variétés hâtives.

La meilleure variété tardive est sans contredit Seneca Chief, toujours d'après l'expérience poursuivie à Frelighsburg. En 1956, 1957 et 1958, on a comparé Seneca Chief à Golden Cross Bantam et, en 1959, à Seneca Supermarket. Seneca Chief est de quelques jours plus tardive que Golden Cross Bantam, mais de quelques jours plus hâtive que Seneca Supermarket. Des trois, la variété la plus pauvre en sucre est Golden Cross Bantam. Le poids des épis montre peu de différence.

Ce qui donne à la variété Seneca Chief une supériorité sur les deux autres, c'est qu'elle mûrit quelque peu avant le Supermarket et est beaucoup plus sucrée que Golden Cross Bantam.

Quant aux dates de semis, nous constatons d'abord que le blé d'Inde semé au début de mai prend environ de cinq à sept jours de plus à mûrir que celui semé après le 14 mai. Le semis qui prend le moins de temps à mûrir est celui fait au début de juin. Cependant, règle générale, les semis très tardifs occasionnent une légère diminution de sucre et souvent fournissent des épis plus ou moins réguliers en poids.

Il n'est pas recommandable dans les Cantons de l'Est de mettre le blé d'Inde en terre avant le 5 mai ni après le 5 juin. A Frelighsburg, les variétés tardives semées après le 5 juin n'ont atteint la maturité désirée qu'une année sur quatre. Fait à noter, les variétés hâtives ne produisent qu'un seul épi commercial par plant, tandis que les variétés semi-hâtives et tardives en produisent généralement deux par plant.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 12 décembre présentera de 10 h. a.m. à 12 h. 30 p.m.: "Radisson", "Kosmos 2001", "Courrier du Roy" et "Music-Hall".

Le Trio Charlivel à "Music-Hall"

Chanteurs, danseurs, acrobates: Valentino, de Bruxelles, John, de France, et Charles, de Londres, composent le célèbre trio Charlivel que maintes capitales ont pu applaudir. C'est ce trio que Michelle Tisseyre présentera aux téléspectateurs, lors de l'émission "Music-Hall". Au même programme, on pourra applaudir Nina Dova, soprano, qui conjugue son talent de chanteuse avec celui de guitariste. Elle interprètera trois chansons du folklore brésilien. Quant aux soeurs Canastrelli, elles exécuteront quelques remarquables numéros d'acrobatie. Pierre Paquette présentera, dans le cadre du "4e Concours de la Chanson canadienne", trois nouvelles chansons qu'interprèteront Colette Devlin, Margot Lefebvre et Jean Paquin.

Maurice Meerte dirigera l'orchestre et Michel Conte règlera la chorégraphie. C'est dans des décors de Jac Pell que Roger Barbeau réalisera cette émission de "Music-Hall" au réseau français de télévision.

Le dimanche 13 décembre, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Première", de 3 h. à 4 h. p.m.

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Noblesse oblige

Un monsieur assez bien mis se présente un jour à son bureau régional de l'impôt sur le revenu. Il s'assied et regarde chacun des membres du personnel avec un petit air mystérieux.

— Qu'est-ce que nous pouvons faire pour vous? lui demande un commis.

— Oh rien, rien, répond notre homme. Je voulais simplement rencontrer les gens pour qui je travaille.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le nombre des joueurs blessés augmente de façon alarmante, dans la ligue Nationale de hockey, et on se demande si les autorités ne devraient pas s'inquiéter un peu de la situation. Si les clubs perdent des joueurs clefs, comme ce fut le cas des Bruins et des Canadiens, le rendement des équipes s'en ressentira et l'intérêt des spectateurs ira en diminuant. L'accident à Bronco Horvath est un accident pur et simple, admettons-le. L'accident de Bucyk fut le résultat d'une mise en échec le long de la rampe. Les blessures à quelques joueurs des Canadiens ont-elles aussi été "accidentelles", mais on devrait diminuer le nombre des accidents en enlevant le goût aux agents provocateurs de les susciter. Un joueur qui en blesserait un autre assez sérieusement pour nécessiter l'hospitalisation pourrait être chassé du jeu pour la joute suivante contre la même équipe, à partir du temps où l'accident s'est produit. Si l'accident survenait dans les dix dernières minutes, la punition pourrait être une suspension d'une joute contre ce même adversaire, ou, vers la fin de la saison, de la joute suivante.

Le hockey est un jeu rude et les joueurs qui y participent suivent un entrainement régulier qui leur donne la force de résister à bien des coups et des assauts. Mais quand un joueur en frappe un autre le long de la rampe, qu'il le fait trébucher en jouant du bâton, ou souvent qu'il le vise avec la rondelle, il y a là une infraction qui doit être punie sérieusement, si l'adversaire est blessé et s'il doit manquer quelques joutes. Le président Campbell pourrait bien donner des ordres à ses arbitres et les directeurs de la ligue devraient faire quelque chose en ce sens-là. Nous imaginons que les choses ne se passeraient pas ainsi si des joueurs des Red Wings ou de Chicago se faisaient blesser avec autant de régularité que certaines vedettes des Canadiens et des Bruins. Ces deux clubs jouent peut-être rudement, mais il est curieux de constater que ce sont toujours ces équipes qui reçoivent le plus de mauvais coups et qui ont le plus grand nombre de blessés, et cela parmi leurs meilleurs joueurs, et rarement parmi les joueurs de second plan. Il y a de ces coïncidences fort curieuses!

Bravo Bronco!

Un accident malheureux a ralenti la poussée magistrale de Bronco Horvath, des Bruins de Boston. Ce prolifique compteur, qui a éprouvé de la difficulté à s'adapter au jeu de la Nationale et qu'on considérait comme trop craintif dans les ligues mineures pour faire son chemin dans la "Grande ligue", compte des buts avec une dextérité remarquable. S'il était le moindrement spectaculaire, il aurait auprès du public le même magnétisme que Richard ou Howe. Souhaitons que la blessure de Bronco ne soit pas trop grave, bien qu'on parle d'une fracture à un orteil, une fracture sérieuse pour un athlète, en dépit de ce qu'on peut penser. Qu'on se souvienne de Dizzy Dean se brisant un orteil au cours d'une joute des Etoiles et ne retrouvant plus ensuite sa grande forme. Horvath est un joueur impulsif. Il s'est même attaqué à un juge de lignes, en a bousculé un autre et s'est souvent chamaillé avec des joueurs des autres équipes. On dit même qu'il menace souvent de faire éclater la bagarre au sein de l'équipe des Bruins, qui compte de "vrais durs".

Bronco joue avec fougue et il était le pilier des Bruins. Voilà maintenant que sa ligne est complètement brisée, pour une période indéterminée. On dira bien qu'il s'agit là d'accidents et nous le croyons facilement. N'est-ce pas Maurice Richard lui-même qui a déjà déclaré qu'il hésitait à croire qu'un joueur puisse chercher délibérément à en blesser un autre: "Nous gagnons tous notre pain avec le hockey, et je ne crois pas qu'il y ait un joueur qui, de propos délibéré, cherche à en blesser un autre". Pourtant, Richard a souvent été victime "d'accidents", et il a rarement accusé ses adversaires. Malheureusement, les plus nobles sentiments sportifs ne guérissent pas les blessés plus rapidement, et il est à souhaiter que la Ligue prenne des moyens pour ne pas mettre les Etoiles au rancart. Le public de Montréal reste fidèle à ses joueurs, mais, dans les autres villes, ne craint-on pas de voir les maigres assistances d'il y a quelques saisons faire le chauchemar des propriétaires les plus ambitieux?

Un champion?

Gene Fullmer a défendu son titre de champion mondial des poids moyens en se méritant une décision unanime sur Spider Webb. Ce dernier ne semblait pas trop anxieux de faire mal au champion, et sa très grande prudence lui a coûté une victoire qui ne nous semblait pas impossible. Webb n'a pas ce qu'il faut pour devenir champion, tandis que Fullmer a certainement tout l'arsenal voulu. Il nous a déçus contre Webb par sa façon de frapper des coups qui nous ont paru illégaux. Ses coups en descendant affaiblissent certainement l'adversaire, mais ils sont plus proche parents du judo que de la boxe. Fullmer n'est pas élégant et il ne devrait pas être trop difficile à battre, surtout s'il persiste à garder sa mâchoire à découvert. On se souvient du reste que Ray Robinson n'a eu besoin que d'un coup de poing, à la mâchoire, pour battre Gene. Ce dernier parle de rencontrer Archie Moore. Il doit certainement se moquer des gens, car Moore est trop puissant et trop fin pour un pugiliste comme Fullmer.

Entre-temps, Ray Robinson ne fait rien qui vaille. Il porte bien son titre de champion de trois Etats, mais il ne semble pas anxieux de donner raison à ceux qui affirment qu'un championnat se gagne dans l'arène, non dans les bureaux d'une Commission athlétique. Robinson devrait prouver qu'il est le champion en défendant son titre au moins une fois l'an. Autrement, personne ne le prendra au sérieux. Sugar Ray demande des sommes folles pour défendre sa couronne, avec le résultat que Fullmer et les autres boxeurs de cette division continuent de l'ignorer et préfèrent se battre entre eux que de se battre gratuitement contre Robinson, dont le prestige auprès du public a certainement diminué. Après, le combat Fullmer-Webb, l'élégant Sugar Ray ne devrait pas craindre d'affronter Fullmer. A notre avis, il pourrait le battre tous les soirs de la semaine, et probablement deux fois le samedi. Quand, on est vulnérable, on ne fait pas face à Robinson, même s'il a près de 40 ans.

NOS AMIS, LES LIVRES

(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

Il est certain que tout le monde ici a dû réfléchir sur le problème de la survivance, la conservation et l'enrichissement de la langue française, problème collectif, sans doute mais dont la solution se trouve pourtant dans la main de tout un chacun.

Dernièrement, nous avons donné, dans cette chronique une liste des ouvrages de linguistique que la Bibliothèque met à la disposition de tous les intéressés. Voici aujourd'hui des livres pour vous aider à employer au mieux cette langue que vous avez déjà soigneusement étudiée dans sa grammaire et son vocabulaire.

S'agit-il d'écrire? nous vous conseillons: "Savoir écrire des lettres" de Berthe Bernage; "La bonne correspondance" d'Henri Fontenay où vous trouverez des modèles de lettres sur tous les sujets imaginables — ainsi une demande d'autorisation de visiter votre fils en prison! "Manuel de français commercial à l'usage des étrangers" de Gaston Mauger et Jacqueline Charon, "Pour faciliter votre correspondance" de Paul Thierrin.

S'agit-il de bien parler? alors voici "La parole moderne — technique, méthode et procédés" d'André Toulemon; "Devenez orateurs" de S. Brun-Ros; "Toasts, allocutions et discours modèles dans toutes les circonstances de la vie privée et publique" de A. Doriac et G. Dujarric; "Votre meilleur atout, la parole" de Muse Delbray; "Comment diriger une réunion" d'A. Coqueret.

Le bien parler, touchant aux bonnes manières, au savoir-vivre, signalons par la même occasion "Le parfait secrétaire" de Louis Chaffurin, "Savoir-vivre tous les jours" de Gisèle d'Assailly, "Guide des bons usages" de Françoise de Quercize, "Manuel de l'étiquette courante parmi la bonne société" d'Evelyn Bolduc, "La courtoisie moderne" d'André de Fouquières.

J'ai réservé pour la fin tout une collection de livres qui couvre l'ensemble de notre sujet d'aujourd'hui; il s'agit de "Collection bien écrire et bien parler" des Editions Baude. En voici les titres: "L'art de composer et de rédiger" par S. Brun, A. Doppagne, J.-M. Chevalier, "Entretiens sur l'art d'écrire" d'Arsène Soreil; "L'art d'écrire une lettre", "Le rapport, comment l'élaborer, comment le rédiger" de Fernand Dasony; "La lettre commerciale, comment la présenter, comme la rédiger" de Jacques Surlemont; et enfin "La parole en public" de Maurice Hougardy.

Rappelons à nos lecteurs qu'il ne s'agit pas toujours d'arides manuels scolaires. Le plus souvent rédigés par des gens d'esprit, ces livres sont pour la plupart d'une lecture attrayante.

La bibliothèque désirant pardessus tout rendre service à ses abonnés, nous jugeons utile de présenter les livres de langue anglaise qui nous possédons sur le sujet traité plus haut. Ce sont "The handbook of social Correspondence", "The secretary's handbook, a manual of correct usage", tous les deux de Mmes Sarah Augusta Taintor et Kate M. Monro; "Effective business writing" de Cecil B. Williams et John Ball; "So you're going to make a speech" du Dr James Lee Ellenwood, "A short way to better English" de Raymond Chapman; "Writing and thinking" de Norman Foerster; "The teaching of better English" de P. Gurrey et "Etiquette in Canada" de Gertrude Pringle.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)

Le 8 décembre

BEURRE

Crémerie	.62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.20
Grade A moyens	.16-.18
Grade A petits	.11-.12
Grade B	.12-.13
Grade C	.07

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Poulets:			
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.22	.12-.13
Poules			
Plus de 5 lbs	.15-.16	.13-.14	.08
4-5 lbs	.11-.14	.09-.11	.06
Dindons:			
Dindes	.27-.29	.21-.23	.15-.17
Dindons	.22-.24	.20-.22	.15-.17

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$24.00-$25.00
Bons	23.00- 24.00
Moyens	19.00- 22.50
Ordinaires	16.00- 18.00
Génisses:	
Bonnes	$21.00-$23.00
Moyennes	16.00- 20.00
Ordinaires	13.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$14.50-$15.00
Moyennes	13.00- 14.00
'Canners' et 'Cutters'	8.00- 12.50
Taureaux:	
Bons	$15.00-$16.00
Ordinaires	13.00- 14.50
Veaux de boucherie:	
Bons	$32.00-$34.00
Moyens	24.00- 31.00
Ordinaires	15.00- 23.00
Porcs:	
Grade A	$21.50
Truies	9.50- 10.50
Moutons:	
Bons	$ 4.00-$ 5.00
Agneaux	16.50

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

NUMERO 10

— Vous n'avez pu croire cela, murmura-t-il. Vous me connaissez assez pour savoir combien je respecte la personnalité de chacun. Vous avez cru devoir refuser ce que je vous offrais de tout mon coeur, soit! Je n'ai qu'à m'incliner et à n'en reparler jamais.

Peu à peu, son attitude voulue obtenait ce qu'il désirait: une détente visible de tout le petit corps ramassé, du pauvre visage bouleversé. Alors, il reprit plus tendrement:

— Pourquoi partiez-vous ainsi sans me revoir, sans même me dire adieu? comme on fuit un malfaiteur. Qu'aviez-vous donc à me reprocher, mon enfant? Sans le vouloir, vous ai-je blessée?

— Oh! non, ce n'est pas cela! pas cela . . .

— Alors, fit-il, toujours ému, quelle impulsion folle vous a fait accomplir ce coup de tête? Vous, toujours si raisonnable, vous n'avez pas songé que, sans ma présence d'esprit pour expliquer les choses d'une manière vraisemblable, un tel départ vous compromettait à jamais dans l'esprit de ces gens?

— Je . . . Non . . . non, fit-elle, soudain éclairée et toute confuse, je n'ai pensé à rien autre . . .

— Qu'à me fuir, acheva-t-il tristement.

Elle tordit ses petites mains l'une contre l'autre, comme impuissante à expliquer ce qui la torturait.

— Oh! ce n'est pas cela, je vous le jure!

Il la regarda profondément.

Quelle raison pouvait avoir ce refus, cette fuite, puisqu'elle semblait en souffrir? Il fallait un motif bien grave.

Affectueusement, il demanda:

— Ma chère petite fille, une seule question, la dernière. Je vous promets de ne plus jamais ensuite vous reparler de ces choses . . .

Elle semblait prévoir la question et son visage reprit son expression traquée, éperdue, tandis qu'elle murmurait, comme devant une menace, en se tordant les mains:

— Mon Dieu!

— Cela suffit, dit-il avec tristesse; vous ne pouviez pas me confier, n'est-ce-pas, la raison de votre refus?

Sans pouvoir répondre, elle secouait farouchement la tête.

— Bien, fit-il simplement. Maintenant, je ne vous en reparlerai jamais. Je respecterai votre silence.

La même expression de détente glissa sur le petit visage. Doucement, elle dit:

— Je vous remercie . . . Il ne faut pas m'en vouloir. Je ne peux pas!

— Je ne vous en veux pas, répondit Michel gravement.

Soudain, timide, elle osa poser la question qu'elle se répétait depuis une heure:

— Mais, vous, monsieur, pourquoi êtes-vous parti?

Alors, paisiblement, presque souriant:

— Tout simplement pour pouvoir vous ramener, répondit-il avec l'assurance du maître qui se sait obéi.

CHAPITRE X

Devant l'assurance de Michel, un instant Jacquemine sembla vaciller. Les yeux démesurément ouverts, le souffle court, elle répéta lentement, comme si elle ne parvenait pas à comprendre:

— Me ramener? Me ramener . . . où?

Il éprouvait, à la voir si désorientée, tellement enfantine dans son désarroi, une douceur protectrice et heureuse. Résolu à se montrer fraternel, pour ne plus l'effaroucher, il dit gaiement:

— Mais à Kersac, bien entendu! Nous y retournons ce soir, puisque votre parent est sauvé, qu'il est presque guéri . . .

— Oh! fit-elle, très rouge, pourquoi ce mensonge?

— Pour préserver votre réputation de toute médisance, je vous le répète, ma chère petite. Vous êtes trop jeune pour avoir mesuré déjà la méchanceté humaine . . .

Une pâleur descendit sur le petit visage, soudain durci.

— Si! Oh! si . . . je sais combien le monde est cruel.

— Ah? fit-il, surpris. Eh bien! alors, vous pouvez, à tête reposée, comprendre combien votre fuite de ce matin était imprudente. Voyons, que voulez-vous qu'on puisse supposer en voyant partir si brusquement une jeune fille d'une maison où, la veille encore, elle était traitée plus en amie qu'en employée; en la voyant fuir comme si elle avait été chassée honteusement? . . .

Elle secoua ses épaules lasses.

— Cela m'est tellement égal!

— Mais pas à moi, fit-il. J'éprouve pour vous, ma chère enfant, non pas le sentiment un peu superficiel et fou dont vous avez, je crois, redouté le manque de sérieux, mais une estime profonde, un respect admiratif, qu'ont éveillés dans mon esprit et dans mon coeur les qualités courageuses et fortes de votre caractère. Que le séjour dans ma maison, auprès de moi, vous soit devenu pénible . . . je pourrais encore l'admettre; mais pas au point, je pense, de ne pouvoir supporter quelques jours de répit avant un départ qui serait explicable, alors, de façon plausible et correcte! Nous trouverons facilement une raison valable. Je vous demande seulement de m'en laisser le temps. Dites, vous voulez bien m'accorder ce délai? Vous ne me haïssez pas au point de ne pouvoir demeurer quelque jours encore . . .

Il aperçut, avec une joie secrète, l'élan de protestation qu'elle dominait à grand'peine. Mais, aussitôt, l'expression égarée reparut sur le petit visage.

— Non, non, il vaut mieux que je parte tout de suite!

— Voyons, reprit-il, plus sérieux, vous ne pouvez me faire cette offense! Je ne pense pas avoir manqué une seule minute au respect ni à la dignité que vous étiez en droit d'attendre de moi. Maintenant encore, je m'incline devant votre réponse; je l'admets sans la discuter. Si je vous promets, si je vous jure de ne pas vous importuner avec des questions et une insistance indiscrète, si je prends l'engagement que mon attitude restera désormais telle qu'elle fut jusqu'à . . . hier . . . vous n'avez pas le droit de m'infliger un affront tel que serait votre fuite précipitée. Je ne vous demande que quelques jours . . . Réfléchissez. Je ne vous impose rien. Quand nous arriverons à Paris, vous me direz votre décision.

Le silence qu'observa strictement Michel à partir de cet instant fut son meilleur avocat. Impassible en apparence, il fit semblant de s'absorber dans la lecture des journaux; mais ses regards, par-dessus les feuilles, scrutaient le petit visage pâle aux yeux clos que Jacquemine appuyait, en face de lui, contre la vitre.

Avait-elle, en choisissant cette attitude, cru qu'elle lui cacherait ainsi l'expression de sa physionomie?

Elle n'avait pas songé, l'enfant candide, que la vitre, comme un miroir, renvoyait à Michel le reflet de ces traits chéris sur lesquels il pouvait lire un tel monde de sentiments qu'il en demeurait stupéfait et angoissé.

Que cachaient donc ce front pur et lisse, ces paupières fines abattues sur l'azur immuable des grands yeux? Quel secret se dissimulait derrière le silence apeuré de cette enfant, si forte cependant contre elle-même? Et où, dans quel sentiment profond, puisait-elle cette force même? Plus que jamais, Michel pressentait un mystère sur cette jeune vie frémissante. Ce mystère, il le devinait puissant et fort, menaçant, certes; mais il ne le doutait que parce qu'il en ignorait encore le secret. Le jour où il se serait montré assez habile pour le connaître, ah! alors, comme il se sentait de force à vaincre l'obstacle qui semblait le séparer de Jacquemine! Pour cela, il se sentait toutes les patiences et toutes les ruses, tous les courages aussi! Rien au monde ne serait assez puissant pour la lui arracher, si seulement elle lui consentait ce délai de quelques jours . . .

Comme le train approchait de Paris, il dit doucement:

— Ecoutez-moi. Pour lever vos dernières hésitations, je viens de prendre une décision. Nous allons aller ensemble chercher une petite cousine qui vient chaque année passer quelques jours à Kersac, et nous la ramènerons ce soir avec nous. Elle sera pour vous une camarade agréable pour les quelques jours qui vous restent à passer près de nous . . . Et puis . . . ce sera en quelque sorte une protection constante contre . . . toute insistance de ma part, contre tout tête-à-tête inquiétant . . . Dites, ainsi, vous voulez bien rester encore un peu?

Elle leva vers lui des yeux hésitants où luisaient encore des larmes retenues.

Il insista de la même voix volontairement calme:

— Lorsque Josette quittera Kersac, il vous sera facile de partir en même temps qu'elle, si vous y êtes toujours décidée . . . Nous aurons trouvé d'ici là un prétexte plausible. Vous voyez que je ne suis pas exigeant. Ce n'est, après tout, que quelques jours de répit que je vous demande.

— Quelques jours . . . répéta Jacquemine tout bas.

Sur le petit visage troublé passa comme le reflet d'une tentation trop forte pour être repoussée. Et ce fut d'une voix tremblante, comme d'une faiblesse soulagée, qu'elle accorda ce qui, pour elle aussi peut-être, était le répit trop court de la douleur et du renoncement.

— Quelques jours, oui!

CHAPITRE XI

— Mademoiselle sait-elle si Mlle Bernier rentrera pour dîner? Doit-on mettre le couvert pour trois?

Tante Aline qui, depuis le départ précipité de son neveu et de la jeune secrétaire, n'était pas encore parvenue à s'en expliquer la raison, répondit avec agacement:

— Est-ce que je sais? Conformez-vous aux ordres de Monsieur.

Mais, à cet instant précis, la sonnerie du téléphone l'appela. Et ce fut la voix de Michel qui claironna au bout du fil, comme un chant de victoire:

— Allo, tante, je vous annonce que nous rentrerons pour dîner. Je vous ramène Josette pour quelques jours. Cela fera une camarade pour Jacquemine. A tout à l'heure.

— Il me ramène Josette! La belle nouvelle, vraiment!

Elle n'aimait guère cette toute jeune nièce à l'esprit faux et intrigant, dont, depuis longtemps, elle avait deviné les visées matrimoniales sur Michel. Qu'une jeune sotte de ce calibre, éprise avant tout de mondanités et de snobisme, ambitieuse d'argent et de gloire, ait jeté son dévolu sur le jeune maître en pleine célébrité lui semblait révoltant et plein d'outrecuidance; mais ce qui l'inquiétait surtout, c'était la fausseté et la méchanceté profonde qu'elle avait décelées chez Josette.

(à suivre)



Recettes gagnantes pour le Concours de Noël

— I —

Gâteau de Noël

- 1½ tasse de noix de Brésil entières.
- 1½ tasse de noix de Grenoble coupées en deux
- 1 tasse de dattes
- 1 tasse d'écorce d'orange (confite) ou
- 2 bocaux de 4 onces
- ½ tasse de cerises rouges et
- ½ tasse de cerises vertes égoutées
- ½ tasse de raisins sans graines
- ¾ de tasse de farine tamisée
- ¾ de tasse de sucre
- ½ c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- 3 oeufs
- 1 c. à thé de vanille

Manière de procéder

Graisser la casserole et couvrir de papier ciré. Mettre les fruits dans un grand bol. Mesurer le sucre, la farine, la poudre, le sel et tamiser sur les fruits. Battre les oeufs légers et mousseux; ajoutez la vanille. Mélanger avec le mélange de fruits. Verser dans un moule par cuillerées et étendre. Cuire tranquillement à 300 degrés F., 1½ à 2 heures ou jusqu'à ferme sur le dessus. Refroidir 10 minutes; retourner sur un grillage et faire refroidir. Si enveloppé, il se garde bien dans le réfrigérateur.

Très bon et aimé de tous.

Mlle Alberta ANDEL,
340, rue Provencher,
St-Boniface.

• • •

— II —

Salade au poulet en gelée

- 2 c. à table de gélatine
- ½ tasse de bouillon de poulet froid
- 2 tasses de bouillon de poulet chaud, assaisonné de sel, paprika et ciboulette
- 1½ tasse de poulet cuit
- 1 tasse de céleri
- ½ tasse de pomme
- ¼ de tasse de piment vert

Ces quatre ingrédients doivent être coupés en dés.

Gonfler la gélatine dans le bouillon froid 5 minutes. Dissoudre dans le bouillon chaud. Laisser prendre partiellement. Ajouter les autres ingrédients et verser dans un moule. Laisser prendre ferme. Démouler. Servir sur laitue filamentée, avec mayonnaise au goût.

Mme André DELMAIRE,
Wauchope, Sask.

• • •

— III —

Farce pour la volaille dans des coquilles d'oranges

- 10 tasses de mie de pain déchiquetée
- ¼ de tasse de persil hachée
- 3 oranges de grosseur moyenne
- 1 c. à thé de mono-glutamate de sodium (facultatif)
- 2 c. à thé de sel
- ½ c. à thé de poivre
- ⅓ de tasse de beurre
- ½ tasse d'oignon finement haché
- ½ tasse de céleri tranché finement
- 3 c. à table de jus d'orange

Mélanger la mie de pain et le persil. Couper les oranges en deux, enlever minutieusement la pulpe, retirer les filaments et les pépins; ajouter la pulpe à la préparation de pain (mettre de côté les coquilles d'orange et le jus). Saupoudrer sur la préparation du pain, le mono-glutamate de sodium, si vous en employez, le sel et le poivre. Faire chauffer le beurre, ajouter l'oignon et le céleri et faire cuire sur feu doux en brassant souvent jusqu'à ce que les légumes soient tendres mais non brunis. Les ajouter à la préparation de mie de pain et mélanger délicatement avec une fourchette. Mettre de côté environ 2 tasses de farce et utiliser le reste pour farcir les poulets. Pendant la cuisson des poulets, denteler les bords des coquilles d'orange. Verser le jus d'orange en pluie fine sur le reste de la farce et remplir délicatement les coquilles de ce mélange. Déposer les coquilles dans une lèchefrite peu profonde et les faire cuire au four pendant la dernière demi heure de cuisson du poulet.

Mme Claire LAGASSE,
St-Adolphe, Man.

• • •

— IV —

Gâteau "Ruban" à la crème glacée

- 3 tasses de miettes de biscuits secs au chocolat (1½ paquet de 45 biscuits)
- ½ tasse de beurre fondu
- 2 c. à table de sucre en poudre
- 4 chopines de crème glacée à la vanille, amollie
- 2 chopines de sorbet aux framboises, amolli

Mêler les miettes, le beurre et le sucre et les presser dans le fond et les parois d'un moule de 8 pouces. Refroidir. Remplir de 2 chopines de crème glacée à la vanille et faire congeler. Ajouter le sorbet et congeler; ajoutez ensuite le reste de la crème glacée à la vanille et congeler jusqu'à ce que bien ferme. Retirer du moule. Garnir au goût et mettre au congélateur jusqu'au moment de servir.

Mme Edmond BEAUPRE,
Boîte postale 65,
Dunrea, Man.

• • •

— V —

Biscuits à la noix de coco

- 1 tasse de farine
- ½ tasse de beurre

Mélanger comme pour une croûte de tarte. Etendre dans une casserole 10 x 10 x 2 et brunir au four.

2e mélange:

- 1½ tasse de cassonade
- 2 oeufs
- ½ tasse de noix de coco
- ½ tasse de noix hachées
- 2 c. à thé de farine
- ½ c. à thé de soda

Mélanger et étendre sur le premier mélange. Cuire dans un four modéré durant 30 à 40 minutes.

3e mélange:

2 à 3 tasses de sucre en poudre. Poudre de cacao au goût. Assez d'eau bouillante pour faire un glaçage. Noix de coco hachée.

Couper les biscuits en petits morceaux 1" x 1". Rouler dans le glaçage et dans la noix de coco hachée. Déposer sur un papier ciré.

Mme J.-W. TREMBLAY,
C. P. 235,
Courval, Sask.

• • •

Fudge froid

- 2 gros oeufs
- 1 pincée de sel
- 1 c. à thé de vanille
- 1 livre de sucre en poudre
- 3 c. à thé de beurre
- 4 carrés de chocolat non sucré
- ½ tasse de noix

Bien battre les oeufs. Ajouter le sel, la vanille et le sucre en poudre. Faire fondre le beurre et les carrés de chocolat au bain-marie. Incorporer au premier mélange et ajouter les noix. Verser dans un plat beurré et laisser prendre pendant quelques heures.

Mme J.-S. THEBERGE,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.

• • •

Plum-Pudding glacé

- 1 chopine de lait
- 3 oeufs
- ½ tasse de sucre granulé
- ½ tasse de sirop de maïs
- 1½ c. à thé de sel
- 3 carrés de chocolat non sucré
- 1 tasse de crème à fouetter
- 1 c. à table de vanille
- ½ tasse de raisins
- ½ tasse de fruits confits

Chauffez le lait. Ajoutez les jaunes d'oeufs battus avec le sucre et le sel. Brassez et cuisez jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Faites fondre le chocolat avec le sirop de maïs et ajoutez à la crème au lait (custard). Versez dans un plat froid. Lorsque refroidi, ajoutez la crème fouettée et la vanille. Trempez dans un sirop chaud, les raisins et les fruits confits. Ajoutez au mélange et faites glacer au réfrigérateur.

Mlle Lorraine TAILLEFER,
Domremy, Sask.

• • •

Salade "Noël"

Dans de petites assiettes à salade, formez une couronne avec des feuilles de salade endive ou chicorée frisée. Placez ici et là des moitiées de cerises confites de couleur rouge. Ceci représentera la couronne de houx si populaire à cette époque de l'année. En dedans de la couronne, placez une rondelle d'ananas que vous aurez égouttée de tout sirop auparavant. Placez dans la rondelle d'ananas, une banane entière, si elle est petite, ou une demi-banane si celles-ci sont très longues. Au sommet de la banane, placée debout, faites une entaille en biais et placez en guise de flamme, une lame d'ananas confite rouge (pineapple rounds). Pour imiter la cire qui fond autour de la chandelle, placez de très petites cuillerées de mayonnaise qui tomberont en gouttes, partant du sommet de la chandelle. Le tout formera un très bel effet. Pour empêcher les bananes de brunir, vous pouvez les badigeonner avec du jus de citron. Au moment de servir, versez un peu de vinaigrette (salad dressing) sur la chicorée. Bon appétit!

Mme Albert ROY,
83, rue St-Pierre,
St-Norbert, Man.

• • •

Crêpe au boeuf

- 2 oignons émincés
- ¼ de tasse de persil émincé
- 2 à 3 tasses de boeuf haché cuit
- 3 c. à table de suif
- 2 tasses de lait
- 3 oeufs
- ½ tasse de farine tout-usage

Mélanger ensemble les oignons émincés, le persil émincé, le boeuf haché cuit, le suif, le lait, les oeufs bien battus et la farine.

Verser dans un plat de pyrex beurré. Faire cuire à 375 degrés F. durant 25 minutes. Servir avec une sauce aux tomates.

Tranchée mince et servie avec une salade verte, cette crêpe fait un excellent plat froid!

Mme M.-Jeanne PERRET,
Duck Lake, Sask.

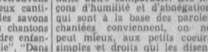
Jouets remis à neuf

Un jouet usagé, enduit d'une couche d'émail étincelant, peut égayer la Noël d'un petit enfant mal partagé. Dans tous les foyers où il y a des enfants on trouve des joujoux inutilisés. On éprouvera une joie véritable à les réparer et à les rafraîchir pour les offrir à des hôpitaux pour enfants, crèches ou orphelinats.

Un émail dur et lustré comme le Cilux donne d'excellents résultats sur les voiturettes, chevaux berçants, lits de poupées, tables et chaises miniatures. Les couleurs brillantes sont préférables: rouge, orange, bleu vif. On passe d'abord le vieux fini au papier sablé pour effacer les égratignures et détacher la peinture écaillée. Si le bois est dénudé, mieux vaut sceller la surface avec une couche de fond. Au cas où il faudrait deux couches, s'assurer que la première est parfaitement sèche avant de poser la seconde. Un léger sablage entre les couches est aussi recommandé.

Même si Jeannot est devenu trop grand pour s'amuser avec sa petite voiture, il y a sans doute un petit garçon peu fortuné qui serait ravi de la recevoir, le matin de Noël.

Vu la publication des recettes du concours de Noël, "La naissance des prénoms au pays de France" et "Au service de votre bonheur" par le Dr Adrien Plouffe ne paraîtront pas dans la Page Féminine de cette semaine.



CANTIQUES DE NOËL

Chaque année, nous retrouvons avec joie nos mélodieux cantiques de Noël. Nous les savons tous par coeur et les chantons depuis notre plus tendre enfance. "Venez Divin Messie", "Dans cette étable", "Nouvelle agréable", "Il est né le Divin Enfant", "Minuit Chrétiens" . . . s'égrènent dans l'air, laissant derrière eux une émotion pure, vraie. Quelle saveur dans ces airs langoureux et gais tout à la fois. Quelle poésie contenue dans ces paroles naïves et touchantes. Oui, nos cantiques religieux sont beaux; ils grisent même, laissant aux lèvres l'arrière-goût capiteux d'un vin vieux de cinquante ans auquel on goûterait pour la première fois.

On ne saurait mieux préparer la fête de la Nativité qu'en fredonnant ces chants joyeux, car ils nous redonnent nos jeunes années, notre candeur d'enfant, notre amour du Dieu Sauveur. Ils font chaud au coeur et agissent à la façon d'un baume bienfaisant, capable de soulager bien des petites misères, d'apaiser les coeurs. Séchant les larmes amères ou les remplaçants par d'autres, combien douces, ils nous aident à mieux porter nos peines et à rendre heureux ceux qui souffrent. De plus, ils charment nos enfants et prennent, sur leurs lèvres, une saveur à nulle autre comparable. Les leçons d'humilité et d'abnégation qui sont à la base des paroles chantées conviennent, on ne peut mieux, aux petits coeurs simples et droits qui les disent avec tant d'amour.

Recueillons-nous en écoutant ces merveilleux poèmes; élevons nos âmes au-dessus des plaisirs terrestres, retrempons-nous dans une atmosphère saine, afin de mieux boire les paroles sacrées. Laissons-nous impressionner par ces cris d'espoir et méditons sur les profondeurs de l'événement béni qui se prépare. Nos cantiques sont autant de prières; alors, demandons à Dieu de nous pardonner nos faiblesses humaines, en chantant haut et fort ce que nous pensons tout bas.

Enfin! préparons-nous à bien célébrer la fête de Noël en laissant couler en abondance cette douce musique: chez soi d'abord, et partout où nous pouvons l'entendre. Elle ne saurait nous inspirer que de bonnes pensées en ajoutant un peu de rêve et de ciel bleu à la réalité.

S. P.

Depuis bien des siècles, la femme joue le rôle d'un miroir magique possédant le pouvoir de réfléchir l'image de l'homme au double de sa grandeur naturelle.

Virginia WOOLF.



Q. — Pourriez-vous me donner la signification des numéros qui paraissent après les noms de villes comme Montréal 2, Winnipeg 3, New York 4, etc.? — LECTEUR.

R. — Ces numéros sont ceux de la zone postale. Dans les grandes villes, pour accélérer la livraison du courrier, on a établi des zones qui correspondent aux succursales des bureaux de poste et lorsqu'on fait l'assortiment au bureau général, l'on envoie directement les lettres ou colis à la succursale indiquée.

• • •

Q. — Où pourrais-je faire imprimer des cartes françaises d'invitation pour un mariage et quel en serait le prix? Je vous remercie de vos bons conseils qui sont très appréciés.—LECTEUR IGNORANT.

R. — En vous adressant au bureau de l'administration de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, vous obtiendrez tous les renseignements que vous demandez au sujet de ces invitations. Je vous remercie de votre intérêt.

• • •

Q. — J'aimerais savoir où je pourrais avoir des informations au sujet d'un poêle à bois dont le four fonctionne mal. Je lis le "Courrier de Louise" chaque semaine et je l'aime beaucoup. Je vous remercie. — W.L.G.

R. — Merci de vos bonnes remarques, cher monsieur. Elles sont vivement appréciées. Je regrette de ne pas pouvoir vous renseigner au sujet du four. Il faudrait sans doute vous adresser à votre marchand de poêles, ou écrire à la manufacture.

• • •

Q. — Nous sommes en deuil de notre mère et on nous dit qu'il ne faut pas que nous envoyions des cartes de souhaits à l'occasion des Fêtes. Est-ce vrai? Votre opinion sera appréciée. Merci. — JEANNE.

R. — Comme je l'ai dit la semaine dernière, si votre deuil date de moins d'un an, il serait préférable que vous vous absteniez d'envoyer ces cartes. Vous répondrez simplement à celles qui vous seront adressées et cela sur une simple carte blanche.

• • •

Q. — Je regrette de vous écrire ces lignes pénibles, mais j'ai besoin de vos conseils et les faits ne sont que trop vrais. Voici: nous sommes une grande famille et notre mère, veuve maintenant et en moyens, habite seule au milieu de nous. Avec de bonnes intentions sans doute, elle passe son temps à aider tantôt l'un tantôt l'autre de ses enfants. Malheureusement, en même temps, elle ne cesse de colporter. Elle a déjà mis le trouble dans quelques familles de notre paroisse. Sans s'en rendre compte, car c'est une seconde nature chez elle, elle bavarde contre ses enfants, ses petits-enfants et tant d'autres. J'ai une nombreuse famille et suis de santé plutôt fragile. Je passe des nuits à pleurer à cause de la méchanceté de ma mère, qui est, elle, en parfaite santé.

Que faire? Devrions-nous quitter la place? Ce serait presque impossible, car notre vie est ici, même si mon mari doit souvent s'absenter pour affaires. Dites-moi, chère madame, comment une mère peut-elle agir ainsi surtout envers ses enfants? La seule vue des miens me pousse à la tendresse et à l'affection, alors que la vue de ma mère me transit. Veuillez, je vous prie, me donner quelques mots d'encouragement.

MANITOBAINE.

R. — Vous avez toute ma sympathie, chère madame. Comme vous, j'ai de la difficulté à comprendre pourquoi votre mère agit comme elle le fait. Malheureusement elle n'est pas la seule. Il me semble que c'est le propre des grands-mères d'être aimantes et douces et même de chercher à gâter leurs petits-enfants, plutôt que de les mépriser et de chercher à mettre le trouble sur leur chemin. Serait-ce le choc de se trouver seule et l'absence de votre père qui aurait aigri son caractère à ce point, ou encore l'âge qui accentue ses défauts? N'a-t-elle pas une parente de son âge, ou une bonne vieille amie à qui vous et vos frères et soeurs pourriez vous adresser et expliquer votre problème, lui demandant de parler à votre mère? Il serait difficile pour l'un de ses enfants de lui faire comprendre le tort qu'elle fait et le malheur qu'elle cause. Elle serait blessée et vous accuserait d'être sans coeur. Puisqu'elle vous aide, elle n'est certainement pas une mauvaise personne. A votre place, si vous ne connaissez personne qui pourrait la raisonner, j'irais tout raconter à M. le curé. Il pourrait, sans la blesser, conseiller votre mère.

Franchement, je vous plains tous, et elle aussi d'ailleurs, car je la crois bien malheureuse. Que de beaux jours elle passerait entourée de tous les siens, si elle avait "le tour" de se faire aimer, d'aider au besoin, sans semer le trouble et la discorde là où elle passe. Quant à ce que vous pouvez faire? Lorsqu'elle vient chez vous, montrez-vous des plus aimables, essayez de détourner la conversation, si elle commence ses bavardages méchants. Si elle persiste, faites mine de ne pas l'entendre et ne répondez pas. Ne pleurez pas et ne quittez pas la place. Priez pour elle, surtout, faites prier vos petits afin que votre mère devienne la véritable grand-mère que tous adorent.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Rosette, qui aime toujours à donner son petit conseil personnel, voudrait aujourd'hui vous dire quelques mots touchant les décorations des Fêtes. On sait qu'au cours de la dernière semaine qui précède Noël, toutes les familles se mettent à l'oeuvre pour donner à leur maison un air de gaieté. Rien n'est épargné: guirlandes, cloches, boules, sans oublier le traditionnel sapin recouvert de clinquants et de lumières multicolores. Tout cela est certainement propre à mettre de la joie au coeur. Mais afin de ne pas se laisser tomber dans la pente glissante du matérialisme et se rappeler que Noël est avant tout l'anniversaire de Dieu fait homme par amour pour nous, il serait louable que dans chaque foyer, spécialement où il y a des enfants, on installe au pied de l'arbre une crèche avec l'Enfant-Jésus entouré des personnages qui l'adorèrent les premiers à l'étable de Bethléem et des animaux qui firent leur possible pour le réchauffer.

✦ ✲ ✦

Servies chaudes et juteuses, les pommes fraîches cuites au four sont des plus savoureuses lorsqu'elles sont rehaussées de pudding préparé à la vanille (en y ajoutant environ 2½ tasses de lait) et additionnés de fruits candis coupés en dés, de noix hachées, de zeste de citron râpé et d'un soupçon de macis.

✦ ✲ ✦

Nos ennemis approchent plus de la vérité dans les jugements qu'ils font de nous que nous n'en approchons nous-mêmes.

✦ ✲ ✦

Tout heureux de faire plaisir à sa femme, monsieur demande:

— Que préfères-tu? Un voyage en Europe ou un manteau de fourrure?

— Je préfère le voyage en Europe, chéri, d'ailleurs il paraît que là-bas les manteaux de fourrure sont beaucoup moins chers!

✦ ✲ ✦

Vous pouvez souvent rendre à vos souliers de suède noirs leur belle apparence en les épongeant avec du café noir.

✦ ✲ ✦

Un boléro réversible donne une note agréable à une jupe à carreaux dent-de-chien. La jaquette est quadrillée d'un côté et tartan de l'autre côté.

✦ ✲ ✦

Tiens! Jacques . . . que deviens-tu?

— Je suis vendeurs d'autos.

— Ah! Et ça va?

— Je n'ai pas à me plaindre: j'ai déjà vendu la mienne.

✦ ✲ ✦

Saviez-vous que . . .

Selon le Bureau fédéral de la Statistique, les Montréalais seraient les Canadiens qui dépensent le plus pour leurs lectures, soit $36 par année (1957) par famille.

La moyenne nationale est de $33.00 par an.

Elle est de $35.00 à Toronto, de $24.00 à Winnipeg, de $33.00 à Edmonton et de $26.00 à Vancouver.

✦ ✲ ✦

— La simplicité fait plus pour la femme que la mode et l'éclat. Mais peu de femmes croient cela.

✦ ✲ ✦

Le patron s'excusait de remettre à la jeune secrétaire un vieux billet de banque sali et froissé.

— Vous n'avez pas peur des microbes?

— Oh! non . . . car un microbe ne pourrait pas vivre, avec mon salaire!

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 36

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

JE SUIS UNE DAME RESPONSABLE qui garderais, CHEZ NOUS, petite fille de 3 à 5 ans, pendant que la maman travaille. Signalez: CEdar 3-1546. 35-420-37C.

INSTITUTRICE DU QUEBEC DESIRERAIT CORRESPONDRE avec célibataire ou veuf canadien-français ou anglais, âgé de 35 à 48 ans. Jeanne Martin, 41, avenue Bégin, Lévis, P.Q. 36-439-36C.

ON DEMANDE

Compositeur bilingue pour prendre charge de travaux de ville et journal hebdomadaire. Position stable garantie de 40 à 44 heures par semaine. Salaire d'union avec bénéfices d'hospitalisation et de médecin. Emploi immédiat. S'adresser en donnant références, si possible, et expérience au Gérant, Imprimerie La Survivance, 10,010, 109e Rue, Edmonton, Alta, ou téléphoner à nos frais: GA 2-4702 (M. J. Baril). 34-411-TF

ON DEMANDE: Ménagère pour petit presbytère neuf en ville. Facilités modernes, congé hebdomadaire, vacances annuelles. Veuillez mentionner âge, expérience et inclure témoignage de votre curé. Connaissance de l'anglais nécessaire. Ecrire à C.P. 685, Red Lake, Ont. 33-402-36C.

ETABLISSEZ VOTRE PROPRE COMMERCE dans votre voisinage, augmentez vos revenus, assurez votre avenir. Vendez vitamines, toniques, cosmétiques, nécessités domestiques, cadeaux pour les Fêtes. Généreuses commission boni, territoire exclusif, période d'essai. Familex, Département. T-E,1600, Delorimier, Montréal.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

La
"Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais


Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente de Noël et du Nouvel An chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95 et plus
Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille.
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour dîner chez Golden Drugs. Repas complet 69c

Service Civil (Fédéral)
COMMIS DE BUREAU

pour les départements du Gouvernement à Winnipeg: expérience non requise; salaires initiaux de $155 à $210, selon qualifications. Faites votre demande immédiatement à la Commission du Service Civil, 702, édifice du Bureau de Poste Général, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. Mentionnez le numéro concours 59-W853.

FERIONS TRAVAIL DE NETTOYAGE de bureaux à St-Boniface ou Winnipeg. Prix modérés. Signalez: CEdar 3-2164. 36-441-TF

A LOUER — St-Boniface, 530, rue Kavanagh. Chambre à coucher meublée. Convenable pour une ou deux personnes. Signalez: CEdar 3-3818. 36-443-36C.

A LOUER — St-Boniface, 174, rue Bertrand. Logis non-meublé: 3 pièces. 36-440-38C.

A LOUER — Transcona. Logis: 4 pièces. Salle de bain et entrée privées. Tout nouvellement décoré. Près école et église catholiques. Idéal pour personnes âgées ou couple avec 2 enfants. Signalez: CAstle 2-8749. 36-444-36C.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue La Vérendrye. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Conviendrait à une ou deux personnes. Signalez: WHitehall 3-8910. 36-442-37C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis: 3 pièces. Nouvellement décoré. 1er étage. Entrée privée. Chauffage: huile. Près autobus. Loyer: $75. Libre: 15 décembre. Signalez: CHapel 7-2620 ou WHitehall 3-9294. 36-437-TF

A LOUER — St-Boniface, 320, rue Dumoulin, 2 chambres meublées. Près autobus. Signalez: CEdar 3-5657. 35-424-36C.

A LOUER — St-Boniface, 343, rue Provencher. Chambre meublée. Pour homme ou jeune fille. Près autobus. Signalez: CEdar 3-5168. 33-403-TF

A VENDRE — St-Claude, Man. 2 édifices et terrain. Servant antérieurement comme poste pour classement d'oeufs. S'adresser à Mid-West Produce Co., Winnipeg. Téléphone: WHitehall 3-0677. 35-421-36C.

A VENDRE — Sur lot 90' x 110'. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile neuf. Bonne localité pour maison appartement. Près hôtel Lord Selkirk, magasin et restaurant. Pour plus d'informations, s'adresser à 304, rue Supérieure, West Selkirk, ou téléphonez: 3156. 33-396-36P.

A VENDRE OU A LOUER — Près Lorette. Près école et église. 2 maisons. Une ayant eau chaude et froide, chauffage automatique "stoker" à air forcé, sur terrain de 35 acres environ. Possession immédiate. S'adresser à Jos. Grossman, Lorette. Téléphone: 328. 35-422-36C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Notre-Dame. Maison: 7 pièces. Bon état. Bons termes. Signalez: CHapel 7-8288. 36-436-36C.

A VENDRE — Ensemble complet de plats en acier inoxydable neufs. Prix raisonnable. Signalez: CHapel 7-6933. 36-434-36C.

A VENDRE — 150, rue Horace. Norwood. Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Planchers: bois dur. Toilette à la cave. Garage double. Près églises, écoles et magasins. Bon état. Nouvellement décorée. 36-433-37C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi A VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, commerces, assurance. S'adresser à Fernando Champagne, 63, rue St-Pierre, St-Norbert. Téléphone: GLobe 2-0611. (Représentant pour Fort Garry Realty). 28-334-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
10-972-T.F.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

Au Sacré-Coeur

Arbre de Noël

Le dimanche 13 décembre à 2 h., aura lieu dans la salle Guertin, le dépouillement d'un arbre de Noël pour les enfants de la paroisse âgés de 2 à 12 ans.

Société St-Jean-Baptiste

La réunion de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg projetée pour le dimanche 13 décembre a dû être omise.

Des organisations en cours, à l'approche de Noël, nous obligent à remettre notre prochaine réunion au mois de janvier. Ce sera alors l'assemblée de nominations et d'élections pour l'exécutif de 1960.

La Ligue du Sacré-Coeur

La Ligue du Sacré-Coeur, bien connue des anciens, vient de reprendre ses activités d'autrefois. Le dimanche 6 décembre, après la messe de midi, eurent lieu la réception des membres et l'élection des officiers. 54 hommes furent reçus officiellement. M. Damase LaFlèche fut élu président, M. Louis Mousseau, vice-président, M. Moïse Cormier, trésorier, M. Jean-Louis Fortier, secrétaire, M. Maurice Deschênes, commissaire-ordonnateur et M. Donald Davignon, premier chef de groupe.

La Ligue du Sacré-Coeur veut grouper tous les hommes et jeunes gens de la paroisse en une ligue de prières et d'action apostolique en union avec le Coeur de Jésus selon l'esprit de l'Apostolat de la Prière dont elle a adopté les pratiques. Elle a pour but de développer la vie chrétienne de ses membres par la dévotion au Sacré-Coeur et, par là, de propager et maintenir l'esprit chrétien dans la famille et la paroisse. En entrant dans la Ligue du S.-C., les membres promirent solennellement: 1) de faire chaque jour l'offrande de leur journée au Sacré-Coeur et au moins chaque mois la communion réparatrice; 2) de sanctifier le dimanche et de voir à ce qu'il soit sanctifié; 3) d'éviter, combattre et réparer le sacre et le blasphème; 4) d'éviter, combattre et réparer l'intempérance; 5) de suivre avec un respect filial les directives de l'Eglise.

On le voit, la Ligue du Sacré-Coeur est appelée à jouer un rôle de grande importance dans la paroisse. Nos félicitations aux membres qui ont été reçus dans les rangs de la Ligue dimanche dernier et nos meilleurs encouragements aux officiers. En janvier il y aura une autre réception pour les membres qui ont signé leur demande d'inscription, mais qui n'ont pu se rendre à la première réception.

Nos sincères remerciements aux membres de l'équipe provisoire et à son dévoué président, M. Lewis Bolger, pour avoir mis en marche la Ligue du Sacré-Coeur et préparer cette première réception. Grâce à cette équipe, la Ligue compte déjà une activité bien appréciée des paroissiens: la Boîte des Pauvres tenue chaque dimanche à la porte de l'église par un homme de la Ligue.

Dans les quelques mots qu'il adressa aux membres de la Ligue du Sacré-Coeur, le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, sut exprimer à M. Bolger le regret de tous à la nouvelle qu'il devrait bientôt quitter Winnipeg. Il n'a pas été bien longtemps parmi nous, mais il a accompli beaucoup. Nous sommes certains que le Sacré-Coeur n'oubliera pas ce qu'il a fait pour lui et qu'il le bénira dans ses nouvelles fonctions.

Club du Sacré-Coeur

Ceux qui fréquentent régulièrement le Club du Sacré-Coeur savent que le bureau du Club a quitté le local des jeux pour s'installer un peu à l'écart dans l'ancienne cave à charbon toute restaurée à cette fin. Ce qui signifie pour le local du Club un agrandissement substantiel permettant de faire d'importantes modifications en vue de créer l'atmosphère désirée. Le nouveau bureau est des plus attrayants, bien aéré et comporte un système de chauffage des plus modernes. Les membres de l'exécutif et des divers comités pourront dorénavant travailler dans des conditions favorables.

C'est le vendredi 11 décembre qu'aura lieu à Lockport la fameuse partie de toboggan organisée par le Club. Le départ se fera du Sacré-Coeur à 7 h. 30 p.m. On peut se procurer des billets au Club même au prix de $1.00. Il serait bon d'avertir, car il semble bien qu'on sera nombreux.

Dimanche dernier, notre équipe de hockey se rendit à Stony Mountain. Au dire des joueurs et des spectateurs, ce fut une des plus belles parties à date. Gilbert Dumontier compta deux points, tandis que Philippe Perrin, assisté de René Paradis, placèrent le troisième dans les buts pour donner à notre équipe une victoire de 3 contre 2. Félicitations à l'équipe.

Le dimanche 13 décembre, notre équipe jouera contre les Indiens à l'école Assiniboia sur la rue Academy. Les intéressés sont toujours les bienvenus.

A VENDRE

St-Boniface — Près Basilique. Maison: 4 pièces. Garage. $7,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces. Près hôpital. Prix: $9,500.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. Chauffage à air forcé à l'huile. Prix réduit à $12,500.
St-Boniface — Cottage moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. Près écoles, autobus, etc. $12,600.
St-Vital — Maison moderne: 4 pièces. Grand lot. $7,400. Termes faciles.
St-Boniface — Chemin Elisabeth. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $11,600.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
35-425-36C.

TV RADIO
M. Jullie s'excuse auprès de sa clientèle de ne pouvoir les servir, ayant déménagé et ne possédant pas encore de téléphone, ni d'atelier. Le service reprendra très bientôt. Un avis le confirmera.

Davidson Monumental Co.
MONUMENTS — BORDURES
DESSUS DE FOSSE EN BETON
(réduction sur commandes d'hiver)
605, ave Harbison, Winnipeg
Téléphone.: LEnox 3-8418

Papineau Hardware
1095, chemin Pembina, Fort Garry
Téléphone: GLobe 2-6536
Peinture, quincaillerie et accessoires électriques
Robert W. & René Papineau, propriétaires

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
'Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295


Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher no 2450

Arbre de Noël

Nos Chevaliers et leurs bambins ont rendez-vous au dépouillement de l'Arbre de Noël le dimanche 13 décembre à 2 h. p.m., en la salle Guertin. Comme elles l'ont toujours si bien fait dans le passé, les Dames de Ste-Anne verront à l'organisation de cette fête, tant appréciée des tout-petits.

Cartes de souhaits

Encore cette année, nous y revenons. Les fêtes de Noël et du Jour de l'An doivent comporter pour tout catholique des idées religieuses. Que ces idées se reflètent donc dans le choix judicieux des messages que vous destinez à vos parents et amis. Demandez de vos fournisseurs des cartes religieuses, insistez même. Certains fournisseurs prétendent que la demande n'est pas assez grande. Faites pression chaque année si vous désirez des résultats. Et aux gens de langue française, l'on envoie des souhaits, en leur langue, n'est-ce pas? C'est élémentaire.

Victoire?

La Commission Royale Mac Farlane en son rapport final sur les questions d'éducation au Manitoba propose des réformes importantes. L'une de ses recommandations contribuerait à alléger le fardeau financier qui pèse sur les épaules des parents catholiques depuis 1890. Ce ne serait pas encore parité complète, avec les enfants qui fréquentent les écoles publiques. Ce serait tout de même un commencement de justice. L'aurons-nous? Il y a l'église United qui montre les dents. Cette même église qui se vante de "gourverner" nos gouvernants ne voit pas la chose d'un bon oeil. Soyez assurés que la lutte sera chaude. Enfin, il faudra prier et travailler. Au moins la question sort de l'ombre où nos quotidiens de Winnipeg l'ont assidûment tenue jusqu'ici. Préparons nous-mêmes l'opinion de nos frères séparés. Beaucoup d'entre eux possèdent un esprit de justice que leurs dirigeants ne partagent pas toujours. Faisons ici une noble exception des Anglicans.

Connais-toi, toi-même

Sans doute, c'est important. Mais il faut aussi connaître l'ennemi, soit-il dans le camp ennemi ou en vos propres rangs. C'est pourquoi nous conseillons à "Rigoletto" et à ses copains d'écouter le camp ennemi et de lire ses journaux également. Ils en entendront et en liront de belles avant longtemps sur la question des écoles et au sujet d'autres également

BISTOURI.

Ne jetez pas au rebut
vos vieilles chaises chromées.
Faites les recouvrir et elles retrouveront leur apparence neuve.
Estimations gratuites.
Service d'une journée.
Téléphonez n'importe quand à EDison 4-5000

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Près écoles. Duplex: 10 pièces. Très bon état. Entrée privées. Plomberie double. Comptant substantiel requis.
St-Boniface — 226, rue Berry. Maison: 5 pièces. Grande cuisine moderne. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage automatique. Comptant requis: $1,400.
St-Boniface — Près école Provencher. Cottage moderne: 4 pièces. $10,500.
St-Boniface — Près école et autobus. Bungalow: 4 pièces. Très bon état. Chauffage: huile. Titre clair. Prix: $12,500.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
O. J. DeSieur, 56, rue Lawndale
GLobe 2-2285
35-426-36C.



Mlle Colette Jutras, âgée de 15 ans, fille de M. et Mme Antonin Jutras, de Letellier, ayant obtenu les plus hauts points aux examens de piano, grade 9, de l'Université du Manitoba, a été l'heureuse méritante de la bourse de $100.00 "Mrs. James A. Richardson" et, également, de la bourse de $100.00 "James Tees Memorial". Colette est au dixième grade à l'école de Letellier, et elle poursuit ses études musicales à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg. Ses institutrices lui offrent leurs félicitations et meilleurs voeux de succès pour l'avenir!

Décès

M. PIERRE SIMONOT

M. Pierre Simonot est décédé le 4 décembre à l'hôpital Deer Lodge, à l'âge de 81 ans.

Né en France en 1877, il avait déjà avant 1910 sa propre confiserie, frabrique de chocolats sur la rue Main à Winnipeg.

Parti avec le premier contingent en août 1914 comme simple soldat, il finit la guerre comme adjudant auprès de l'armée américaine.

En avril 1918 il revint au Canada et dut comme la plupart de ses camarades de retour, recommencer à zéro.

En 1930 il entra à la maison Bond & Ronald, toujours dans la confiserie, comme surintendant, et y resta jusqu'en avril dernier quand il prit sa retraite. Il faisait partie de la Branche 15 de la Légion Canadienne (Réservistes Français), de l'Union Nationale, de l'Alliance Française et durant la dernière guerre, il fut président de la France Combattante (section de Winnipeg).

Il laisse dans le deuil une fille, Mme Tranchard, de Chicago; un neveu et trois nièces en France.

La messe des funérailles fut célébrée mercredi matin à l'église du Sacré-Coeur et l'enterrement se fit au cimetière de St-Boniface. Une foule d'amis assistait aux cérémonies. La maison Coutu s'occupait des obsèques.

Le capitaine Armand Ferland dirigera un concert de l'armée

Dimanche prochain, le 13 décembre, à 2 h. 30 p.m., dans l'auditorium de Winnipeg, la fanfare de l'armée (The Royal Canadian Horse Artillery Band) présentera un grand concert populaire, au profit de la Caisse de Bienfaisance, sous la direction du capitaine Armand J.-P. Ferland. La réputation artistique de cette fanfare n'est plus à faire, et le programme qui sera offert au grand public comporte des oeuvres classiques (de Beethoven, Sibelius, Handel . . .) et modernes (Rodgers . . .): marches, valses, morceaux de Noël, etc.

Les membres de cette fanfare, stationnés de façon permanente aux baraques du Fort Osborne, consacrent la majeure partie de leur temps à leur art. Plusieurs appuient leur compétence musicale sur des titres très impressionnants, obtenus au cours d'études spéciales dans des conservatoires et des académies de musique: le programme que l'on distribuera dimanche aux auditeurs indique plusieurs de ces titres.

Le capitaine Ferland, né à St-Boniface, a fait ses études primaires à l'Institut Collégial Provencher, puis son cours classique au Collège de St-Boniface où il mérita son baccalauréat ès arts en 1947. Elève pendant quatre ans au Conservatoire provincial de Musique et d'Art dramatique, il y obtint le premier prix pour clarinette, la première médaille de bronze pour études théoriques avancées.

En 1951, il s'enrôlait dans l'armée où l'on sut toujours favoriser ses talents musicaux. Il est diplômé de la Royal Military School of Music (Kneller Hall) à Londres, Angleterre. Après trois ans comme directeur de fanfare, il décrochait la médaille de bronze pour composition; il eut sa licence à l'Académie Royale de Musique (Angleterre) comme instrumentiste et, à l'école de musique du London Guild Hall, comme directeur.

Marié avec une ancienne élève du Conservatoire de Musique de Montréal et père de plusieurs enfants, le capitaine demeure à Winnipeg. Promu capitaine cette semaine, il ne cesse de faire honneur à ses compatriotes et d'en mériter l'estime et un appui chaleureux.

Winnipeg

Une veillée-surprise

Le dimanche 29 novembre, chez M. et Mme Armand Guérin, 446, rue Elgin, on fêta le 80e anniversaire de naissance de Mme Félicie Moreau, mère de Mme Guérin.

Mme Moreau, qui jouit d'une assez bonne santé, était toute contente de se voir entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Etaient présents: MM. et Mmes Norman Meiyer et leur famille, de Regina, Henri Gagnon et leur famille, Gérard Moreau et leur famille, de Redvers, Sask., Ted Byrycelson et leur famille, de St-Claude, André, Léo, Jean et Gérard Moreau, tous de St-Boniface, et Mme G. Arbey, de Winnipeg, et une amie de la famille, Mme Douglas, de Winnipeg.

Un magnifique gâteau à 2 étages décorait la table. Une petite-fille, Brenda, présenta un très joli bouquet composé de 12 belles roses naturelles et plusieurs autres souvenirs furent offerts.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALPHONSE HERVE LAURIN of St. Vital in Manitoba, retired priest, but formerly of La Salle in Manitoba, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 147 Provencher Ave., St. Boniface, Manitoba, on or before the 15th day of January, A. D. 1960.

DATED at the city of St. Boniface in Manitoba, this 8th day of December, A. D. 1959.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the executor.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER of the Estate of CORINNE GAUTHIER, late of the Municipality of St. Vital, in Manitoba, deceased wife of Ferdinand Gauthier, of the same place.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned Solicitor, at 302 McIntyre Building, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 19th day of January, 1960.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 5th day of December, 1959.

JOSEPH N. LANDRY,
Solicitor for Ferdinand Gauthier, Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH GEORGE TELLIER, late of the City of Winnipeg, in Manitoba, Carpenter, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 6th day of January, A. D. 1960.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 4th day of December, A. D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for: Edward Tellier, Administrator.

Décès

M. ANTOINE LEGOFF

M. Antoine LeGoff, autrefois de St-Boniface, est décédé à l'âge de 60 ans à Vancouver, C.-B., le 9 décembre dernier.

Né en France, il arrivait au Manitoba avec sa famille alors qu'il n'avait que neuf ans. De St-Laurent il vint à St-Boniface et y fut membre de nombreuses organisations, spécialement le Cercle Molière (il participa à maintes présentations jusqu'à la guerre 1939) et le club de base-ball de Norwood. Il partait pour Vancouver en 1941.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Kay Skinner, un fils, Timothy; sa mère, Mme Louise LeGoff; un frère, Marcel, de Montréal; quatre soeurs, Mmes Pauline Boutal, P. C. Kennedy (Marie), de St-Boniface, T. Hubicki (Suzanne), de Detroit, Mich., et Christiane, de St-Boniface.

Vous tenez à votre santé?
Vous voulez être élégante?
Procurez vous un
SUPPORT SPENCER
dessiné spécialement pour vous
Que vous ayez besoin d'un corset esthétique ou d'un support médical, je suis à votre disposition.
LILLIAN EVANS
Marchande de supports Spencer
47, chemin Elm Park St-Vital
Téléphone: CHapel 7-4507

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE
Teneur de livres (homme ou femme) bilingue.
Gérant pour département de bois et gazoline: jeune homme marié de préférence.
Mécanicien diplômé, pour garage, aura à surveiller le travail d'autres mécaniciens.
S'adresser à Boite 438, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.
36-438-36C.

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

A vendre
Des pommes de terres "Pontiac" qui se conserveront bien cet hiver
3 cents la livre
Récoltées avant les pluies d'automne
LIVRAISON PROMPTE
Signalez: CAstle 2-6377


ALEX TURK
SPORT PROMOTIONS
281, rue Donald Tél.: WHitehall 3-7307
WINNIPEG 1, MAN.
présenteront leur prochain programme de lutte à 8 h. 30 le vendredi 18 décembre 1959 à l'Auditorium de Winnipeg
COMBAT PRINCIPAL (combat-équipes) • Yukon Eric • Frank Townsend VS Tiny Mills Stan Kowalski
COMBAT SEMI-FINAL: Red Bastine vs Billy Goelts
COMBAT SPECIAL: Marquis De Pere vs Joe Pazandak
COMBAT D'OUVERTURE: Roy McClarty vs Lou Whitson


Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence

Salon Mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949

Heures de fermeture durant les Fêtes des magasins de la Commission du Contrôle des Liqueurs

GRAND-WINNIPEG:
En vigueur du 19 décembre au 23 décembre.

309, rue Fort	12 h. (minuit) (Samedi — 11 h. 30 p.m.)
577, avenue Portage	12 h. (minuit) (Samedi — 11 h. 30 p.m.)
345, rue Donald	12 h. (minuit) (Samedi — 11 h. 30 p.m.)
423, avenue McMillan	10 h. p.m.
992, rue Main	10 h. p.m.
111, rue Marion (St-Boniface)	10 h. p.m.
1825, avenue Portage (St. James)	10 h. p.m.
260, rue Kelvin (Elmwood)	10 h. p.m.
1031, rue McPhillips	10 h. p.m.
1310, chemin Pembina (Fort Garry)	10 h. p.m.
118, est avenue Regent (Transcona)	10 h. p.m.
159, Centre d'Achat du Parc Polo	10 h. p.m.
590, chemin Ste-Marie (St-Vital)	10 h. p.m.

Les 24 et 31 décembre, tous les MAGASINS DE LA VILLE fermeront à 8 h. p.m.

MANITOBA, autres magasins:

19 au 23 décembre.
Les magasins à Brandon et Le Pas resteront ouverts de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.
Tous les autres magasins seront ouverts de 11 h. a.m. à 8 h. p.m., y compris les jours demi-congés municipaux.

24 décembre.
Les magasins à Brandon et Le Pas seront ouverts de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Tous les autres magasins resteront ouverts de 11 h. a.m. à 6 h. p.m.

28 au 31 décembre.
Les magasins à Brandon et Le Pas seront ouverts de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Tous les autres magasins resteront ouverts de 11 h. a.m. à 6 h. p.m., y compris les jours demi-congés municipaux.

Le bureau chef et tous les magasins fermeront les 25 et 26 décembre et le 1er janvier.

POUR LIVRAISON A DOMICILE DANS LA REGION DU GRAND-WINNIPEG signalez WHitehall 2-8401

(Cet avis est inséré par la Commission du Contrôle des Liqueurs à titre d'information générale.)